

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35  
Rédaction



Pour avoir fabriqué de l'alcool

## Fouettés en public

Nigel Maidment, 27 ans, et Brian Cooper, 35 ans, (notre béliño AP) les deux Britanniques fustigés sur une place publique, le mois dernier, en Arabie séoudite, pour avoir fabriqué clandestinement de l'alcool, en violation des lois strictes de l'Islam, ont regagné Londres, hier.

Ils se sont déclarés en bonne forme, mais ont refusé de parler de leur mésaventure — qui avait amené, mercredi, certains parlementaires à aller jusqu'à réclamer un rappel de l'ambassadeur de sa Majesté à Riad. Par ailleurs, le Foreign Office a confirmé que deux autres ressortissants britanniques étaient passibles d'un plus grand nombre de coups de badine, pour avoir également fabriqué et vendu de l'alcool. (ap)

## 800<sup>e</sup> anniversaire de Tramelan

Notre supplément spécial

### CYCLISME

## Première étape du Tour de Suisse

Lire en page 25

## OPINION

### Lit d'épines pour un mariage de raison

Le différend qui oppose depuis quelque temps le maire de la capitale française au gouvernement de M. Raymond Barre passionne littéralement tout le petit monde de la politique parisienne où l'on compte les coups avec grand intérêt.

Un conflit pourtant des plus logiques puisque tout en ayant retrouvé assez récemment une bonne partie de son autonomie politique, Paris demeure très largement tributaire de la plus ou moins grande compréhension de l'Etat en matière financière. Dès lors il paraît normal que des tiraillements interviennent entre le gouvernement et le maire lorsque des sommes de plusieurs dizaines de millions de francs sont en jeu sur des problèmes aussi importants que le développement des transports en commun ou l'accroissement des forces de police dans une capitale au trafic chroniquement engorgé et à la courbe de criminalité dangereusement ascendante.

Et les choses en resteraient probablement au stade très banal des tiraillements habituels entre autorités communales et gouvernementales si la ville ne s'appelait pas Paris, et surtout, son maire Jacques Chirac. Ce qui fait que l'affaire prend tout à coup une tournure nationale et que du niveau sans grand intérêt des tracasseries administratives on passe au stade de la grande querelle qui est en train de secouer la majorité.

Une majorité qui en effet n'a pas attendu plus que l'Union de la gau-

## Accusé d'irrégularités financières et d'évasion fiscale M. Giovanni Leone, président de la République italienne, démissionne

Le président Giovanni Leone a démissionné hier de ses fonctions, six mois avant l'expiration normale de son mandat de sept ans, sous la pression des accusations d'irrégularités financières et d'évasion fiscale dont il a été l'objet depuis quelque temps. Dans une allocution télévisée, le chef de l'Etat a rejeté ces accusa-

tions et déclaré à ses compatriotes : « A un moment où la campagne de calomnie semble avoir sapé la confiance des forces politiques, je n'avais pas d'autre choix ».

« Pendant six ans et demi, vous avez eu comme président de la République un homme honnête qui pense avoir servi le pays avec une entiè-

re rigueur constitutionnelle et dignité morale ».

La démission du chef de l'Etat est intervenue quelques heures à peine après que le parti communiste eut joint sa voix à celle de deux petites formations de gauche pour réclamer son départ.

Le président Leone a remis sa démission aux présidents des deux Chambres du Parlement ainsi qu'au premier ministre M. Giulio Andreotti.

► Suite en page 32

## Le 125<sup>e</sup> anniversaire de Chs Tissot & Fils SA Le Locle Du comptoir à la grande manufacture

Lorsque la maison Tissot fut fondée, il y a 125 ans au Locle, on ne se préoccupait pas encore d'image de marque, de profil technologique, d'esthétique de pointe, ni de centièmes ou de millièmes de seconde. Le comptoir du Crêt-Vaillant commençait ses activités en plein épanouissement de l'établissement. Cette période de l'histoire horlogère où, dans nos Montagnes neuchâtelaises, grâce notamment à la Fabrique d'ébauches de Fontainemelon, les horlogers se consacraient pratiquement tous au finissage. C'était l'époque où un certain machinisme s'était installé au niveau de l'ébauche, ne parlons pas de mécanisation, permettant déjà d'envisager la production à une échelle assez large. En fait, Le Locle se classait alors au deuxième rang des centres horlogers suisses. Au centre du système : le comptoir d'horlogerie qui achetait donc les ébauches et les faisait repasser et remonter à domicile, les différentes parties de l'avancement du travail étant souvent laissées au planteur d'échappement autour duquel gravitaient nombre de petits ateliers, avant que l'on ne passe au dorage des platines, des ponts et des roues, au polissage des aciers, des rochets, des vis, etc.

Charles-Félicien Tissot était monteur de boîtes, mais son fils Charles-Emile n'adopta pas la profession de son père. Il désirait apprendre horloger. A l'âge de douze ans, il fut placé en apprentissage et commença par confectionner des

gerie emportait avec lui toute sa marchandise écoulée directement chez les détaillants !

► Suite en page 5



L'ex-président Giovanni Leone. (Béliño AP)

## En raison de désaccords sur un plan antirécession Crise gouvernementale en Belgique

M. Léo Tindemans, premier ministre belge a présenté hier sa démission au roi Baudouin à la suite de l'échec des discussions au sein de la coalition gouvernementale belge sur l'adoption d'un plan anticrise.

Toutefois le roi a réservé sa réponse ce qui signifie, selon les observateurs de la scène politique belge qu'il pourrait demander à M. Tindemans de rester à la tête du gouvernement et de recoller les morceaux entre les sociaux-chrétiens flamands, dont M. Tindemans est le chef de file, les socialistes et les partis linguistiques francophones et flamands.

### QUERELLE AUTOUR DES PLEINS POUVOIRS

La discussion sur le plan anticrise destiné à réduire fortement le déficit budgétaire de quelque 65 milliards de francs belges (soit 3,5 milliards de francs suisses) divisait depuis plu-

sieurs semaines la coalition gouvernementale. Les sociaux-chrétiens flamands, premier parti politique en Flandre étaient partisans de « coupes sombres » dans tous les budgets et réclamaient des pouvoirs spéciaux pour modifier toutes les décisions à incidence budgétaire sans consulter au préalable le Parlement. Les socialistes hostiles à ces pleins-pouvoirs gouvernementaux plaidaient plutôt pour des réformes de structure dépassant le cadre de simples économies budgétaires.

### TOUJOURS LES QUESTIONS LINGUISTIQUES

A l'échec des négociations sur les problèmes économiques s'ajoutent les questions linguistiques. Les partis linguistiques représentés dans le gouvernement Tindemans « Front des francophones » et « Volksunie » souhaitaient une décision définitive pour ce jeudi 15 juin à propos de

## Contraception par vaporisation dans le nez ?

Une vaporisation quotidienne dans le nez pourrait être la méthode contraceptive de l'avenir pour les hommes et les femmes, ont révélé des scientifiques suédois à l'Université d'Uppsala, en précisant que la menstruation ne serait pas affectée par cette méthode.

« C'est une approche radicale nouvelle de la contraception », a déclaré le Dr Johan Nilius qui dirige l'équipe de chercheurs suédois.

Cette nouvelle méthode contraceptive est basée sur la découverte d'hormones du cerveau par deux Américains, MM. Andrew Schally et Robert Guillemin, qui ont reçu le Prix Nobel 1977 pour leurs recherches en physiologie. L'une de ces hormones affecte la fertilité humaine et l'équipe suédoise a réussi à la produire artificiellement pour l'utiliser en vaporisation.

« Ces hormones qui affectent les ovaires et les testicules n'agissent que localement. Il ne peut y avoir de dépassement de la dose nécessaire et cette méthode n'a encore produit aucune réaction secondaire. Elle beaucoup plus sûre que la pilule qui a des effets sur différents processus du corps humain », a précisé le Dr Nilius. (ap)

## Notes d'un passant

Encore et toujours la statistique... Si l'on en croit la TV, 84 pour cent des Suisses seraient favorables au projet de révision totale de la Constitution fédérale...

Quelle bonne blague !

En effet, j'aimerais savoir combien d'Helvètes courageux et solides ont eu le courage de mettre le nez dans ce monument juridique, certes important et d'une influence décisive pour notre avenir, mais qui est d'abord peu populaire et légèrement compliqué et rebutant.

Voyons !

Avez-vous lu ce texte ou regardé le Mondial ?

Pouvez-vous m'indiquer ce qu'implique cette révision et les grandes lignes du projet ?

Et tout particulièrement pouvez-vous m'énumérer les sujets déjà soumis à la votation populaire — et refusé par le peuple — et qu'on a repris sans autre dans la nouvelle Constitution ? Ce qui est bien un comble...

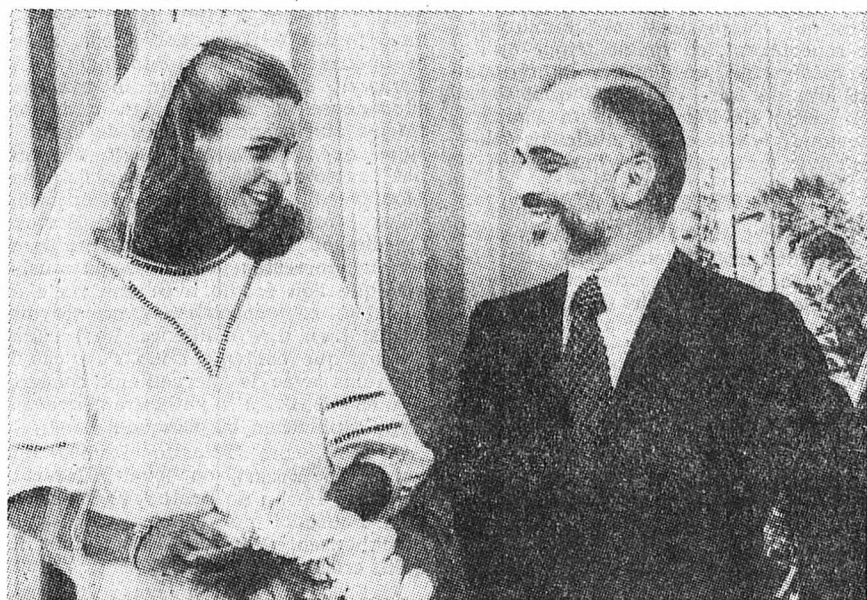
Que nombre de citoyens et de citoyennes passionnés (sic) par la question s'en préoccupent et y passent leurs soirées, c'est possible. Mais prétendre qu'ils représentent 84 pour cent des Suisses est un sondage qui confine à la pure et authentique rigolade. Et je me refuse à l'avalier sans autre. Une fois de plus en voulant trop prouver, l'on ne prouve rien du tout. Sinon le contraire de ce qu'on souhaitait démontrer.

Paradoxalement ce n'est peut-être pas inutile. Et il est fort possible qu'après tout cette nouvelle Constitution ne soit pas pire que l'ancienne.

Mais ma constitution à moi a été si éprouvée ces temps-ci, qu'il ne faut pas trop me demander de croire aux miracles...

Le père Piquerez

## Une Américaine de 26 ans devient reine de Jordanie



Le roi Hussein de Jordanie a épousé hier à Amman Lisa Halaby, américaine de 26 ans, et l'a proclamée reine (notre béliño AP). Cette proclamation a été une surprise car la plupart des observateurs pré-

voyaient que la quatrième épouse du souverain Hachemite, fille de l'ancien président de la Panam, M. Najeeb Halaby, ne serait que princesse. (ap)

Roland GRAF

► Suite en page 32





## Un sourire...

## Les sycomores

Un fils de famille n'était pas bon à grand-chose. Très peu de savoir et moins encore d'amour du travail. Pourtant, un jour, une relation assez haut placée dit qu'on pourrait peut-être l'envoyer en mission aux Comores. Pressenti, le candidat fut enchanté :

— Toutefois, dit-il, serai-je obligé de voir les six ?

## Au Locle

## UN ÉVÉNEMENT : SAS DESINFECTON

Il arrive parfois, dans cette région, des événements hors-pair, pièces de théâtre, concerts, spectacles qui sortent de l'ordinaire, étonnent et emballent. Ainsi, samedi soir à la Grange au Locle, le public aura vécu un grand moment. Les mots ne pourront jamais retranscrire ce qui s'est passé : l'intensité de la musique entendue défie toute analyse et toute critique ; mais à entendre l'ovation et les cris du public qui ont salué les musiciens à la fin, il faut croire que le quartet, « SAS Desinfection » a su déclencher l'enthousiasme.

« SAS Desinfection » est une formation de free jazz composée de deux saxophonistes : Olivier Maire et Gilbert Ummel, d'un bassiste et pianiste Pierre Wyser et d'un percussionniste : Jean François Donzé. Mais ces quatre musiciens connaissent en même temps d'autres instruments en plus de celui qu'ils ont l'habitude de jouer. Aussi il arrivait lors du concert qu'Olivier Maire abandonne son sax pour jouer de la basse, que Pierre Wyser se mette à la batterie et que Donzé joue du trombone. Ces quatre anciens apprentis en micro-mécanique, qui ont un jour décidé de tout « plaquer » et de

## Comment rendre passionnante l'instruction civique

## Le pari réussi du Professeur Jean-François Aubert

La connaissance des institutions et de leur fonctionnement n'est (hélas) pas la chose de Suisse la mieux partagée. Disons que le système à deux étages (pour simplifier) ou, en d'autres termes, fédéraliste, n'est pas de ceux que l'on saisis facilement. Pour les professionnels, ce n'est évidemment pas très grave : la littérature juridique dans ce domaine est variée et de qualité. Mais les textes sont peu accessibles (et souvent les ouvrages onéreux), les trois-quarts d'entre eux sont en allemand, et d'une manière générale, il sont écrits à l'intention de spécialistes.

## QUE LIRE ?

Pour le citoyen curieux, ou responsable (du genre de ceux qui tiennent à comprendre avant de voter), il n'est dès lors pas très aisé de s'informer. On en était réduit, ces derniers temps, à recommander la lecture de « Profil de la Suisse » de H. Tschäni, traduit en 1972 ; l'ouvrage peut bien sûr jouer son rôle mais il est ultraclassique (pour ne pas dire plus) par sa conception, par la pensée de son auteur, et de ce fait, n'est pas toujours très captivant... Le Professeur Sauser-Hall, de l'Université de Neuchâtel (celui dont

le frère avait pris le nom de Blaise Cendrars) avait écrit un « Guide politique de la Suisse » remarquable, mais bien vieilli (voir, p. 180 : « Le parti radical-libéral ou la gauche », écrivait-il ; voilà en effet qui est très vieux...). Le Département neuchâtelois de l'instruction publique a publié un petit opuscule, pas mal fait, mais tellement résumé, condensé, qu'il faut préalablement connaître le sujet pour le comprendre.

## DU NOUVEAU

Le Professeur Jean-François Aubert, de l'Université de Neuchâtel, s'est attaqué à la question. En partant du principe que toute personne ayant suivi l'école obligatoire devait pouvoir lire son ouvrage. Mais sans pour autant tomber dans la simplification abusive, ou dans ce style vulgaire par lequel, dans certains milieux, on croit faire « peuple » (un style dans lequel excellent certains journalistes du Nouvel Observateur par exemple). J.-F. Aubert a trouvé le ton : il décrit clairement des choses assez compliquées, dans une langue usuelle et courante (essayez un peu : ça n'est pas facile). La « touche » supplémentaire, la marque de fabrique, l'indication de provenance, ici, c'est que, malgré cette recherche, malgré cet effort, l'ouvrage est une réussite au plan strictement littéraire : le style en est tout à fait remarquable (comparez avec celui de « Démocratie française », d'un auteur connu...).

## PETITES HISTOIRES

L'auteur raconte cinq « histoire » (l'une divisée en trois « historiettes », et, en analysant leur déroulement, décrit les institutions en relation avec le cas d'espèce choisi. Dans une deuxième partie, il établit une synthèse des principales institutions de la Suisse. La méthode inductive pose à l'auteur des problèmes délicats. Mais pour le lecteur, elle rend le voyage à travers l'Etat passionnant : partant de faits qu'il connaît par la presse, la radio, la TV, il « remonte » aux problèmes du fonctionnement de l'Etat. Les histoires (l'article conjoncturel, la création du canton du Jura, l'AVS, les centrales nucléaires, histoires d'automobiles) sont bien choisies, et par la technique mise au point dans son traité de 1967 (un paragraphe, un numéro, une idée), J.-F. Aubert en donne une analyse que l'on suit aisément.

## LA LIBERTÉ

Mais il y a plus. L'auteur ne fait pas partie de ceux qui vivent dans une admiration inconsciente de ce

qui est, qui se contentent, comme cathéchisme politique, de quelques idées reçues (et souvent restituées dans les discours de Premier Août) réconfortantes et vides. Il porte, sur son pays qu'il aime, un regard critique (ce qui, à tout prendre, est une façon intelligente de l'aimer). C'est ce qui donne à ce livre littérairement réussi, utile au plan documentaire, sa vraie dimension. Il est l'œuvre d'un homme qui a des opinions et qui, sans les utiliser pour une profession de foi, ne cherche pas systématiquement à les « gommer ». Il est revigorant, dans un monde où l'originalité est souvent considérée comme une tare, de voir un professeur à l'Université, conseiller national pousser son respect de la liberté jusqu'à en user personnellement. Voyez simplement la manière dont il règle son compte à l'Etat de droit, dont on se gargarise dans nos contrées : « Malgré ses aspects évidents, qui pourraient en faire le point de ralliement de tous les démocrates, le « Rechtsstaat » est devenu, à l'époque actuelle, le mot d'ordre des conservateurs. Et, quand nous disons mot d'ordre, c'est au sens plein du terme. Ce qui plaît aux conservateurs, c'est l'ordre. Le « Rechtsstaat », conçu comme un ensemble de lois dont la révision n'est pas facile garantit la stabilité du régime politique et des situations acquises ».

## L'INDÉPENDANCE

J.-F. Aubert fait preuve, comme d'habitude, dans ce livre, d'une grande indépendance (ce que les cieux nomment sa « fantaisie »). La première attaque qu'il a essayée, depuis la parution émane de M. Roland Béguelin (qui supporte assez mal que d'autres parlent d'un sujet sur lequel il estime avoir un droit de propriété et pour l'usage duquel il ne délivre pas de licences d'exploitation). Or, l'auteur avait été le défenseur le plus convaincu, au Conseil national, de l'art. 138 de la Constitution du futur canton du Jura, article voulu avec passion par les milieux séparatistes...

Nous éviterons cet excès qui consiste à dire qu'à l'avenir, ceux qui ne connaîtront pas les institutions n'auront pas d'excuses. Parce qu'après tout, on peut très bien vivre (et avec bonheur) sans cette connaissance. Mais il est certain que l'affirmation « on ne sait jamais où s'informer » a, depuis la parution de l'ouvrage, largement perdu de son sens.

Philippe Bois

\*J.-F. Aubert, Exposé des institutions politiques de la Suisse à partir de quelques affaires controversées, Payot éd., Lausanne 1978.

Jazz-rock  
au Centre de Rencontre

Demain soir samedi aura lieu au Centre de rencontre de la rue de la Serre, à La Chaux-de-Fonds, un concert de jazz-rock donné par le groupe biennois Ebenezzer, formé de cinq musiciens, soit Yves Gigon (batterie), François Gunter (piano électrique, synthétiseur), Jackie Guillard (guitare, percussions, vibrascope), Christian Merckelbach (basse) et Philippe Muller (saxophone alto, hautbois).

Si toute la musique jazz-rock contemporaine est prise en compte dans ce que propose le groupe Ebenezzer (écrit F. Didier dans la revue Zomar), il n'en offre pas moins une forme nouvelle et originale, pour ne pas dire surprenante. En effet, deux grands axes structurent approximativement une musique dont la richesse dépasse largement les quelques remarques qui suivent : l'héritage hispanique, judicieusement fécondé par une approche plus traditionnellement jazz-rock. Le résultat se mesure non pas en prouesses individuelles, au niveau de la technique instrumentale froide, mais bien plutôt en énergie, transmise aisément par la chaleur des rythmes et harmonies sud-américains, créée au travers d'un groupe solide amalgamé, riche en couleurs et puissant dans son ensemble. Ce qui frappe et intrigue au premier abord, c'est la bienfaisance d'un son compact et original, développant une musique variée dans son déroulement, à la fois tendre — parfois un peu « folklorique » — et violente, évoluant avec bonheur à la joie de l'intellect comme de l'affectif. (sp)

## VIe BIENNALE DU THÉÂTRE

## Pupi e Fresedde

Ils sont étudiants à Florence, ils viennent du sud de l'Italie, ils chantent, ils dansent, ils font du théâtre, etc... ils présentent leur spectacle ce soir-même à l'Ancien Stand.

Le nom de ce groupe, « Pain et Marionnette » est un hommage à Peter Schuman et au théâtre du Bread and Puppet avec qui il a créé un spectacle aux Etats Unis.

« Pupi e Fresedde » se consacrent essentiellement à retrouver la source de leur théâtre dans les traditions du sud de l'Italie où danses et musique ont encore une présence et une puissance dans la vie quotidienne que le monde urbanisé a perdues.

Le spectacle qu'ils présentent ce soir est complètement nourri par ces traditions. Ils ne se contentent pas de les reproduire mais ils les intègrent à un mouvement d'interrogation fait de fidélité volontaire et d'inévitable trahison. Les tableaux se succèdent avec une étonnante beauté issue des couleurs, des chants et de la musique toute vibrante des accents gutturaux propres à l'Italie méridionale. (sp)

## Musique contemporaine grâce au T.P.R.

## Yolanda Rodio et Emile de Ceuninck

## à la salle communale de l'Ancien Stand

Parmi les arts parents du théâtre, et qui entrent directement en composition avec lui, il y a, bien sûr, la danse, le mime, le masque, le maquillage (voyez le théâtre japonais), le décor, le costume, qu'il habille ou qu'il déshabille (important). La musique, évidemment. Singulièrement la percussion, rythmes, cadences, bruits : on peut tout dire en percussion, le maître de cet instrument, si nombreux qu'on ne saurait nommer tous ceux qu'on utilise, qu'est Emile de Ceuninck l'a aisément prouvé mardi soir, pour la dixième manifestation de la biennale. La voix, ah ! la voix : oui bien, l'on savait que l'on usait de la voix, au théâtre, diction, exercices vocaux, et tout. Mais Yolanda Rodio ! Elle commença à l'âge de trente ans ses études musicales au Conservatoire de Copenhague ; elle fut trente ans en Scandinavie ; puis (ou pendant) Paris, avec la « pétroleuse » Nadia Boulanger, qui flanquait ses élèves sur la planche savonneuse et leur enjoignait de se retenir aux branches, celles de la musique que l'on faisait, créait, et non pas l'autre que l'on répète à plaisir, de Monteverdi à Bruckner (et encore), voire Stravinsky, un peu de Bartok (hardiess). Dodécaphonisme, musique sérielle, le reste : point. « De la musique que l'on écoute avec une règle à calcul » : ce « spécialiste » ne croyait pas si bien dire d'ailleurs. La société de musique contemporaine s'est cassée les reins avec le merveilleux concert Boulez - B.B.C. à la patinoire couverte. Depuis, plus rien, ou presque :

— Mais, dit Yolanda Rodio, du temps de Mozart, on jouait Mozart ; de Bach, Bach ; de Beethoven, Beethoven. Pourquoi ne jouerions-nous pas Stockhausen, Varèse, Boulez durant qu'ils créent leurs œuvres ?

Eh ! oui, misère de nous, l'avons-nous assez répété, depuis que nous sévissions dans ce journal et parfois d'autres ! « Notre temps sera jugé par ce qu'il a fait lui-même, pas par son jeu de plus en plus parfait des maîtres d'antan (l'un n'empêchant nullement l'autre s'entend). »

A PLEINS POUMONS  
ET PLEINES BAGUETTES...

Bon, ce fut une merveilleuse et salutaire soirée. Pleine d'un public jeune, attentif, enfin ravi parce que l'on s'adressait à lui, et non aux bons croquants qui paralysent la machine (nous en sommes aussi mais ne paralysons rien du tout, au contraire, notre enthousiasme marchait l'amble avec celui des adolescents de 20 - 30 ans). Seul le T.P.R. pouvait réaliser cela ; il a un public qui le suit, tant mieux et bonne route : tout ce que nous avons entendu dire de cette 6e Biennale (nous n'avons, cas de force majeure, pu participer jusqu'ici qu'à ce concert), c'est « découvertes, découvertes, découvertes » ; faites donc comme le nègre de Mac-Mahon, continuez !

Yolanda Rodio, dans un entretien à mi-programme, démontre (elle qui fut maîtresse à dire à l'Ecole nationale du théâtre danois) que la voix humaine a des possibilités presque infinies, du chant, du cri, du gémissement, des lèvres qui parlent toutes seules, à la plénitude de l'extase :

— Seulement, il faut travailler, répète-t-elle. Chacun peut faire ce que je fais, s'il le veut. On en reste à un, deux, trois régimes, et c'est tout. Alors qu'il y en a douze, quinze...

Bon propos de T.P.R. Mais la voix de Yolanda Rodio est sans doute aucun la plus vaste que nous ayons entendue. Elle chanta l'« Alapa - Tarana » de son camarade de conservatoire Paul Olsen (qu'ils sont heureux, ces nordiques, alors que nous autres, latins raffinés et paupérisés par les évidences... passons), avec de Ceuninck à la batterie ; puis le « Palimpsest » de Hans-Joachim Hespos. Naturellement, nous ne connaissons de ces deux maîtres que ce qu'elle nous en a dit, ce qui est déjà pas mal, comme information. Notation musicale ? Tout est noté, mais c'est ici le temps qui est maître ; on respecte le temps (quand il est indiqué), rien d'autre ; on peut partir du milieu, de la fin, d'ailleurs, de n'importe où. Mais ne croyez pas que toute

liberté soit laissée à l'interprète. Chez Olsen, passionné (comme Bartok) de folklore, c'est l'Inde qui s'exprime, avec ses chants qui sont des danses, mesurées, d'une subtilité infinie, hiératiques. La voix est dans sa paix (Chants matinaux). Hespos, c'est le hurlement, de bête ou d'homme, peu importe, le cri : comme « Les morves d'azur, confiture exquise au bon poète », de Rimbaud, tout est musique, pour le bon musicien. La percussion entoure, soutient ou domine le chant, créant un rythme exaltant (et musical).

Avec le « Ziklus » de Karlheinz Stockhausen (pas encore cinquante ans, le bonhomme, mais quelle vie, et quelle œuvre !), c'est vraiment le mélange des bruits et de tous les sons de la musique instrumentale, avec pour maître, le temps, toujours. De Ceuninck a voulu transcrire la partition sur portée classique : pas moyen. Il faut ces mesures (mais oui, la règle à calcul !), ces injonctions, à la fois respect de ce qu'a voulu le compositeur et liberté de l'exécutant. Un spectacle. Voir de Ceuninck au milieu de ses quinze instruments (nous ne les avons pas comptés), c'est chorégraphique en diable. Virtuosité, oui (car c'est difficile à jouer), mais au service d'un rassemblement de toutes les musiques connues ou inconnues. Voyez une partition : d'un graphisme très curieux, pour le profane, pain béni pour l'exécutant. Même programme, mais inversé, à la seconde « mi-temps ».

Ad interim : J.M.N.

## La perle

Je paie les frites à qui me dira d'où vient l'expression « faire problème » qu'on trouve ici et là dans la presse. Au lieu de dire que telle affaire pose un problème, on nous dit qu'elle « fait problème »... Affreux ! C'est presque scatologique !  
Le Plongeur



se lancer dans la musique ont eu raison de se présenter d'abord à l'étranger, où ils ont obtenu un immense succès, avant de venir jouer ici, puisque les gens les ont dédaignés : le public de la Grange était vraiment clairsemé.

Mais on va entendre parler d'eux certainement plus souvent dorénavant. On ne critiquera jamais assez la méfiance et le manque de curiosité dès qu'il s'agit de nouveauté.

## MUSIQUE D'AVANT-GARDE

La musique de « SAS Desinfection » est en effet une musique d'avant-garde, qui peut déranger. L'absence de thèmes et de mélodies donne peut-être une illusion de cacophonie pour qui écoute-rail d'une oreille distraite et peu attentive ou refuserait de suivre les musiciens dans la remise en question qu'entraînent leurs rugissements sonores. Leur musique n'étant pas « disco » ou commerciale, qui reste sur des acquis, elle ne permet évidemment pas à l'auditeur de se complaire : aucune complaisance chez eux, que ce soit vis-à-vis d'eux-même ou de ceux qui les écoutent. Beaucoup de concepts habituels éclatent dans cette investigation et cette recherche personnelle. Cette musique exige une disponibilité et une attention totales, poussées vers une création continue. L'auditeur est tenu en état d'éveil, d'alerte et de plaisir aigu. Etant une invention continue et un refus de tout confort intellectuel et culturel, ce qu'ils font attaque, surprend, bouscule, transpor-

te. En plus du brillant et de l'imagination dans l'improvisation menée à un rythme effréné, soutenu, les climats musicaux qui prennent naissance sont poussés jusqu'au débordement.

## UN ENGAGEMENT TOTAL

Il serait ridicule de parler de cacophonie vivante, violente. Etant un autre langage que celui des mots, beaucoup plus profond, plus puissant, plus riche, plus total, qui englobe l'environnement, la façon de vivre, de sentir, de voir, de penser, — elle pousse donc à un engagement total de la part du musicien pendant qu'il joue, de toute sa personne, des autres et du monde... C'est une manière de voir la musique comme une libération. Albert Ayler a bien dit que la musique était la force guérissante de l'univers. Elle pourrait transformer l'esprit des gens. C'est bien pourquoi d'ailleurs certains groupes noirs ont été interdits, sous prétexte d'être « politique ».

Derrière leur exubérance de sons et d'énergie, où chacun était omniprésent, on sentait une unité des quatre musiciens judicieusement interchangeables,

B.H.



## Au Tribunal correctionnel: déprimants petits gars...

Déprimante audience pour de déprimants petits gars, hier au Tribunal correctionnel. Le genre d'affaire sur laquelle on n'a vraiment pas envie de s'étendre, tellement il paraît inutile de s'appesantir, pour la monter en épingle ou pour la « descendre en flammes » sur « une certaine jeunesse » qui est une certaine réalité, rien de moins mais rien de plus. Des vols, des recels, de la drogue au programme, une fois de plus. Et sur le banc des accusés une théorie de jeunes gens dont le plus âgé n'a pas 24 ans et déjà 602 jours de détention derrière lui, en plusieurs fois. Tous, heureusement, n'ont pas cet inquiétant palmarès. Mais à les regarder, à les entendre, à les découvrir à travers les éléments publics du dossier, on se prend à ressentir une espèce de découragement fataliste. C'est tellement toujours le même « topo », ces jeunes existences floues, ces maturités retardées, cette sorte de « romantisme de la délinquance » qui vient prendre la place des autres moyens habituels de valorisation et d'affirmation de l'individu, qu'on se demande s'il vaut la peine de moraliser. Tous ceux qui comparaissent là avaient déjà eu l'occasion d'en entendre, des sermons. Dans les tribunaux, devant les juges, avec des tuteurs, etc. Au mieux, il a fallu qu'ils y passent plusieurs fois pour comprendre. Heureusement, l'un ou l'autre paraissent dans ce cas. Au pire, ma foi, on se demande si l'hermétisme sera jamais vaincu.

Alors, des phrases dans un journal...

Comparaissent donc, le matin: J. P. J., 23 ans, prévenu de vols, tentatives de vols, dommages à la propriété, infraction à la loi sur les stupéfiants et infraction à la LCR; C. C., 23 ans, prévenu de vol, complicité de vol, recel, infraction à la LCR; I. C., 21 ans, prévenue de recel; S. F., 23 ans, prévenu de recel et infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Un cinquième comparse, K. J., 21 ans, prévenu de vol, faisait défaut.

Cette équipe avait déjà comparu lors d'une première audience, dont nous avions rendu compte le 7 avril dernier. Cette fois-là, l'audience avait été sus-

pendue, l'opportunité de soumettre J. à une expertise psychiatrique étant apparue. Les débats furent donc réduits à l'audition de quelques témoins et aux réquisitoires et plaidoiries. Le principal accusé, J., rempli à lui seul plus de deux pages de l'arrêt de renvoi, avec le recensement de ses délits: vol de bijoux, cambriolages et tentatives de cambriolage divers dans de nombreux

### Le Tribunal

Président: M. Frédy Boand; Jurés: le matin, Mme Suzanne Perret et M. Marcel Piffaretti, l'après-midi, Mme Huguette Reist et M. Jean-Pierre Houriet.  
Le Ministère public était représenté par M. Henri Schupbach, procureur général. M. Rémy Voirol fonctionnait comme greffier.

magasins ou fabriques, vol de voiture etc. Dans un cas, il était accompagné, et dans un autre il a été aidé par C. C., qui a aussi recélé une part du butin. La sœur de C. C., I. C., est un peu fourvoyée, elle, dans cette galère. Seule à être délinquante primaire, elle n'est coupable que d'avoir été trop proche de son frère et de ses copains, et d'avoir une fois accepté de changer pour eux de la menue monnaie, une autre fois d'avoir accepté un cadeau, en sachant qu'il s'agissait des produits de vols. Son cas relèverait du Tribunal de police. S. F., a aussi recélé une partie du butin et en plus il répond de consommation d'un peu de « H ». Ce qui aggrave son cas, c'est qu'il est multirécidiviste, comme J. Mais au contraire de celui-ci, il semble en passe de « s'en sortir », grâce à un effort de volonté assuré par diverses circonstances personnelles. Pour J., en revanche, le tableau est plus sombre, et l'expertise psychiatrique le dépeint comme débile léger, ce qui ne l'aide évidemment pas à comprendre les « leçons » qu'on veut lui donner. Il a pourtant des parents prêts à l'appuyer.

A cette affaire-là est jointe une histoire vieille de près de deux ans, impliquant F. et K. J.: le cambriolage d'une boutique. Pour F., cela se situe à l'époque où il était drogué « dur » qui volait lorsqu'il était en état de manque. Depuis, il s'est libéré de la

drogue, à l'exception d'une rechute mais « douce ».

Après de longues délibérations, le tribunal rendra un verdict clément en regard des réquisitions. Disons plutôt « compréhensif ». J. P. J., est condamné à 8 mois d'emprisonnement ferme, moins 185 jours de préventive, à 200 fr. d'amende et à 2350 fr. de frais, peine complémentaire à une précédente. C. C. écope de 5 mois, moins 18 jours de préventive, mais avec sursis pendant 4 ans, et à 600 fr. de frais. I. C. est punie de 5 jours d'emprisonnement, moins 3 sursis en préventive, avec 2 ans de sursis, et à 150 fr. de frais. S. F., est condamné à 3 mois d'emprisonnement ferme (mais cette limite devrait lui permettre de les exécuter hors de son temps de travail, pour ne pas nuire à son effort de réinsertion sociale), moins 6 jours de préventive, et à 500 fr. de frais, peine complémentaire à une précédente. K. J., par défaut, est condamné à 3 mois d'emprisonnement et 250 fr. de frais.

L'après-midi, c'était au tour de C. J., 20 ans, et de O. B., un peu moins de 20 ans, de comparaître sous l'inculpation de vol, tentative de vol et infraction à la loi sur les stupéfiants. Récidivistes aussi, mais le premier semble avoir compris et s'être ressaisi, le second paraissant plus enfermé, et surtout ayant trafiqué assez gros. J. est condamné à 3 mois d'emprisonnement moins 19 jours de préventive, et un sursis de 4 ans, soumis à un patronage, lui est accordé au vu du pronostic favorable, tandis que deux sursis précédents sont maintenus, mais prolongés. Il devra payer 500 fr. de frais, 400 fr. d'amende, 150 fr. d'indemnité à l'avocat d'office et restituer à l'Etat 160 fr. provenant de son trafic illicite de drogue. Quant à B., il est condamné à 12 mois ferme, dont à déduire 20 jours de préventive, et son arrestation immédiate est ordonnée. Un sursis précédent est en outre révoqué, ce qui allongera le total de la peine à subir. En outre, B. devra payer 600 fr. de frais et surtout 49.775 fr. représentant le produit de son trafic illicite de drogue, à l'Etat. La jurisprudence veut en effet, rappelons-le, que le produit total (et non pas seulement le bénéfice!) d'une activité illégale soit dévolu à l'Etat.

MHK

## Sociologues en herbe



Chaux-de-Fonniers, vous avez été « étudiés », cette semaine!

Originale et intéressante expérience, en effet, que celle qu'ont faite treize élèves de huitième année de l'Ecole secondaire des Breuleux: accompagnés de leurs maîtres, MM. Christe et Boillat, ils sont venus s'installer une semaine à La Chaux-de-Fonds pour étudier la ville.

Pour des enfants de 14 à 15 ans, c'est une manière fort intéressante d'apprendre, d'une part, à vivre en communauté (maîtres et élèves logeaient aux Eplatures, dans les locaux de l'entreprise Biéri-Grisoni, et faisaient leur popote eux-mêmes), d'autre part et surtout à acquérir une meilleure connaissance du milieu urbain.

Pendant toute cette semaine, donc, nos sociologues en herbe venus de la campagne ont scruté, exploré, analysé la ville, ou du moins un certain nombre de ses aspects. Ensemble, ils ont visité « L'Impartial », Cridor, le Musée paysan, le MIH et ce matin le Vivarium. Outre ces visites quotidiennes, ils se sont organisés en petits groupes de travail autonomes, étudiant tel ou tel aspect (vie sociale, vie culturelle et artistique, vie sportive, monde du travail, transports et télécommunications) de la communauté chaux-de-fonnienne. Ils ont aussi, naturellement, pris quelques loisirs, (films, football, piscine, etc.), ce qui était encore une manière de découvrir les ressources de la cité en ce domaine!

Même le travail des journalistes locaux a été suivi et examiné par ces regards curieux!

Rentrés chez eux dès ce soir, avec une cargaison de notes, de photos, d'impressions, ces jeunes gens tenteront de donner un prolongement concret à leur camp d'étude en rédigeant un journal, en organisant une soirée pour leurs parents, en informant les autres élèves de l'école.

Pour cette école, qui a une manière sympathique de jouer son rôle de préparatrice à la vie pratique, La Chaux-de-Fonds et les Chaux-de-Fonniers étaient le deuxième sujet d'étude ainsi traité sous forme de camp. L'année dernière, c'était été un travail de biologie près de Saint-Ursanne. D'un biotope à un autre, en somme...

(K - photo Impar-Bernard)

### communiqués

Club 44: Aujourd'hui, 20 h. 30, la Société Dante Alighieri invite le public à assister à la conférence du professeur Giovanni Venturi de l'université de Florence: « Décor et jardins de Ferrare au XVIe siècle ». Avec diapositives inédites.

Au théâtre: Commémoration du bicentenaire de la mort de Jean-Jacques Rousseau, aujourd'hui, 20 h. 30, Musica-Théâtre et le Service culturel Migros présentent: « Le Devin du village » opéra-comique en un acte. Musique et livret de Jean-Jacques Rousseau. Mise en scène de Jacques Devenoges.

Réfection des rues du Manège et du Crêt

## Nouveau « round » au Conseil général

Comme si l'ordre du jour manquait de sujets d'importance (et, pour certains, de mécontentement!), un objet supplémentaire s'ajoute au copieux menu de la prochaine séance du Conseil général, mercredi.

Un objet qui emplira la salle... Il s'agit de la réfection des rues du Manège et du Crêt.

Troisième « round », pourrait-on dire, pour ce thème très disputé.

Le premier, on s'en souvient, avait été la houleuse assemblée d'information publique organisée par le Conseil communal sur ce projet, où les habitants du quartier avaient clairement fait savoir qu'ils ne le voyaient pas de cet oeil ni ne l'entendaient de cette oreille.

Le deuxième, c'était été la séance du Conseil général du 2 mai où, devant les mêmes habitants du quartier venus en masse manifester leur opposition, une majorité s'était dessinée pour le renvoi à une commission, chargée d'étudier plus à fond le problème.

Selon les critères en la matière, cette commission a travaillé avec une diligence exemplaire, puisqu'elle dépose déjà son rapport. Et comme tout le monde estime qu'il faut trancher rapidement, ne serait-ce que parce que l'état de la chaussée et de la voie CJ ne permet pas de tergiverser longtemps, ce rapport, ses conclusions, le débat relatif et la décision du législatif sont mis à ce prochain ordre du jour, bien qu'il soit déjà extrêmement chargé.

Les conclusions? Elles sont simples: la commission, à l'unanimité moins la voix de son président (M. Colomb, soc), RECOMMANDE L'ACCEPTATION DU PROJET tel qu'il a été présenté par le Conseil communal. Détail piquant: cette unanimité des dix membres hormis le président inclut donc l'approbation du représentant de l'alliance des indépendants, parti qui pourtant a proclamé, la semaine passée dans une grande annonce, qu'il « soutiendra sans nul doute » le référendum annoncé comme probable en cas d'acceptation du projet par le Conseil général.

En fait, comme le dit la commission dans son rapport, la discussion a porté et continuera à porter essentiellement sur la POSITION DE LA VOIE FERREE. Le projet des autorités la déplace au centre d'une chaussée élargie. Le contre-projet du groupe de citoyens du quartier la veut main-

tenue sur le côté d'une chaussée demeurant à son gabarit actuel. Il y a, en effet, contre-projet. Il faut d'ailleurs souligner que les opposants, dans ce cas-là, se sont donné la peine de ne pas seulement dire un NON stérile, mais de PROPOSER leur solution de rechange. Ils ont élaboré un dossier très fouillé, comprenant moult dessins, schémas, photos, résultats de comptages et de mesures, pour appuyer leur proposition. On peut même penser, à première vue de cette étude, qu'il ne s'agit pas tout à fait de l'œuvre de profanes absolus!

En résumé, ces opposants rejettent le projet communal parce qu'ils sont, sur le principe, défavorables à la perspective de voir cet axe inclus dans un tracé futur d'évitement sud du centre-ville par les rues Crêtets - Manège - Crêt. Et parce que, sur le détail, ils contestent la valeur d'une voie ferrée centrale et d'un rétrécissement des trottoirs, tant au nom de la sécurité que de la commodité. Ils proposent une réfection entreprise sur la base du tracé actuel, sans autre modification que l'installation d'une signalisation lumineuse à tous les carrefours, signalisation qui ne quitterait la phase du clignotement orange que lors du passage des trains, pour pallier l'inconvénient de la circulation des convois à contre-sens du trafic automobile.

La commission, tant dans sa procédure de travail que dans la forme de son rapport, a innové de manière remarquable, puisqu'elle a invité deux délégués des opposants à toutes ses séances, qu'elle a entendu leurs arguments, étudié leur projet, et qu'elle a inclus dans son rapport final, en regard de ses propres arguments, les arguments des opposants, rédigés par eux-mêmes!

Après cette manifestation de « fair-play », retrouvera-t-on la foire d'empoigne? C'est bien possible! Le groupe d'habitants du quartier, en tout cas, n'a pas l'air de vouloir désarmer. D'un autre côté, après la nouvelle étude de sa commission, le Conseil général peut difficilement faire volte-face, tous les groupes désavouant du même coup leurs représentants dans ladite commission!

Il va y avoir de l'ambiance, mercredi soir, et la salle du Conseil général sera de nouveau trop petite! Et si l'on s'achemine vers un référendum, on n'a pas fini de parler de trous et de bosses, à propos des rues du Manège et du Crêt. Ni de les sentir.

Michel-H. KREBS

## chauxorama

### Noces d'or

M. et Mme Maurice Schindelholz-Matthey, boulevard des Eplatures 5, fêtent aujourd'hui, avec un peu d'avance, le cinquantième anniversaire de leur mariage. C'est en effet le 24 juin 1928 qu'ils se sont mariés. Agés lui de 76 ans, elle de 75, anciens épiciers, ils ont une fille et deux petits-enfants. M. et Mme Schindelholz, qui sont aussi de fidèles abonnés à notre journal, célèbrent ce bel anniversaire en famille.

### Radio - Hôpital... à la radio!

Une fois de plus, Radio-Hôpital aura les honneurs des « ondes publiques », puisque l'émission de la Radio suisse romande réalisée à l'occasion du dixième anniversaire de sa « consœur » chaux-de-fonnienne sera diffusée ce samedi 17 juin de 8 h. à 9 h. dans l'émission « Loisirs en tête », par RSR 2.

Le même jour, mais sur le circuit interne de l'hôpital seulement, comme d'habitude, Radio-Hôpital présentera aux malades sa 93e émission qui accueillera un personnage pittoresque de chez nous, Pierre Augsburger, « le roi du Système D ». On y entendra aussi une interview du chanteur Jacques Debronckart, réalisée lors d'un récent passage chez nous. Les rubriques habituelles, disques à la demande, séquences « surprise », bouteille de champagne à la maman du dernier-né, seront naturellement au rendez-vous.

## avis urgent

TENTES DE CAMPING  
REMORQUES PLIANTES  
et tout le matériel de vacances  
sont exposés chez

## KERNEN-SPORTS au Crêt-du-Loche

En plus des heures d'ouverture habituelles, OUVERTURE SPECIALE  
DIMANCHE 18 juin de 14 à 18 heures  
Venez admirer plus de 15 modèles de tentes exposés

P 13890

## mémento

### La Chaux-de-Fonds

Ancien stand: 20 h. 30, La terre du remords.  
Théâtre: 20 h. 30, Le devin du village.  
Centre des Forges, Pav. des sciences, expos. ACO, 10-12, 14-21 h.  
Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 19 h.  
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13 h.45-20 h.  
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.  
Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h., chromatome.  
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.  
Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., exposition faune marine.  
Galerie du Manoir: Csato, 15 - 19 h.  
Club 44: peinture d'Haïti, 18 - 20 h. 30.  
Cimaise: art pop. chaux-de-fonnier, 16 - 18 h.  
Vivarium: 14 - 17 h.  
ADC: Informations touristiques (039) 23 36 10, av. Léopold-Robert 84.  
Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi, 19 - 22 h., jeudi 20 - 22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19 - 22 h., dimanche 9 - 12 h.  
Le Scotch: Bar-dancing.  
Club 55: Dancing.  
Le Domino: Cabaret-Attractions.  
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
La Boule-d'Or: Bar-dancing.  
Dany's bar: discothèque.  
La Corbatière: Bar-dancing.  
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.  
Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.  
Consult. pour nourrissons: Forges 14, 14 h. 30 - 18 h., tél. 22 22 89.  
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9 - 21 h.  
Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.  
Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23): lundi au vendredi, 14 - 17 h.  
Accueil du Soleil: 14 à 18 h.

Pro Senectute, Fond. pour la Vieillesse, tél. 23 20 20.

SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

Alcooliques Anonymes AA.: tél. (039) 23 36 71 ou 23 75 25.

Armée du Salut: poste de secours, tél. 22 44 37.

La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.

Croix-Bleue: tél. 23 99 96, 16 h. 30 - 24 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Forges, Ch. Naine 2a.

Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Société protectrice des animaux: tél. 22 67 25 ou 23 74 81.

Service soins à domicile: tél. 23 41 26.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.

Police secours: tél. No 117.

Feu: tél. No 118.

### Cinemas

Corso: 20 h. 30, Week-end sauvage.

Eden: 20 h. 30, Papillon; 23 h. 45, Lardcore.

Plaza: 20 h. 30, L'empire des fourmis géantes.

Scala: 30 h. 45, King-Kong.

## Liquidation EXCELSIOR

PULLS & TSHIRTS DAMES  
de taille 34 à 42  
fr. 5.- 10.- 20.-

19831



• LE LOCLE • LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE • LE LOCLE •

CLUB NATATION FRIBOURG \* NATATION SPORTIVE GENEVE \* RED-FISH NEUCHÂTEL \* LE LOCLE-NATATION

## 24 HEURES NAUTIQUES

17-18 JUIN - PISCINE DU COMMUNAL - LE LOCLE 14 équipes totalisant 70 nageurs Départ samedi, 15 heures Arrivée dimanche, 15 heures  
Entrée Fr. 2.— Buvette du Locle-Natation


SWIM-BOYS BIENNE \* CLUB NATATION CAROUGE-ONEX \* CLUB NATATION LA CHAUX-DE-FONDS \* CLUB NAUTIQUE PONTARLIER

**CINÉMA CASINO LE LOCLE**

Vendredi, à 20 h. 30  
Samedi, à 17 h. et 20 h. 30 - Dimanche à 17 h. et 20 h. 30

## Samson et Dalida

avec Hedy Lamarre et Victor Mature. Une fresque monumentale d'un faste et d'une splendeur sans pareil. (12 ans)



Dimanche 18 juin - Départ 13 h. 15  
**BELLE COURSE D'APRÈS-MIDI**  
Fr. 23.—, rabais AVS

Inscriptions - Renseignements  
**EXCURSIONS STAUFFER**  
LE LOCLE - Tél. (039) 31 49 13

## RESTAURANT CHEZ REMO

SUCC. SANDRO  
LE LOCLE - Tél. (039) 31 40 87

CE SOIR VENDREDI

### Porchetta à volonté Fr. 16.-

NOUS CHERCHONS


## ouvrières

Personnes qualifiées ayant bonne vue, pour visitages

## employée de bureau

disposant de matinées, pour travaux de bureau.

Ecrire sous chiffre P 28 - 130436 à Publicitas, Avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.



SOLES FRAÎCHES  
FOIE DE CANARD  
FOIE GRAS MAISON  
FILET DE CANARD AU POIVRE VERT

A. Wagner, maître rôtiisseur  
Tél. (039) 31 65 55



HÔTEL - RESTAURANT  
**FÉDÉRAL**  
« CHEZ BEBEL »  
LE COL-DES-ROCHES  
Tél. (039) 31 23 21

SEULEMENT SAMEDI SOIR,  
« BEBEL » vous servira ses excellents

### filets de perches

sur assiette à Fr. 9.50  
et vous recommander aussi son formidable

**BEEFSTEAK TARTARE (300 gr.)**

Toujours vendredi soir  
ses pieds de porc au Madère  
et samedi midi, pour une tûne  
son demi-coquelet

## AU BUFFET CFF LE LOCLE

DIMANCHE AU MENU :  
**POULE AU RIZ**

Réduction pour les personnes du 3e âge et timbres REKA (également en semaine)

Tél. (039) 31 30 38 Ch.-A. Martin-Körössy

## SPECERAM SA Les Brenets

cherche pour entrée immédiate ou dates à convenir

### un mécanicien outilleur

### un aide-mécanicien

pour son secteur prototypes

### deux ouvrières

pour son secteur métallisation au Locle.

Faire offres à SPECERAM S.A., Service du personnel  
Tél. (039) 32 13 13.

Si par une belle soirée,  
vous désirez faire un peu de marche,  
venez déguster...

### notre coq au vin

ou autres spécialités maison à l'

## Hôtel du Saut-du-Doubs

Les patrons se chargeront de vous remonter aux Brenets!

A la même adresse, on cherche  
**GARÇON DE CUISINE**



**LE DRAGON D'OR**

VENDREDI et SAMEDI  
**DANSE**  
avec LES DRAGONS  
Entrée libre

## GARAGE DU RALLYE - A. DUMONT

Distributeur OPEL - Le Locle

BIENTÔT LES VACANCES,  
choisissez à temps votre nouvelle voiture

OPEL KADETT 1200 S	rouge	1972	38 000 km.
OPEL KADETT Coupé	bronze	1973	38 000 km.
OPEL Ascona 19 SR	blanche	1973	65 000 km.
OPEL Manta 16 Luxe	rouge	1973	59 000 km.
OPEL Rekord 1900 Luxe	bleue	1972	52 000 km.
OPEL Rekord 1900 S, automatique	bleue	1974	46 000 km.
AUDI 80 LS	rouge métallisé	1973	40 000 km.
CITROËN 1200 GS Club	bronze	1975	40 000 km.
PEUGEOT 304	blanche	1972	53 000 km.
RENAULT 17 TL Coupé + hard-top	gris métallisé	1975	56 000 km.
TOYOTA Carina 1600	gris métallisé	1974	52 000 km.

GARANTIE OK  
Service de vente : P. Demierre - Tél. (039) 31 33 33

## GARAGE DU RALLYE

A. Dumont Distributeur Opel  
LE LOCLE

Voitures de service à vendre :

### OPEL REKORD 2000 S

bronze, modèle 1978, 7000 km.  
radio-cassettes

### OPEL MANTA 2000 GT/E

jaune, modèle 1978, 6500 km.  
radio-cassettes

### OPEL ASCONA 16

jaune, modèle 1977, 13 000 km.  
4 portes

Garantie d'usine - Prix à discuter  
Service de vente : P. Demierre  
Tél. (039) 31 33 33

CONFISERIE  
**Jean AMSTALDEN**  
LE LOCLE

## VACANCES ANNUELLES

du 19 juin au 10 juillet 1978

RÉOUVERTURE :  
mardi 11 juillet

## VW 1302

Garantie totale. Fr. 4600.—.  
Tél. (039) 31 46 54

## Fiat 132

Superbe voiture. Fr. 7400.—.  
Tél. (039) 31 46 54

## Toyota Carina 1600

Première main. Fr. 6200.—.  
Tél. (039) 31 46 54

## Fiat 124 Sport

Garantie totale. Fr. 4800.—.  
Tél. (039) 31 10 50.

## Morris Marina 1300

Fr. 4500.—.  
Tél. (039) 31 10 50.

A vendre

## FORD ESCORT RS 2000

blanche, bordée bleu, 59 000 km., parfait état. Prix à discuter.  
Téléphone (039) 31 26 28.

## EXTRA de service

serait engagée pour quelques jours dans la semaine.  
Horaire à convenir.  
S'adresser au Restaurant du Casino,  
2400 Le Locle, tél. (039) 31 38 38.

## SOS DETTES

Vous qui avez des problèmes,  
Intervention rapide et efficace.  
GESTIFIN S.A.  
021 / 93 24 45  
1083 Mézières

Publicité intensive - Publicité par annonces.



## Garage et Carrosserie de la Jaluse

LE LOCLE - Tél. (039) 31 10 50

engage plusieurs

### MÉCANICIENS

ET

### CARROSSIERS

EN AUTOMOBILE.

Salaire d'après qualifications.  
Faire offres ou se présenter.



Notre spécialité du mois :  
**CHARLOTTE RUSSE AUX FRAISES**

CONFISERIE  
**ANGELHORN**  
Temple 7 LE LOCLE  
Téléphone (039) 31 13 47

## LES BRENETS

au RESTAURANT du DOUBS

Tous les jours, midi et soir  
SES EXCELLENTES TRUITES

Ses nouvelles spécialités :  
ENTRECÔTE MARCHAND DE VIN

TOURNEDOS AUX MORILLES  
Restauration chaude jusqu'à 22.30  
Tél. (039) 32 10 91. Famille M. Jacot

A vendre IMMEUBLE avec

## COMMERCE FRONTIÈRE

magasin - essence - change - bar. Situation privilégiée. Possibilités de développement.  
Pour traiter : environ Fr. 80 000.—.  
Ecrire sous chiffre HD 33763, au bureau de L'Impartial.

A vendre

## BUS RENAULT

année 1973, Fr. 4000.—.  
Téléphone (039) 31 46 27, aux heures des repas.

## Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**

dès le : \_\_\_\_\_ je paierai par 3 - 6 - 12 mois \*

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

No - Localité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Prix d'abonnement :**  
3 mois Fr. 30.50 ; 6 mois Fr. 58.— ; annuellement : Fr. 110.—  
Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.  
\* biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.



# Le 125e anniversaire de Chs Tissot & Fils SA Le Locle

## Du comptoir à la grande manufacture

### Six générations d'horlogers

#### ► Suite de la 1re page

Résumons-nous en ajoutant que les produits Tissot furent très appréciés dans ce pays, jusque dans les sphères les plus huppées et que la plus grande partie de la production de la maison y fut absorbée jusqu'à la révolution de 1917. Mais revenons au dix-neuvième siècle.

Un document rédigé par le Dr Henri Buhler nous apprend que Charles-Emile Tissot cumula longtemps sa double activité d'établissement et de voyageur, secondé, surtout après la mort de son père en 1873, par son épouse, très ouverte aux affaires et qui dirigeait le comptoir en son absence.

#### ... Et politicien

C'est certainement grâce à cette collaboration que Charles-Emile Tissot put se consacrer à la chose publique. D'abord membre du Conseil général du Locle, il devint successivement député au Grand conseil de la République et canton de Neuchâtel avant d'entrer au Parlement suisse. Il exerça aussi les fonctions d'inspecteur fédéral des écoles d'horlogerie. Sa présence dans ces différentes instances fut très profitable à l'horlogerie suisse dont il connaissait

évidemment bien les besoins. Il mourut en 1910, après avoir conduit son entreprise à un beau développement...

#### Troisième génération

Son fils Charles après avoir fréquenté l'Ecole d'horlogerie du Locle et suivi notamment l'enseignement de Jules Grossmann, le créateur de la théorie du réglage, était entré au comptoir paternel pour s'y initier aux affaires. Il se rendit lui aussi en Russie et, bénéficiant des excellentes relations nouées par son père et de la renommée des produits Tissot dans le pays, il s'y fixa durant plus de quinze ans pour ne revenir au pays qu'en 1900.

#### La manufacture

A la fin du dix-neuvième siècle et notamment après la fameuse exposition de Philadelphie dont nous avons déjà parlé dans le cadre de l'influence qu'elle exerça sur la mécanisation de l'industrie horlogère, les nouvelles tendances se manifestèrent au point de substituer à la production pièce par pièce, la fabrication mécanisée en série. Les Etats-Unis avaient été des novateurs en l'occurrence, parce qu'il manquait de main-d'œuvre. Pour l'horlogerie, changer de système signifiait consentir

à d'importants investissements en machines et en bâtiments nouveaux et au départ, seule la fabrication très courante s'engagea dans les nouvelles voies, alors que la montre soignée continuait à être produite plus ou moins selon les méthodes anciennes. Toutefois, la technique s'étant perfectionnée, notamment sur le plan de la précision de l'usinage des pièces constitutives, la mécanisation fut adoptée par ceux qui étaient restés jusque là dans l'expectative. Ce courant se généralisa au début de notre siècle et Tissot construisit en 1907 une belle fabrique où l'on commença par conjuguer judicieusement la fabrication par procédés mécaniques et les méthodes de l'établissement. De l'un et l'autre des systèmes, l'on avait retenu que ce qui pouvait servir à la confection d'une montre soignée... Car l'interchangeabilité dont on faisait état déjà dans la publicité de l'époque était encore et malgré tout en amont de la précision absolue...

#### Après la révolution russe : les cinq continents

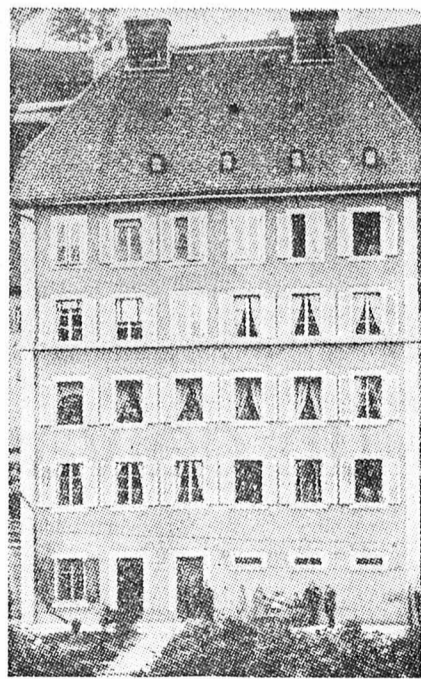
Après la révolution russe il fallut bien s'organiser commercialement pour trouver d'autres débouchés et introduire les produits de la maison sur plusieurs marchés. Sous la raison sociale Chs Tissot et Fils SA, ces efforts furent couronnés de succès. Une force nouvelle était du reste venue renforcer la direction de l'affaire: Paul Tissot, fils de Charles Tissot, lui aussi ancien élève du Technicum du Locle, section d'horlogerie, représentait la quatrième génération d'horlogers qui arrivait à la tête de l'entreprise. Tout en poursuivant et perfectionnant l'œuvre technique et commerciale accomplie par ses parents, il introduisit la marque Tissot sur les cinq continents.

#### En avance d'une guerre

Ses capacités le portèrent, en 1925, au poste de directeur commercial, puis en 1930, d'administrateur-délégué d'Omega, Louis Brandt & Frères SA, à Bienne. L'année 1930 a marqué une importante étape dans l'histoire de l'entreprise. Pour assurer à la fois à Tissot et à Omega détenteurs déjà de vastes ramifications, une base plus large, les deux sociétés s'unirent étroitement en une communauté d'intérêts techniques et commerciaux qui les amena à la fondation de la Société suisse pour l'industrie horlogère SA, Genève (SSIH).

A cette occasion, MM. Gustave et Adrien Brandt (Oméga), entrèrent au Conseil d'administration de Chs Tissot & Fils SA. Les deux marques devinrent harmonieusement complémentaires dans le domaine des prix, de la qualité et de la publicité, tout en assurant à leurs concessionnaires communs un maximum d'avantages. En 1932, la SSIH, s'adjoignit encore Lemania Watch CO SA à L'Orient, qui se consacrait surtout à la fabrication des montres compliquées.

Ce qu'il convient aussi de relever, c'est que sans renoncer à leur existence propre, les deux grandes marques avaient réussi à créer une organisation commune, notamment sur le plan de la distribution, une forme de concentration dont on peut dire en sachant ce qui s'est produit par la suite qu'elle était en « avance d'une guerre... »



Le Comptoir Tissot à la rue du Crêt-Vaillant, en 1853.

#### Vous lirez en page 2...

...Le compte rendu du concert donné samedi dernier par le quartet chaud-fonnier Sas Desinfection à la Grange. Il s'agissait d'une formation free jazz.



Les bâtiments actuels de la Fabrique Tissot. (photo jcp)

#### La véritable envergure

M. Paul Tissot était secondé dans sa tâche par sa sœur, Mlle Marie Tissot. Une femme, un « manager », qui à ses côtés d'abord et dès 1951 à ceux de son cousin germain Edouard-Louis Tissot assumait ses responsabilités avec la conscience, l'intelligence et la compréhension que tous ses collaborateurs lui ont connue.

Nous pouvons ajouter à titre documentaire, que la véritable envergure mondiale de Tissot lui a été conférée

par M. Edouard Louis, grâce à la stratégie industrielle et commerciale qu'il avait développée.

Quant à la centralisation des services « marketing » dès 1970, dans le bâtiment de SSIH Management Services à Bienne, il s'agit là d'une autre histoire. Notons pour conclure que M. Edouard-Louis Tissot quitta la présidence de la société en 1973, date à laquelle son successeur fut nommé en la personne de son fils M. Luc Tissot, sauf erreur sixième du nom.

Roland CARRERA

## La SSIH aujourd'hui

La SSIH est donc indissociable de l'histoire contemporaine de Tissot.

En fonction de l'évolution industrielle et commerciale, d'autres entreprises sont venues se joindre au holding. Lemania (montres compliquées) a ouvert la voie dès 1931. Elle a été suivie, pour ne mentionner que les centres de production, de Marc Favre (mouvements pour montres de dames Omega) à Bienne, en 1955, de Rayville (petits mouvements de montres de dames) à Villeret, en 1961, de Lanco (spécialisée aujourd'hui dans la fabrication des chaînes de montage) à Langendorf, en 1965, d'Aetos (montres ancre à prix économique) à Genève, en 1969, du groupe de fabricants de montres Roskopf Economic Swiss Time (Agon à Mumpf, Buler à Longeau, Continental à Rheinfelden et Ferex à Lugano) en 1971 et enfin, de la société américaine Hamilton Watch CO., à Lancaster, dès 1972. Les activités du groupe ont été complétées dans le domaine de la fabrication de boîtes et de bracelets de haute qualité en 1974 avec Fontana à Sesto

Calende et Artisanor à Genève, ainsi qu'en 1977 avec la fabrique de boîtes Maeder-Leschot à Bienne. En outre, les collections de montres mécaniques ont été complétées d'un riche assortiment de montres électroniques, souvent développées par les chercheurs de SSIH.

En 48 ans, SSIH a acquis également 16 participations, majoritaires ou minoritaires, dans des sociétés de vente qui distribuent ses produits à l'étranger. Elle s'est intéressée d'autre part aux recherches d'entreprises spécialisées dans la fabrication de circuits intégrés (Eurolis à Munich et de piles Electronic Watch Batterie GmbH à Ellwangen).

Sans parler ici des produits de diversification, relevons surtout que de moyenne entreprise qu'elle était à ses débuts, SSIH s'est élevée progressivement au rang de compagnie internationale, contrôlant au total 40 sociétés affiliées situées dans une quinzaine de pays. Dans le secteur horloger, elle occupe le troisième rang mondial des producteurs de montres.

### mémo

#### Le Locle

La Grange: 20 h. 40, Concert de jazz.  
Casino: 20 h. 30, Sanson et Dalila.  
Le Grand-Cachot-de-Vent: expos. Volcans, 14 - 19 h.  
Château des Monts: Horamat.  
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.  
Bibliothèque de la ville: prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30.  
Pharmacie d'office: Coop, jusqu'à 21 h.  
Ensuite le No 117 renseignera.  
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.  
Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.  
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

### communiqués

Conservatoire: Une semaine « Portes ouvertes » du lundi 19 au vendredi 23 juin permettra d'assister sans engagement aux leçons d'instruments, de solfège, de chant, de rythmique. Renseignements et horaires des leçons au secrétariat, tél. (039) 23 43 13. Début des nouveaux cours, septembre 1978.

Au cinéma Casino: Vendredi, 20 h. 30, samedi et dimanche, 17 h. et 20 h. 30, « Sanson et Dalila ». Un film de Cecil B. De Mille avec Hedy Lamarr, Victor Mature, George Sanders, Angela Lansbury et Henry Wilcoxon. C'est l'un des épisodes les plus bouleversants de l'histoire biblique, l'un des films les plus fastueux de l'histoire du cinéma (12 ans).

#### Autres informations locloises en page 9

### état civil

#### MERCREDI 7 JUIN

Décès  
Bichsel née Bertrand, Alice Juliette, née en 1890, veuve de Bichsel Edgar.

#### JEUDI 8 JUIN

Mariage  
Schlappi, Francis Edouard et Braichet, Renée Marie Valérie.

#### VENREDI 9 JUIN

Mariages  
Schafroth, René Pierre et Schaffo, Dominique Brigitte; Prétot, Henri William Edgar et Grandjean-Perrenoud-Comtesse, Patrizia Maria.

Décès  
Miserez née Buchmann, Ida, née en 1881, veuve de Miserez, Paul Louis.

## Un cadeau gratuit si vous acceptez de tester une petite dragée anti-tabac

Ce test est gratuit ! Il vous est offert par le Centre de Propagande Anti-Tabac. Vous pouvez le faire chez vous. C'est facile et ne présente aucun danger. Vous pourrez constater si votre envie de fumer peut être coupée. C'est vous qui jugerez.

Il s'agit d'une petite dragée à base de plantes aromatiques. Elle ne rend pas le goût de votre cigarette insupportable. Vous pourrez fumer comme d'habitude. Mais en aurez-vous envie ? Vous le saurez bientôt.

Pour recevoir ce test (tout à fait gratuitement) et un cadeau surprise, il suffit d'envoyer rapidement une enveloppe portant vos nom et adresse au Centre de Propagande Anti-Tabac (service test FB 20), rue de Lausanne 80, 1211 Genève 2.

Si vous avez plus ou moins l'intention de cesser de fumer c'est là une occasion à ne pas laisser passer.



## EXPOSITION de voitures d'occasion expertisées

ECHANGE - CRÉDIT

par le GARAGE DU VERSOIX (Campoli & Cie)  
Tél. (039) 22 69 88

et le GARAGE GUTTMANN S. A. (M. Proietti)  
Tél. (039) 23 46 81

JEUDI 15, VENDREDI 16 et SAMEDI 17 JUIN  
de 10 heures à 19 heures

AU PARC AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 9  
La Chaux-de-Fonds

Mini 1000, rouge	1973
Datsun 200 L, gris-métal	1975
Ford Fiesta 1.1 S, gris-métal	1977
Audi 80, bleu-clair	1974
Citroën Pallas, 5 vitesses mécaniques	1971
Opel Rekord 1900 S, 4 portes, verte	1973
Opel Rekord 1900 S, 2 portes, rouge	1971
Fiat 128, 4 portes, bleue	1971
Chevrolet Station 25 CV, 5 portes, verte	1975
Opel Kadett City 1200, jaune	1976
Renault 12 Break, vert	1974
Fiat 131, 4 portes, SP 1300, gris-métal	1975
Fiat 131, 4 portes, Sp. 1300, gris-métal	1976
Fiat 127 CL, 3 portes, 1050 cc., rouge	1978
Fiat 127 CL, 3 portes, 1050 cc., gris-métal	1977
Fiat 131 1600 Break, blanc	1976
Fiat 128, 4 portes, jaune	1973
Fiat 132 1800, rouge-métal	1973
Fiat 128, bleue	1971
Mazda 323, jaune	1977
Porsche 911 T, rouge	1971
Audi 80 L, jaune	1977
Audi 80 LS, verte	1973
Fiat 128 Spéciale suisse	1978
Fiat 131 1300 Sp., gris-métal	1976
Fiat 128 CL 1300, verte	1977
VW Golf LS, rouge	1975
Fiat 127, verte	1972
Peugeot 204, blanche	1970
Opel Kadett, rouge, 4 portes	1973
Opel Kadett, bleue, 2 portes	1976
Toyota Corolla 1100, rouge	1969

A tout acheteur, durant ces trois jours, il est offert un bon de 100 litres d'essence



Toutes les marques  
Exposition permanente : plus de 100 modèles

Av. Léop.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03.

A vendre

### Renault 5 Alpine

13 000 km., année 1977, encore garantie.

Tél. (039) 51 19 51.

A vendre à Villars-Burquin s/Grandson

### VILLA NEUVE

5 pièces, 2 bains, cuisine agencée, cave, balcon, terrasse couverte, garage. 850 m2 terrain aménagé. Vue imprenable, arrêt bus sur place.

Prix : Fr. 225 000.-

S'adresser : Gustave HENRY, constructeur 1411 Valeyres-sur-Ursins, tél. (024) 35 11 13.

A louer pour le 1er juillet 1978 ou date à convenir, rue du Progrès 71

### CHAMBRE meublée

totalelement indépendante, part à la douche et au WC. Loyer mensuel : Fr. 105.-, toutes charges comprises. S'adresser à Géranicia S.A., av. Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

### Portes standard

avec cadre - isolées franco. - seulement Fr. 190.-. Rabais de quantité ! Téléphonnez tout de suite: (021) 37 37 12.

### OCCASIONS

Chambres à coucher salons, salles à manger, parois, bibliothèques, tables, buffets, à céder avantageusement.

Meubles Graber Av. L.-Robert 73. Tél. (039) 22 65 33.

## IMMENCILS

Mascara-Crème

### OFFRE SPÉCIALE



Immencils complet avec recharge gratuite Fr. 18.- (au lieu de Fr. 29.-)

LANCÔME PARIS

## LONGINES

Pour assurer le programme de production de la nouvelle montre LONGINES QUARTZ, nous devons engager du

### personnel féminin

habile et consciencieux pour différents travaux d'assemblage, de montage de circuits, et de prémontage.

Nous assurons à LONGINES la formation nécessaire pour la terminaison de ce nouveau produit.

Les offres de services sont à adresser au Service du personnel de la Compagnie des Montres LONGINES à Saint-Imier, tél. (039) 42 11 11.



Longines, une marque du groupe GWC

### Des occasions à ne pas manquer!

Nous renouvelons de nouveau les machines d'exposition de nos magasins présentant quelques petites égratignures :

Machines à laver  
Congélateurs-armoires  
Réfrigérateurs  
Sécheuses  
Cuisinières

Lave-vaisselle  
Congélateurs-bahuts  
Aspirateurs à poussière  
Repassseuses de ménage  
Fours à micro-ondes

Vous trouverez chez nous les meilleures marques, telles que : MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH, SIEMENS, BAUKNECHT, VOLTA, HOOVER, ADORA, SCHULTHESS, INDESIT, PHILCO, SIBIR, ROTEL, NILFISK, etc.

aux fameux super prix FUST les plus bas!

Et malgré cela : garantie pour appareils neufs - Conseils neutres. SERVICE APRES-VENTE FUST, c'est-à-dire à des prix extrêmement avantageux et par de très bons spécialistes; liaison radio sur toutes les voitures!

LOCATION - VENTE - CRÉDIT ou net à dix jours aux conditions avantageuses de FUST

### Ingénieur diplômé EPF FUST SA

La Chaux-de-Fonds : Jumbo, tél. (039) 26 68 65  
Bienne : 36, rue Centrale, tél. (032) 22 85 25



### ENTREPRISE DE MONTAGE HANS LEUTENEGGER S.A.

cherche pour travaux de montage dans toute la Suisse ainsi qu'à l'étranger :

TUYAUTEURS  
SERRURIERS  
SOUDEURS

MÉCANICIENS  
MONTEURS SANITAIRES  
MONTEURS EN CHAUFFAGE  
MONTEURS EN VENTILATION

Travail varié et situation stable. Suisses ou permis C.

Faire offres ou téléphoner  
BERNE : Untermarktweg 28  
Tél. (031) 55 77 44

(NE) BÔLE  
M. B. Emporio  
Tél. (038) 42 59 00  
de 8 à 11 heures

## OCCASIONS



DÈS FR. 150.- AVEC GARANTIE

MACHINES A COUDRE DE TOUTES MARQUES  
CONTROLEES ET REVISEES, EN PARFAIT ETAT

### G. TORCIVIA

83, Av. L.-Robert - Tél. 039 / 22 52 93

La Chaux-de-Fonds



## CYMA

Nous cherchons pour entrée immédiate :

### une jeune fille ou dame

pour différents travaux en atelier

### Département emballage-expéditions

pour ce département nous cherchons pour date à convenir :

### emballeuse-poseuse de bracelets

expérimentée et consciencieuse appelée à devenir responsable du département

### auxiliaires

pour travaux d'emballage et pose de bracelets

Pour ces différents travaux, nous souhaitons engager des personnes consciencieuses et régulières

Faire offres à CYMA SA, Billodes 26, 2400 Le Locle, ou prendre rendez-vous par téléphone au (039) 31 42 53, interne 36.

## GARDY



cherche pour son atelier moderne de galvanoplastie

### un galvanoplaste

possédant son diplôme d'apprentissage.

Nous offrons :

- salaire en rapport avec l'expérience
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- deux horaires à choix
- place de parc
- restaurant d'entreprise
- locaux modernes.

Faire offres avec prétentions de salaire au chef du personnel de GARDY S.A., 1227 Genève, rue Marziano 13-15.

### Lisez L'Impartial MATELAS

de santé  
Ressorta  
ou Robusta  
Reprise de vos matelas usagés  
Fr. 30.-

H. Houriet  
Hôtel-de-Ville 37  
Tél. (039) 22'30 89

J'achète collections de  
timbres-poste

Récents ou anciens.  
Tél. (038) 31 60 28  
ou (038) 31 23 02.

A vendre et à louer environ 120 PIANOS + PIANOS A QUEUE dès Fr. 2780.-, marques : Steinway, Bechstein, Burger & Jakobi, Schmid-Flohr, Feurich, etc.  
Tél. (031) 44 10 82.

### A vendre CARAVANE

4 places  
Fr. 1500.-  
Tél. (039) 31 46 38.

Fabrique de boîtes de montres engagerait

### mécanicien-prototypiste

- pour s'occuper de son département création  
- pour réaliser les modèles d'après plans et désirs de clients  
- Place intéressante et stable.  
Ecrire sous chiffre 28-20761 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.



Aux Geneveys-sur-Coffrane, la 21e Fête cantonale des musiques

# La fanfare attire encore les jeunes

Les 16, 17 et 18 juin, le village des Geneveys-sur-Coffrane vivra un important moment musical, qui constituera en même temps une grande première. En effet, les Geneveys-sur-Coffrane accueilleront ce week-end, à l'occasion de la 21e Fête cantonale des musiques neuchâtelaises, les 40 fanfares, membres de l'Association. Cela représente environ 1300 musiciens. La dernière fête cantonale organisée au Val-de-Ruz l'a été en 1954, à Cernier.

Recevoir une telle brochette de virtuoses amateurs — ainsi que des centaines de spectateurs — représentait pour Les Geneveys-sur-Coffrane (environ 1300 habitants) un pari important. Plus, un risque. La fanfare municipale, L'Harmonie, et l'Union sportive (qui dispute actuellement les finales de Ire Ligue) ont accepté, il y a environ un an, de relever le défi.

A cet effet, un comité d'organisation a été mis sur pied. Présidé avec dynamisme par M. Félix Bernasconi, il s'est d'emblée mis au travail. La tâche s'avère difficile, mais intéressante. Organiser une telle manifestation requiert en effet du tact, de la patience, de l'imagination et de l'audace.

Une tente de 3000 places a été dressée. Un budget de 80.000 francs a été nécessaire pour offrir à la population du lieu et des environs un programme de choix et de qualité. C'est ainsi que le vendredi soir, la désormais réputée fanfare de Boudry donnera un concert de gala et le Old School Band un concert de jazz new-orléans. Un bal suivra la production de ces deux formations, avec en alternance deux orchestres, l'Old School Band et les Pier Nieder's.

Samedi, l'émission de la Radio romande, « Le Kiosque à musique », animée par Roger Volet, sera diffusée en direct de la halle de fête. Le même soir, La Musique d'Engelberg (51 exécutants) — une des meilleures fanfares d'Europe — donnera un show, composé de multiples pièces formant un ensemble de cartes postales musicales à travers le monde. Ensuite l'orchestre The Music Friend's prendra le relais sur les planches pour la partie dansante.

## Concours de marche et audition

Toutes les fanfares participeront au concours de marche et se présenteront

également devant le jury pour une audition. Mais cette année, il n'y aura pas de classement officiel. Par contre lors de la dernière fête cantonale au Landeron, en 1975, il y avait eu un concours officiel. (Le principe de l'Association exige qu'il y ait, en alternance, une fête avec concours et classement officiels et une sans, cela afin de décomplexer les petites formations, peu friandes de compétition).

Cette année, les fanfares recevront néanmoins, par écrit, une critique constructive détaillée de leurs prestations, élaborée par un jury très compétent, formé de musiciens et de compositeurs. Les auditions débiteront déjà samedi après-midi, pour se poursuivre dimanche matin. Le dimanche après-midi, le public pourra assister au concours de marche et à la suite des concerts donnés par les différentes fanfares de l'Association à la Halle de fête. A relever encore pour le dimanche matin, l'instant solennel que vivront population et musiciens lors de la remise officielle de la bannière cantonale.

## Fanfares en vue

Les 40 fanfares de l'Association sont réparties en différentes catégories, selon leurs possibilités musicales, techniques, d'effectifs, etc. (Dans l'ordre crescendo, il existe : 4e, 3e, 2e, 1ère divisions avec au sommet de la pyramide la classe « Excellence ».) Inutile de préciser que l'on trouve très peu de fanfares dans les divisions du sommet. En « Excellence » se produiront, la Fanfare des Brenets (65 exécutants, dir. M. Aubert), Les Armes-Réunies de La Chaux-de-Fonds (65 exécutants, dir. Ch. Frison). 1ère Division, le public pourra apprécier la Fanfare de Boudry (38 exécutants, dir. G. Viette), la Lyre de la Chaux-de-Fonds (45 exécutants, dir. H. Zimmerli) et la Musique militaire de Neuchâtel (55 exécutants, dir. Cl. Delley).

## Le point avec M. Wicky

Avec M. Maurice Wicky, président de l'Association cantonale des musiques neuchâtelaises, nous avons fait le point sur la situation des fanfares au plan cantonal. « L'Association se porte bien. Toutes les fanfares du canton en font partie. Y compris les musiques ouvrières du Locle et de La Chaux-de-Fonds, ainsi que la Fanfare des Cheminots de Neuchâtel. Cela représente près de 1300 musiciens. L'effectif est en augmentation. En effet, lors de la dernière fête cantonale en 1975, l'Association comptait 1100 membres.

Beaucoup de jeunes — et aussi des filles — s'intéressent à la fanfare. La Fanfare de La Chaux-du-Milieu, par exemple, compte 25 membres de moins de 20 ans sur un effectif de 44.

En ce qui concerne les directeurs, je dirais « qu'ils ne courent pas les rues ». Il est d'ailleurs fort difficile de devenir directeur d'une fanfare ».

En conclusion, citons cette réflexion de M. Félix Bernasconi, président de l'organisation. « Une telle fête est une occasion de se retrouver entre musiciens des quatre coins du canton. Elle permet aussi d'établir des contacts avec la population du lieu et des environs. Cela dans un grand esprit d'amitié ».

Cette fête ne peut donc se réaliser que par un travail d'équipe mobilisant de nombreux volontaires dévoués à la cause de la musique. (pab)

## Programme général

### VENDREDI - HALLE DE FÊTE

- 20 h. 00 Grand concert de gala par la Fanfare de Boudry
- 21 h. 30 Concert de Jazz New-Orléans par l'Old School Band
- 22 h. 30 Grand bal l'Old School Band 7 musiciens Pier Nieder's, 5 musiciens

### SAMEDI - HALLE DE FÊTE

- 11 h. 00 Emission de la Radio romande « Le Kiosque à Musique »
- 20 h. 00 Show international par la Musique d'Engelberg (51 musiciens)
- 22 h. 30 Danse, The Music Friend's

### DIMANCHE

- 07 h. 30 Départ du cortège
- 08 h. 00 Début des auditions : Chapelle du Bon Pasteur et annexe de l'hôtel
- 08 h. 00 Remise de la bannière cantonale (terrain de football)
- 10 h. 00 Concerts à la halle de fête
- 14 h. 15 Début du concours de marche
- 15 h. 20 Concerts à la halle de fête
- 17 h. 30 Proclamation des résultats



Les Geneveys-sur-Coffrane

ENTREPRISE  
DE MENUISERIE

CHARPENTE

COUVERTURE

**André Sigrist**

Les Geneveys-sur-Coffrane  
Tél. (038) 57 11 13 - 57 13 18

**B** MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ  
GÉNIE CIVIL - CARRELAGE  
2206 LES GENEVEYS SUR COFFRANE  
(SUCCURSALE A NEUCHÂTEL)  
**BERNASCONI & C<sup>IE</sup>**

**ESCO S.A.**

Fabrique de machines Les Geneveys-sur-Coffrane  
engage tout de suite ou pour époque à convenir

**mécaniciens  
fraiseurs  
aides-mécaniciens  
rectifieurs-  
planeurs  
tourneurs  
personnel à former**

Appartement à disposition, réfectoire, garderie

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous  
téléphoner préalablement au (038) 57 12 12



Grande première  
en Europe

**Le Grenier**

vous présente

**Victor Scott**

l'extraordinaire  
ORCHESTRE NOIR  
AMÉRICAIN  
6 musiciens et musiciennes

et en VEDETTE

**Victor Scott**

Rôtisserie - Bar-Dancing

Réservez vos tables

Les Geneveys-sur-Coffrane

Tél. (038) 57 17 87

**chaufisol**

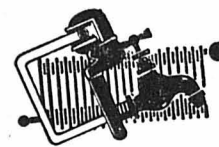
Chauffage  
+ isolation injectée

**J.-C. Leprieur**

Fontainemelon

Tél. (038) 53 10 64

Devis sans engagement



**ALFRED MENTHA**

Maîtrise fédérale. Anc. entreprise SCHLEPPY

Les Geneveys-sur-Coffrane

Tél. (038) 57 11 45

Installations sanitaires  
Ferblanterie  
Chauffage

Offres, études  
devis sans engagement



*L'épithèse  
d'une bonne table*



**Entreprise Ed. L. Schutz**

Peinture, pose de papiers peints

Rénovations: immeubles - façades

appartements Travail soigné

Prix modérés - Devis sans engagement

Tél. (038) 53 18 05

Chézaré



**GARAGE ET CARROSSERIE DE L'EST**  
 Visinand & Asticher  
 Est 27 - Tél. (039) 23 51 88  
 Nos belles occasions expertisées

**Simca 1100 Break**  
 1974 - Fr. 5800.—

**Simca 1301**  
 1974 - Parfait état - Fr. 5400.—

Par suite de la démission honorable du titulaire, la commune de Colombier met au concours, pour entrée immédiate ou à convenir, un poste d'

**employé (e) d'administration**

Nous cherchons une personne pouvant travailler de façon indépendante et ayant de l'initiative.

Obligation de prendre domicile sur le territoire communal.

Traitement: selon échelle des traitements de l'administration communale, caisse de retraite, semaine de 5 jours.

Les offres de services manuscrites, avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats, sont à adresser au Conseil communal, 2013 Colombier, jusqu'au 26 juin 1978.

CONSEIL COMMUNAL

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre compagnon!

**À VENDRE**

**NEUCHÂTEL**  
**VASTE DEMEURE ANCIENNE**  
 plusieurs appartements; grandes dépendances. Dégagement, terrasse, jardin et vigne. Cette propriété présente beaucoup de charme.

**CORTAILLOD**  
**BELLE VILLA MODERNE**  
 partiellement mitoyenne. 6 1/2 pièces. 2 salles d'eau, salle de jeux, salon avec cheminée, cuisine agencée, dépendances, garage, jardin ensoleillé, situation tranquille.

**SAINT-AUBIN (NE)**  
**IMMEUBLE LOCATIF**  
 16 appartements. Construction récente. Bon rendement. Situation dominante et tranquille.

**TERRAINS À CONSTRUIRE**  
**VILLAS**  
 Bevaix, Corcelles, Cormondrèche, Enges, Gorgier, Sauges.

**CHALET**  
 Hauts-de-Gorgier.  
**LOCATIF**  
 Neuchâtel

**VOTRE VILLA SELON VOS DÉSIRES**  
 — Pas de plan contraignant  
 — Esquisse gratuite par l'architecte, selon vos directives et vos goûts  
 — Construction traditionnelle de première qualité  
 Prix garanti par contrat  
 — Financement à 80%  
 DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION SANS ENGAGEMENT

**FIDUCIM SA**  
 Grand-Rue 18  
 2034 PESEUX  
 Tél. (039) 31 54 44

**À louer dans ancienne maison rénovée grands appartements**  
 état impeccable, confort intégral, ascenseur, concierge, centre ville, prix raisonnables. Libres tout de suite ou à convenir. 1 de 1 1/2 pièce. 1 de 2 pièces.

**Locaux**  
 à l'usage d'atelier. Equipement électrique.  
 Ecrire sous chiffre LZ 13628 au bureau de L'Impartial.

*Voici une chambre à coucher de haute qualité à un prix plus que raisonnable!*



**3980.-**  
 franco domicile

Ce magnifique modèle en noyer est livrable également en acajou fr. 3860.—  
 Lits jumeaux ou lit français.

A voir dans notre grande exposition parmi un choix incomparable de mobiliers du plus simple au plus luxueux.  
 Sur désir, facilités de paiement.

Expositions Meyer à Neuchâtel, Lausanne, Genève et Berne

Reprise de vos anciens meubles aux meilleures conditions.

Heures d'ouverture:  
 de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30  
 Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.  
 Fermé le lundi matin

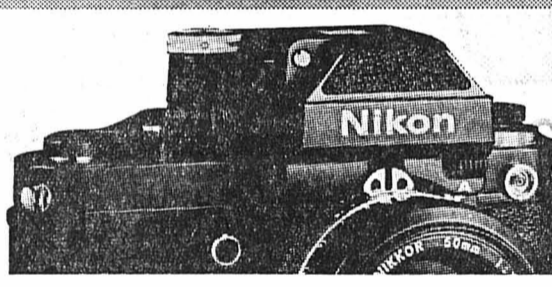


A Neuchâtel, pendant les transformations la vente continue

Pas de problème de parking  
 Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes Rives), à 5 min. de notre exposition

**meubles meyer neuchâtel**  
 fbg de l'hôpital  
 tél. 038/25 75 05

**RADIO TV STEINER**

**PHOTO CINE**  
 location Système Steiner

**Nikon F2A Photomic** \*par mois  
 61.-  
 Obj. 2.0/50  
 Extraordinaire. Robuste.  
 \* valeur calculée sur 24 mois. 12 mois minimum.  
 Venez choisir votre appareil: les meilleures marques en exposition!

**Canon AE1** \*par mois  
 34.-  
 avec Canon FD 1,8/50 Compact. Automatique.  
 Avec sac.

**BOLEX B122** \*par mois  
 75.-  
 5122 Sonore.  
 Caméra 8 et S8.  
 Macro-Zoom 1,8/12-72

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
 53, Av. Léopold-Robert  
**23 42 42**

**RADIO TV STEINER**

**À VENDRE**  
**Sunbeam 1500 GT**  
 57 000 km., expertisée, bon état. Prix: Fr. 2500.—. Tél. 039/26 94 29, après 18 h.

**au printemps**

cherche

**dames ou demoiselles d'office**

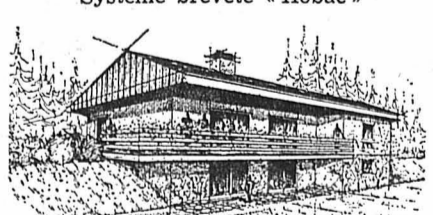
pour le bar à la demi-journée, matin ou après-midi.  
 Entrée immédiate ou à convenir.

**VENDEUSE**  
 pour le rayon des jouets, les après-midi.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

**VOTRE MAISON CLEFS EN MAINS**  
 Système breveté « Hobac »

Plus de 15 ans d'expérience



dans la construction par éléments préfabriqués

**TYPE 101 = s.-sol 101 m2 + rez 101 m2 Fr. 145 500.-**  
**TYPE 111 = s.-sol 101 m2 + rez 101 m2 Fr. 152 000.-**  
**TYPE 121 = s.-sol 121 m2 + rez 101 m2 Fr. 179 000.-**

Tous les types complètement équipés.  
 Plus de 50 villas construites dans notre région.

- Temps de construction: 6 à 8 semaines après dalle
- Tous les types avec rez et sous-sol sous-sol complet en maçonnerie
- Isolation remarquable = économie de chauffage
- Les mêmes villas réalisables en dur « prix sur demande »
- Possibilité d'exécuter certains travaux soi-même

Demande pour documentation à:  
**HOBAC S. A., 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane**  
 ou tél. (038) 57 16 96, de 19 à 21 heures

**A BURGNER AG/SA**  
**TAPIS - TEPPICH DISCOUNT**  
 2500 Biel/Bienne, Murtenstrasse 7

**À VENDRE**  
**pressing nettoyage chimique**  
 au centre de la ville de Neuchâtel.  
 Affaire intéressante  
 Minimum Fr. 20 000.— pour traiter.  
 Ecrire sous chiffre 87-816 aux Annonces Suisses SA, Neuchâtel ou téléphoner au (038) 33 35 26, de 9 à 14 heures.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**MADAME, MONSIEUR,**  
 Maison suisse vous propose

**gains accessoires importants**

à la condition que vous disposiez de 2 heures par jour. (Éventuellement à plein temps.)

Pour de plus amples informations, téléphoner à notre directeur du personnel, M. B. von Allmen, tél. (038) 24 22 84, de 9 h. à 21 h.



## • LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes •

### Bonne route à la Féminine

Entraînés depuis de longs mois par Mlle Marie-Madeleine Schindelholz, dont les efforts sont soutenus par MM. Emile Hahn et Daniel Huguenin, la Féminine de la Société fédérale de gymnastique du Locle, le groupe des dames et la section athlétique qui y sont attachés, ont quitté Le Locle ce matin pour rejoindre à Genève des milliers d'autres femmes-gymnastes.

Toutes participent aux joutes sportives et concours organisés dans le cadre de la Fête fédérale de gymnastique, dont le prologue s'est déroulé avec faste ces jours-ci.

Dans une prochaine édition, nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur l'intense préparation à laquelle toutes les sections locales de la SFG se sont soumises pour défendre vaillamment les couleurs de notre cité.

Les résultats obtenus récemment à Fontainemelon et à Neuchâtel, sur lesquels nous reviendrons également, sont une brillante démonstration des efforts consentis, à tous les échelons, sous la conduite de moniteurs qualifiés et dévoués.

(rm)

### A la Fédération suisse des tireurs au pistolet

## Concours de sections décentralisées

Le week-end dernier, la Société de tir au pistolet du Locle organisait dans son stand des « Jeanneret », le concours de sections de la Fédération suisse des tireurs au pistolet. 124 tireurs représentant neuf sociétés du canton de Neuchâtel participaient à ce concours dont voici le classement.

#### CLASSEMENT DES SECTIONS

1. Armes-Réunies, La Chaux-de-Fonds (17 tireurs, moyenne 92,777 points); 2. Infanterie, Neuchâtel (20, 91,800); 3. Pistolet et revolver, Le Locle, (25, 88,916); 4. Armes-Réunies, Colombier (11, 87,428); 5. Armes de guerre, Peseux (7, 87,285); 6. Pistolet et PC, St-Aubin (18, 86,222); 7. Société de tir, Les Brenets (11, 86,142); 8. Armes de guerre, Cerneux-Péquiognot, (8, 86,000); 9. Armes-Réunies, La Côte-Engollon (7, 81,000).

#### MEILLEURS RÉSULTATS INDIVIDUELS

96 points, André Wampfler, La Chaux-de-Fonds et Frédy Jeanmairet Bros-Dessus; 95, Ernest Schneebeli La Chaux-de-Fonds et Jean-Louis Roquier Peseux; 94, André Castioni et Louis Geinoz La Chaux-de-Fonds, Henri Buchs La Côte-aux-Fées, Marcel Mermoud Neuchâtel, Henri Robert Peseux; 93, Edmond Iff Corcelles, Pierre Giroud Neuchâtel, Werner Noetzel Cortaillod, André Dubois et Francis Maillard Le Locle, Eric Monnier Villiers; 92, Thérèse Clément Neuchâtel, Frédy Blaser La Chaux-de-Fonds, Pierre Galland Neuchâtel et Gérard Burgat St-Aubin; 91, Charles Gilliéron

## On en parle au Locle

Il est des moments où, sans raison apparente, l'homme a envie de tout planter là pour un temps et de s'évader en silence du contexte rythmé et bruyant de la vie quotidienne. Le travail, la rue, la télévision, la radio, ont certainement un pouvoir commun, celui d'accaparer l'esprit de l'être humain, de l'empêcher de rêver et de se libérer de mille contraintes. Chacun dès lors ressent parfois le besoin impérieux de casser le rythme et de souffler un peu. En principe, les loisirs sont faits pour ça, mais les loisirs, ce sont aussi en partie les soucis de la circulation, la télévision, les comités, les obligations diverses.

Les hommes le savent bien et depuis longtemps: la véritable évasion, celle qui redonne du tonus et qui remet du cœur au ventre, c'est la communion avec la grandeur de la nature, sa beauté impressionnante, ses silences et ses chants multiples, la véritable évasion, c'est un petit coin tranquille pour pêcher, un bouquin avec lequel on s'entend bien. Ce n'est pas forcément la solitude, non, mais seulement la possibilité d'oublier durant quelques heures tout ce qui attache. Au fond, c'est un immense besoin de liberté et cette liberté, elle est là, tout près de nous. Il suffit d'en user et de savoir prendre le temps nécessaire pour vivre de temps à autre quelques instants à l'écart de la rigueur calculée des choses et des faits.

Ae.

## Brot-Plamboz : crédits acceptés

Sous la présidence de M. Gilbert Robert, le Conseil général a tenu séance.

Les aléatoires des Collèges de Brot-Dessus et les Petits-Ponts étant en mauvais état, M. Robert Martin, président de commune présente divers projets de godronnage. A cet effet un crédit de 12.000 fr. est sollicité et après quelques questions il est accepté.

M. Jean-Louis Ducommun, chef du dicastère des forêts rappelle le projet de la dernière assemblée concernant la part de la commune à verser à la

La Chaux-de-Fonds, Claude Jeanneret Neuchâtel, Michel Jeanneret, Jean Lengacher et Jacques-Alain Perrin Le Locle, François Eisenring Les Brenets et Walter Hirsig Le Locle; 90, Jean-Claude Lehmann La Chaux-de-Fonds, André Redard Neuchâtel, Alex Roost La Chaux-de-Fonds, Gilbert Freymond Nyon, Yves Lachat Neuchâtel, Lucien Schneider Le Locle, Robert Blondeau Bevaix, Franz Holzmann Neuchâtel, Guy Muller St-Aubin. (comm)

## Entre Monts et Communal

### Trois voitures embouties

Hier à 12 heures, M. M. H. M., des Brenets, descendait en voiture la rue du Corbusier. A la hauteur de l'immeuble No 15 il a perdu la maîtrise de sa machine et a embouti trois voitures en stationnement au sud de la chaussée. Dégâts matériels importants. A la suite de cet accident, la police cantonale du Locle recherche à titre de témoin le conducteur d'une Alfa Romeo Sud de couleur orange qui montait la rue du Corbusier au moment de l'accident.

### Nomination flatteuse

La semaine dernière, lors de sa constitution officielle, l'Association neuchâteloise des chefs de chœurs, qui groupe une trentaine de membres, a formé définitivement son comité, sous la présidence de M. Francis Perret. A cette occasion, M. Gérard Rigolet, directeur du Chœur mixte de la paroisse catholique romaine du Locle et de la Chorale du Verger, a été désigné au poste de secrétaire-correspondant.

Le développement de l'art choral, le perfectionnement des membres et la défense de leurs intérêts sont les buts essentiels poursuivis par la jeune association.

Celle-ci, parallèlement à cette activité de base, pourra envisager la prise en charge de cours de direction et de lecture musicale, l'organisation de séminaires et la gérance d'un service de documentation.

### Nomination

Dans une de ses dernières séances, le Conseil communal de la ville du Locle a désigné M. Jean-Claude Girard, du Locle, aux fonctions d'aide-concierge de la piscine-patinoire du Communal.

## LA BRÉVINE

### Nouveau président du Conseil général

Hier soir, le Conseil communal de La Brévine se réunissait afin d'examiner les comptes de l'exercice 1977. Ces derniers ont été acceptés et présentent un bon net de 2176 fr. 55 alors que le budget prévoyait un déficit de 11.760 francs.

Par ailleurs, le législatif s'est donné un nouveau président en la personne de M. Walter Moser qui remplacera M. Gilbert Aellen qui a fonctionné durant une année. (jep)

Coopérative neuchâteloise de valorisation du bois et là aussi le crédit de 8000 fr. est accepté.

Depuis quelques années, décision avait été prise de moderniser l'éclairage public de la commune. A Brot-Dessus et aux Petits-Ponts c'est chose faite. Reste le hameau de Plamboz et comme l'ENSA envisage de mettre le réseau sous terre, durant les années 1978 et 1979, ces travaux pourraient s'exécuter en même temps. Le crédit demandé de 8500 fr. paraît bien élevé pour trois candélabres mais est tout de même accepté. (fm)

## PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Association neuchâteloise de tourisme pédestre

## On balise pour les promeneurs

Le tourisme pédestre appartient au développement des loisirs. On pourrait penser qu'il puisse se pratiquer d'une manière « sauvage », chacun fréquentant les lieux qu'il connaît et les itinéraires ad hoc. Ce serait limiter la zone géographique des amateurs de randonnées à celle qu'ils connaissent et se restreindre à un cercle d'initiés. L'Association neuchâteloise de tourisme pédestre, qui tiendra dimanche son assemblée générale, est de celles qui font que les itinéraires offerts tant aux visiteurs étrangers qu'aux indigènes soient balisés, que n'importe qui puisse parcourir le canton en sachant où aller, quoi voir, quel temps y consacrer. L'ANTP effectivement ne s'occupe que de balisage. Ce qui n'est pas la moindre des choses.

Créée en avril 1944, l'association compte actuellement 3900 membres qui paient une très modeste cotisation de 5 fr. tandis que la plupart des communes du canton se sont portées membres donatrices. Durant le dernier exercice, comme devaient l'expliquer hier lors d'une conférence de presse MM. Aubry, président, Leuba, secrétaire et Worpe, chef technique, l'association a réalisé un immense travail. Ses dépenses se sont montées l'an dernier à quelque 32.000 francs, dont l'essentiel a été consacré à l'acquisition et la pose de signaux indicateurs. Il ressort d'une statistique fédérale que le canton de Neuchâtel vient en second rang après Berne pour les kilomètres d'itinéraires signalisés. L'association a depuis deux ans mis en place de nouvelles structures, de façon à disposer de baliseurs dans toutes les régions du canton. Elle a aussi noué des relations avec l'administration cantonale des Travaux publics pour obtenir certains aménagements nécessaires à l'amélioration et à la sécurité des promeneurs, le principe étant d'éviter dans la mesure du possible que les itinéraires conseillés passent par des routes à grande circulation.

L'ANTP balise donc les itinéraires. Elle est représentée au sein des sociétés telles que celles des Sentiers du Doubs, des gorges de l'Areuse, etc., sociétés qui ont charge d'entretenir les itinéraires. Ce balisage, effectué par des bénévoles, occupe une quinzaine de personnes chaque week-end, des volontaires qui ont suivi des cours pour savoir comment placer les nouveaux panneaux et nouvelles flèches dont on apprécie la visibilité et la durabilité. Des cartes d'itinéraires sont également posées dans certains halls de gares ou de stations de transports publics qui seront progressivement mises à jour. De même, l'ANTP dispose d'une carte des randonnées dans le canton de Neuchâtel qui peut être obtenue à son

secrétariat, l'ONT à Neuchâtel, moyennant un prix modique. Durant l'exercice écoulé, comme l'a précisé le nouveau chef technique M. Worpe, on s'est attaché à développer l'équipe des baliseurs de telle façon que toutes les régions du canton soient couvertes. Les travaux suivants ont été exécutés : création de trois nouveaux itinéraires, pose de poteaux et indicateurs nécessaires, balisage : Gorgier-Saint-Aubin, Roche-Devant, la Grand Vy par le chemin de la Virbe; Gorgier-Saint-Aubin, la Baronne, également par le chemin de la Virbe; le Pâquier, les Bugnens par le chemin du Chargeoir. Balisage complet des itinéraires suivants : Bevaix-fruilière de Bevaix, signal du Lessy; Bevaix-Roche-Devant, La Grand Vy; Bôle-pont des clés nord-Chambrelin-Rochefort; les Bugnens Pertuis-Les Convers; Pertuis-Grand Combe-Renan; Les Convers-Grand Combe Renan. Ceci en plus des itinéraires mis à jour et de celui du chemin des Crêtes du Jura La Ferrière-La Ciboire, les Convers-Vue-des-Alpes dont le balisage a été effectué en collaboration avec l'association du Jura suisse.

Durant l'exercice toujours, 118 panneaux indicateurs ont été posés, 11 poteaux de bois, 9 poteaux métalliques, des flèches, des triangles, qui permettent aux amateurs de nature de savoir où ils vont, et d'apprécier d'autant mieux les sites neuchâtelois. (jal)

## NEUCHÂTEL

### Automobiliste légèrement blessée

Hier à 17 h. 30, une automobiliste de Bevaix, Mme Michèle Favre, 29 ans, était à l'arrêt au carrefour du Dauphin venant d'Auvergnier, avec l'intention d'emprunter la rue Martenet. A un moment donné, elle s'est engagée au travers des voies nord et sa voiture a été heurtée par la voiture conduite par Mme R. M. de Môtiers qui circulait sur la route nationale 5 de Neuchâtel en direction d'Auvergnier et qui tout d'abord s'était engagée sur la présélection de Serrières avant de finalement poursuivre sa route tout droit. Mme Favre a été conduite à l'Hôpital des Cadolles par l'ambulance pour y subir un contrôle. Elle a ensuite pu regagner son domicile.

### Assemblée générale de La Neuchâteloise-Assurances

Par manque de place nous reviendrons dans notre prochaine édition à l'assemblée générale de La Neuchâteloise-Assurances qui a eu lieu hier matin à Neuchâtel.

## COLOMBIER

### Jeune conductrice accidentée

Une automobiliste de Fleurier, Mlle Marie-Thérèse Lopez, 21 ans, circulait, hier à 18 h., de Bôle en direction de Colombier. Peu après la station Margot, elle a perdu la maîtrise de sa machine qui est sortie de la route à droite pour heurter le mur du pont enjambant la voie CFF. Souffrant de fractures probables aux deux jambes, Mlle Lopez a été transportée à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel par l'ambulance.

## DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

## Plus de 300 exploitations agricoles dans le Val-de-Ruz

Lors du recensement fédéral des exploitations agricoles de 1975, dont les résultats sont connus depuis quelque temps, on a dénombré dans le district du Val-de-Ruz 312 exploitations agricoles, dont 117 en zone de montagne. Dans 244 exploitations, le chef a l'agriculture pour profession principale. 175 exploitations, dont 71 en zone de montagne, sont formées surtout de terrain en propriété, soit un peu plus de la moitié.

### DIMENSION DES EXPLOITATIONS

53 exploitations (14 en zone de montagne) ont de zéro à un hectare. 11 exploitations (2) ont de 1 à 5 hectares. 16 exploitations (9) ont de 5 à 10 hectares. 83 exploitations (39) ont de 10 à 20 hectares. 136 exploitations (47) se situent entre 20 et 50 hectares, alors que 13 exploitations (6) dépassent les 50 hectares.

## La France à notre frontière

### A Fournet-Blancheroche

## Ouverture d'un « Chalet d'accueil »

On sait que les autorités communales de Fournet-Blancheroche, village voisin du département du Doubs, ne manquent pas d'initiative. Ce sont elles, notamment, qui sont à la base de la création, voici quelques mois, de la « commission de coopération transfrontalière » qui voit des localités de part et d'autre de la frontière collaborer à l'étude de problèmes communs. Le Conseil municipal de Fournet-Blancheroche vient de prendre une nouvelle initiative. Il a lancé l'idée d'un « chalet d'accueil », idée qui vient précisément de se concrétiser. Ce chalet, construit dans le village, de style traditionnel, où le bois domine, situé en bordure de la route nationale, sera ouvert sans cérémonie samedi prochain. L'été, les visiteurs pourront y trouver quantité d'informations sur les promenades possibles, sur les possibilités d'hébergement, les sites de la région (dans son cadre le plus général); ils pourront également faire du change si besoin est et acheter des produits typiquement locaux: salaisons, fromages, vins du Jura (Arbois) etc. L'hiver, le chalet servira à recevoir les skieurs de randonnée qui pourront obtenir toutes les données voulues sur les itinéraires balisés, les pistes, tout ce qui peut être utile au touriste aussi bien qu'à l'indigène jurassien. (L)

Dans le district, il y a en moyenne 10 parcelles par exploitation (3 pour les zones de montagne), d'une surface moyenne de 213 ares (598 pour les zones de montagne).

La surface agricole utile, pour le district, est de 601.609 ares, dont 237.614 en zone de montagne. Les grandes communes agricoles sont: Dombresson, avec 96.525 ares, Chézard-Saint-Martin, avec 65.249 ares, Boudevilliers, avec 65.249 ares, Le Pâquier, avec 57.753 ares et Savagnier, avec 56.344 ares.

### EXPLOITATIONS PAR COMMUNES

Boudevilliers a 33 exploitations agricoles, (une en zone de montagne), Cernier 12 (4), Chézard-Saint-Martin 32 (15), Coffrane 16 (1), Dombresson 45 (27), Engollon 10, Fenin-Vilars-Saules 24 (2), Fontainemelon 8 (2), Fontaines 21 (5), Les Geneveys-sur-Coffrane 14 (4), Les Hauts-Geneveys 12, Montmolin 9 (3), Le Pâquier 24, Savagnier 29 (7), Valangin 6 et Villiers 17 (10). Ce sont donc Dombresson et Chézard-Saint-Martin qui comptent le plus d'exploitations agricoles.

En moyenne, les exploitations ont 9

### PERSONNEL PERMANENT

Dans tout le district, 418 hommes et 97 femmes travaillaient dans l'agriculture, de manière permanente. Pour la montagne seulement, les chiffres sont de 142 et 34. Ils se répartissent comme suit, dans les communes: Boudevilliers: 47 hommes et 19 femmes, Cernier 38 et 3, Chézard-Saint-Martin 45 et 19, Coffrane 22 et 8, Dombresson 53 et 13, Engollon 12 et 2, Fenin-Vilars-Saules 22 et 4, Fontainemelon 6 et zéro, Fontaines 29 et 5, Les Geneveys-sur-Coffrane 16 et 5, Les Hauts-Geneveys 10 et 2, Montmolin 16 et 2, Le Pâquier 34 et zéro, Savagnier 40 et 6, Valangin 10 et 1, et Villiers 12 et 6. (jlc)

## CHÉZARD-SAINT-MARTIN

### Kermesse du Kiwanis



Pour la 2e année, le Kiwanis Club du Val-de-Ruz, organise demain samedi une grande kermesse sur la place du Boveret à Chézard-Saint Martin, en faveur d'un chien-guide pour aveugle.

Ce sera aussi l'occasion de procéder à la remise officielle du premier chien-guide d'aveugle, à Mme Chantal Gaillard-Droz.

## DOMBRESSON

### Le référendum a abouti

Le référendum lancé par un groupe de citoyens contre la réfection du chemin du Sapet, dont nous avons parlé hier, a abouti. Il est muni de 174 signatures valables, alors qu'il en fallait 105. La population de Dombresson se prononcera donc sur ce point. (jlc)

### Voir autres informations neuchâteloises en page 11

## avis urgent

CE SOIR, dès 20 heures

Halle de fête  
Les Geneveys-sur-Coffrane  
CONCERT DE GALA  
PAR LA FANFARE DE BOUDRY  
CONCERT DE JAZZ NEW-ORLEANS  
par l'OLD SCHOOL BAND  
Dès 22 h., DANSE jusqu'à 3 h. avec  
PIER NIEDER'S  
et l'OLD SCHOOL BAND  
P 13691





**Au Pavillon du Crêt-du-Loche**

Téléphone (039) 26 73 44

**Crédit immédiat-Toutes garanties-Toutes marques-Toutes cylindrées**

<b>Alfasud TI</b> 1975 - 29 000 km.	<b>Alfa Romeo Nuova 1600</b> 1976 - 31 000 km.	<b>Honda Civic 1300</b> 1975 - 30 000 km.
<b>Ford Taunus 1600 GXL 4 p</b> 1973 - Fr. 7800.-	<b>Simca 1301</b> 1973 - Fr. 4700.-	<b>Simca 1100 S</b> 1972 - Fr. 3500.-
<b>Lancia Beta coupé 1800</b> 1975 - 40 000 km.	<b>Datsun 120</b> 1977 - 13 000 km.	<b>Ford Escort 1300 GT</b> 1971 - Fr. 2900.-

**Le plus grand centre d'occasions de la région**

<b>Ford Capri I 1600 XL</b> 1974 - 29 000 km.	<b>Mini 1000</b> 1975 - 17 000 km.	<b>Alfasud L</b> 1975 - 23 000 km.
<b>Peugeot 504 L</b> 1974 - Fr. 4800.-	<b>Citroën 2 CV 6</b> 1976 - Fr. 4500.-	<b>Autobianchi A 112 E</b> 1976 - 14 000 km.
<b>Ford Escort II Sport</b> 1976 - 18 000 km.	<b>Sunbeam 1250</b> 1973 - Fr. 3500.-	<b>Consul Coupé 2000</b> 1973 - Fr. 4900.-
<b>Lancia Fulvia Cpé 1300</b> 1974 - Fr. 7500.-	<b>Alfetta 1800 Berline</b> 1977 - 19 000 km.	<b>Ainsi que 2 Ford Transit Combi et 1 Jeep CJ 3</b>
<b>Ford Escort 1300 L</b> 1974 - Fr. 4500.-	<b>Audi 80 L 1300</b> 1973 - Fr. 6500.-	
<b>Fiat 127</b> 1973 - 20 000 km.		

GARAGE DES 3 ROIS SA  
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds  
Le Locle  
Neuchâtel

**Rappel... Tous les jeudis soir ouvert jusqu'à 22 heures**

# Prix-choc Coop



**Veste tous usages pour enfants TEXSTAR**

100% nylon, avec capuchon, fermeture éclair, cordon coulissant au capuchon et aux hanches, garniture de rayures blanches aux manches, en bleu et rouge

116 + 128 **12.90** seulement

140 + 152 14.90 seulement  
164 + 176 16.90 seulement

**Bluejeans pour enfants TEXSTAR**

100% coton Denim, 4 poches, passants, surpiqûres oranges, 92 - 164

92 **8.-** seulement  
+ 1.- par taille

en plus une CASQUETTE avec ECUSSON TEXSTAR GRATUITE!



**Chemise polo pour hommes**

Polyester/coton, avec patte de boutonnage et poche de poitrine, en brun et bleu, 37-43

**13.-** seulement

## D'autres offres actuelles!

**Slip pour dames**

100% coton 1 x 1, élastique cousu à la taille et aux jambes, diverses couleurs uni, S, M et L

3 paires **5.-** seulement

**Chemise de nuit pour dames**

65% polyester/35% coton, 3 modèles différents, avec et sans manches, long. 110 cm, en diverses couleurs, S, M et L

**10.-** seulement

**Collant dames**

Crêpe 20 den., 1er choix, très élastique, ne plisse pas, pointes et partie supérieure renforcées, couleur saskia, 8 1/2 - 10 1/2

5 paires **4.50** seulement

**Planche à découper**

en hêtre, avec trou pour suspension, 2 pièces en diverses grandeurs

**5.-** seulement

**Panier à linge**

en plastique, 60 x 40 x 24 cm, en diverses couleurs

**5.-** seulement

**Garniture de toilette en éponge**

100% coton, dessin rayures ou roses, en diverses couleurs

Lavette 30 x 30 cm 2 pièces **1.90** seulement

Serviette 50 x 90 cm **3.90** seulement

Drap de bain 75 x 140 cm **9.90** seulement

**Vases en verre ou en céramique**

diverses formes, couleurs et grandeurs

Vases en verre **3.50/5.-/6.-** Vases en céramique **5.-** seulement

**KRÜGER**  
**humide?**  
Nos appareils de déshumidification vous protègent de l'humidité!  
Demandez notre spécialiste en déshumidification!  
**Krüger + Co.**  
3117 Kiesen BE tél. 031 98 16 12  
2000 Neuchâtel 4 tél. 038 24 25 82  
4149 Hofstetten p. Bâle tél. 061 75 18 44

**A LOUER A CERNIER**  
**APPARTEMENT de 2 pièces**  
complètement rénové, au rez, confort avec cuisine agencée, douche-WC, cave, jardin. Fr. 270.- + Fr. 40.- de charges par mois.  
**APPARTEMENT de 3 pièces**  
confort, salle de bain/WC, cave, jardin. Fr. 300.- + Fr. 50.- de charges par mois.  
Fiduciaire DENIS DESAULES, Bois-Noir 18, 2053 CERNIER, Tél. (038) 53 14 54.

**CORGÉMONT**  
A louer dans immeuble neuf  
**appartements de 3 pièces**  
tout confort, cuisine agencée. Libres tout de suite ou date à convenir.  
Pour tous renseignements, téléphoner au (038) 25 66 66.

Zu verkaufen in 2616 Renan BE, Rue de la Gare 57, renoviertes  
**8 - Familienhaus**  
Preis: Fr. 348 500.-. Brutto-Rendite: 7,67 %.  
P. Folghera, 8966 Lieli AG, Englisächerstrasse 295, Tel. (057) 5 62 41, ab 19.00.

**TAXIS JURASSIENS**  
ALDO  
Jour et nuit (039) **23 76 76**  
Ville et extérieur

**DEMANDES D'EMPLOIS**  
Jeune fille, 18 ans, ayant suivi une année d'école de commerce, désire effectuer un apprentissage en qualité d'**apprentie de commerce**  
Entrée: début août 1978.  
Ecrire sous chiffre AS 13501 au bureau de L'Impartial ou téléphoner au (039) 23 59 10.

**CHANGEMENT DE SITUATION**  
formation arts graphiques, cours de promotion et cadre ainsi que formation commerciale et divers autres cours  
**CERCHE EMPLOI**  
tout de suite ou à convenir.  
Ecrire sous chiffre RF 13698 au bureau de L'Impartial.

**Coop - compte pour qui sait compter!**  
**Dans votre Centre Coop**





**DANS LE VAL-DE-TRAVERS**

**DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS**

Au Tribunal de police

**Il y a des risques à trop travailler...**

Audience présidée par M. Philippe Favarger, assisté de Mlle Chantal Delachaux, commis au greffe.

Le tribunal a rendu son jugement dans une affaire d'infraction à la loi sur la protection des travailleurs et la sécurité du trafic. L. L. chef d'entreprise de transports et deux de ses chauffeurs, S. R. et P.-A. L., étaient prévus, le premier d'avoir laissé ses chauffeurs conduire leur poids lourd pendant plus d'une heure que la loi ne l'autorise, les deux chauffeurs d'avoir enfreint la même loi en effectuant des transports à l'étranger en étant au volant plus de 9 heures par jour.

L. L. avait, au cours des débats, dit les difficultés pour les transporteurs suisses d'obtenir du travail en raison de la récession, et quand des occasions se présentaient, les chauffeurs devaient en raison de la marchandise à transporter, enfreindre les règles auxquelles sont soumis les chauffeurs suisses.

Le mandataire des prévenus avait demandé une réduction des amendes requises contre les prévenus par le Ministère public.

Le tribunal a fait partiellement droit à ses conclusions et a condamné L. L. à 300 fr. d'amende et 55 fr. de frais; P.-A. L. à 150 fr. d'amende et 30 fr. de frais et S. R. à 250 fr. d'amende et 40 fr. de frais.

**VOL, TENTATIVE DE VOL ET DOMMAGE A LA PROPRIÉTÉ**

Le 3 avril dernier L. C. avait été condamné par défaut à une peine d'un mois d'emprisonnement sans sursis, comme peine complémentaire à une peine prononcée le 23 janvier écoulé, et aux frais de la cause par 236 fr. 75 pour avoir en novembre 1977, avec un comparse encore mineur d'âge, pénétré dans la buvette de la patinoire de Fleurier, forcé un tiroir et volé un montant de 123 fr. ainsi que des cigarettes. L. C. endommagea avec un marteau un tourne-disques. Les deux compères tentèrent encore de pénétrer dans une baraque militaire à Fleurier, mais n'y parvinrent pas.

L. C. a demandé et obtenu le relief de son jugement.

Au cours des débats, le juge a relevé les condamnations subies par L. C. et l'a rendu attentif aux conséquences de sa conduite. Les faits de la prévention sont reconnus et le tribunal inflige à L. C. la peine prononcée contre lui par défaut, soit un mois d'emprisonnement sans sursis et aux frais par 248 francs.

**QUAND ON ROULE TROP VITE...**

En mars dernier, alors qu'il roulait à forte allure G. L. au volant de sa voiture, sur la route Môtiers - Couvet, au lieu-dit les Grands-Marais, immédiatement après le dos d'âne que forme la chaussée à cet endroit, vit une voiture venant d'un chemin vicinal traverser la chaussée pour se diriger contre Môtiers. G. L. freina et donna un coup de volant à droite pour éviter cette dernière. Cette manœuvre lui fit toucher la banquette; il ne fut dès lors plus maître de sa machine qui sortit de la route, fit un tonneau puis revint s'arrêter sur le côté nord de la chaussée contre le mur de la propriété des Marais. Les dégâts furent assez sérieux.

On reproche à G. L. d'avoir circulé en n'adaptant pas sa vitesse aux conditions de la route avec une voiture dont les freins étaient défectueux. Un mandat d'amende de 400 fr. lui a été notifié, mandat auquel il a fait opposition.

Aucune faute n'a été reprochée au conducteur de la voiture qui débouchait du chemin vicinal, celui-ci, avant de s'engager sur la route principale, avait regardé à gauche et à droite, et

ne voyant aucun véhicule, traversa la chaussée.

Le tribunal a retenu contre G. L. l'excès de vitesse, tout en abandonnant la questions des freins pour lesquels le prévenu avait commandé les pièces nécessaires à leur remise en état. Il l'a condamné à une amende de 200 fr. et aux frais par 60 fr.

**ROUTE GLISSANTE**

Au milieu de mars écoulé, G. E. roulait avec une voiture sur la route La Clusette - Travers. Arrivé à la hauteur de la bifurcation de la route de Noiraigue, une voiture se trouvant devant lui freina. Il en fit de même, mais comme la route était glissante, sa voiture dérappa et alla heurter une barrière métallique de sécurité en bordure de la route, pour finir sa course sur la voie nord. Dégâts matériels. Prévenu d'avoir roulé en n'adaptant pas sa vitesse aux conditions de la route, un mandat d'amende de 300 fr. lui a été notifié par le Ministère public, mandat auquel il a fait opposition, trouvant l'amende trop lourde, ceci d'autant plus que son permis de conduire lui avait été retiré pour un mois.

Le tribunal a condamné G. E. pour avoir circulé trop vite et franchi la ligne de sécurité, à une amende de 200 francs et aux frais par 38 fr. 80.

**POISSON D'AVRIL ?**

Alors qu'il pêchait dans l'Areuse à Fleurier, A. M. a pris une truite qui mesurait 22,7 centimètres et l'a conservée. Pour lui, le poisson avait la mesure légale à un millimètre près. Or, il y eut un contrôle du garde-pêche et A. M. a été mis en contravention, c'était le premier avril. Il s'est vu d'autre part, retirer son permis de pêche.

A. M. écope de la peine minimale en l'espèce, soit 100 fr. d'amende et 33 fr. de frais.

**ESCAPADE DE CHEVAUX...**

Un agriculteur des Verrières-de-Joux, M. V. qui avait laissé trois de ses chevaux au pâturage, n'a pu les empêcher de prendre la poudre d'escampette, et d'aller se promener sur Suisse, jusqu'à la montagne de Buttes. Là, ils pénétrèrent dans un hangar ouvert et ont fait des dégâts à du matériel qui y était entreposé, un aspirateur à poussière, un baromètre, un régulateur, etc. Les dégâts seraient de l'ordre de 3500 francs environ. Il y eu plainte du propriétaire lésé.

M. V. a assuré que ces dégâts seraient pris en charge par son assurance responsabilité civile.

**PAYS NEUCHÂTELOIS**

**ROCHFORT**

**Les tireurs en vedette**

Les tireurs de Rochefort se sont brillamment comportés à la finale cantonale de la catégorie B du championnat de groupes à 300 m. qui s'est déroulée récemment à Neuchâtel. Ils durent lutter avec acharnement dans cette catégorie, et finalement, après avoir franchi les deux premiers tours, ils se retrouvèrent en finale, en compagnie de trois autres groupes. Lors de cette finale, le suspense fut grand, car les sections de Rochefort et de Corcelles-Cormondrèche réussirent un total identique de 325 points. Finalement, les tireurs de Rochefort furent déclarés vainqueurs, grâce à un meilleur résultat individuel d'Eric Gacond, qui réussit un total de 70 points.

Le groupe était composé de: Eric Vaucher, Eric Gacond, André Barfuss, Daniel et Jean-Denis Sauser. (comm)

**Val-de-Ruz**

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Pergiovanni, Fontainemelon, tél. 53 22 56.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Hôpital et maternité Landeyeux: tél. 53 34 44.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
Main-Tendue: tél. 143.  
Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, bar-dancing.  
Les Geneveys-sur-Coffrane: Halle de fête, aujourd'hui, 20 h., concert par la fanfare de Boudry, 21 h. 30, concert de jazz New-Orléans par l'Old School Band. Dès 22 h., danse avec Pier Nieder's et l'Old School Band.

Le tribunal condamne M. V. à une peine de 100 fr. d'amende plus 41 fr. de frais pour divagation d'animaux.

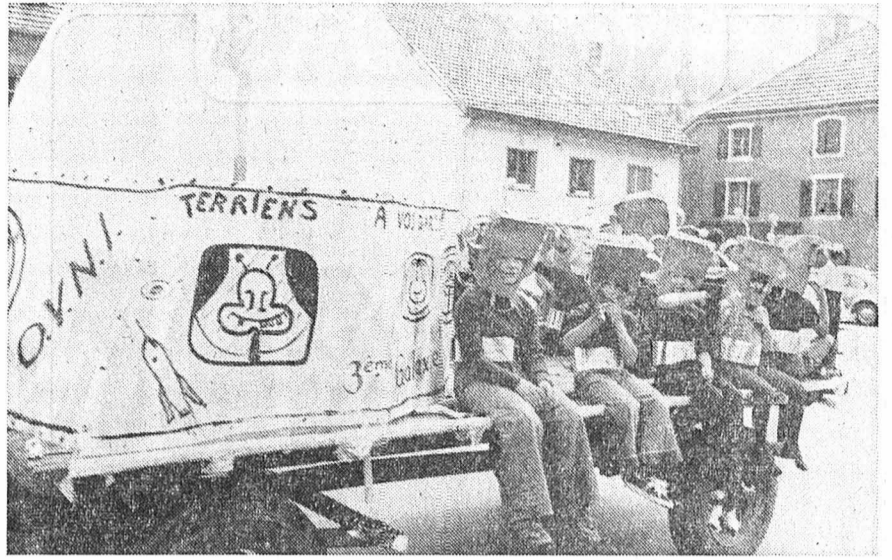
**RENVOI DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL**

Le tribunal composé de la même façon, a tenu une audience préliminaire.

Par arrêt de renvoi de la Chambre d'accusation, W. T. est renvoyé devant le tribunal correctionnel du Val-de-Travers, pour avoir à fin janvier écoulé, commis des actes contraires à la pudeur sur une fillette de cinq ans. Les parents de l'enfant ont déposé une plainte et se sont portés partie civile. W. T. a d'ailleurs fait des aveux.

L'audience de jugement aura lieu en septembre prochain. Le tirage au sort a désigné les jurés suivants: MM. Gérard Ruffieux de Travers, Maurice Tuller, de St-Sulpice; comme suppléants, M. Roger Chuat de Fleurier et Mme Monique Gentil, de Couvet. (ab)

**Succès des fêtes de l'abbaye à Buttes**



Un Ovni et ses étranges occupants. (photo Impar-Charrère)

Buttes a vécu samedi et dimanche à l'heure de sa traditionnelle abbaye qui connaît toujours un grand succès.

Aors que les tireurs se retrouvaient au stand, les enfants rivalisaient d'ingéniosité pour présenter un cortège haut en couleur dans les rues du village. De l'avis des Butterans eux-mêmes, voilà longtemps que pareil défilé, où l'imagination ne cédait en rien à la fantaisie, n'avait atteint pareille qualité.

Et le public venu aussi des villages avoisinants s'est fait un plaisir d'applaudir les différents chars tirés par des tracteurs.

Jambon à l'os, gauffres, cantine, fountains sur la place du stand - avec un vrai carrousel à chevaux de bois - tout était réuni pour que ces deux jours de liesse populaire remportent un grand succès.

Quant aux tireurs, ils terminèrent leur concours en fin d'après-midi. Voici les résultats: Cible bonheur: 1. Roger Zurbuchen (Buttes) 334; 2. Eric Thiébaud (Fleurier) 97,3; Jacques Stauffer (Buttes) 307; 4. Arthur Courvoisier (Fleurier) 96,5, Fernand Grandjean (Vevey) 285, etc.

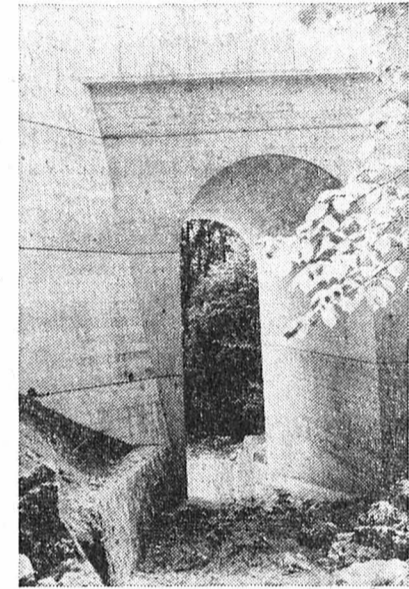
Prix des mousquetaires: 1. Roger Zurbuchen (Buttes) 370; 2. Willy Morel (Môtiers) 96; 3. Fernand Grandjean (Vevey) 310; 4. Willy Reno (Buttes) 94; 5. Paul-Edouard Addor (Colombier) 307.

Cible d'honneur: 1. Roger Zurbuchen (Buttes) 99; 2. Willy Morel (Môtiers) 96; 3. Jean-Pierre Giroud 96; 4. Marcel Raetz (Buttes) 95; 5. P.-E. Addor 95.

Cible « Cloche »: 1. Roger Zurbuchen 866; 2. Willy Morel, 813; 3. Roland Dubois 735; 4. P.-E. Addor 708; 5. Eric Thiébaud, 660.

Coups centrés: 1. P.A. Pellaton, 100; 2. P.-E. Addor, 98; 3. Arthur Courvoisier, 97; 4. Fernand Grandjean, 97. (jje)

**Le pont sur l'Huguenaz est terminé**



une seule voie pendant plusieurs semaines.

Le travail de rénovation est maintenant terminé, il est assez remarquable car non seulement toute la voûte du pont a été refaite, mais les murs de soutènement ont été corrigés. D'autre part, les bas-côtés de la route qui avaient quelque peu souffert pendant les travaux ont été recouverts de terre végétale et l'herbe ne devrait pas tarder à pousser.

Le vieux pont de l'Huguenaz s'est ainsi refait une beauté et le trafic pourra à nouveau se dérouler normalement sur cet important axe routier. (jje)

**FLEURIER**

**Au Ski-Club**

Malgré l'été qui approche, le Ski-Club de Fleurier ne connaît pas de répit. Dans le programme qu'il vient de publier on note le 25 juin un rallye pédestre; le 20 août, la traditionnelle fête des familles au chalet des lisières à La Robella; le 9 septembre est réservé aux travaux d'entretien du chalet tandis que le 30 du même mois les membres s'y retrouveront pour la traditionnelle corvée de bois.

En outre, l'assemblée générale a été fixée au 8 octobre alors que le souper d'ouverture de la période de ski se déroulera le 4 novembre. (jje)

**CHRONIQUE HORLOGÈRE • CHRONIQUE HORLOGÈRE**

**Assemblée générale de l'UBAH**

**La phase difficile continue...**

Très forte augmentation du chablonage, des ventes d'ébauches et de mouvements nus, hausse considérable des importations de pièces composantes pour montres en provenance du Sud-Est asiatique, incertitude quant au développement des affaires en 1978, bien qu'il soit prématuré de confirmer ou d'infirmer les prévisions pessimistes de nombreux industriels, problème du « Swiss Made », reconduction du mandat présidentiel de M. Laurent Carrel pour une année, telles sont les lignes de forces et les principales préoccupations qui ont fait l'objet des débats de l'assemblée générale de l'Union des fabricants de parties détachées horlogères (UBAH), qui s'est tenue hier après-midi à Neuchâtel, sous la présidence de M. Laurent Carrel.

**SITUATION DES AFFAIRES**

Au cours de l'exercice 1977, on avait noté une augmentation moyenne des chiffres d'affaires, par rapport à 1976, de l'ordre de 15 à 20 pour cent. L'habillement avait été le secteur où la reprise avait été la plus marquée. Cette amélioration, encore manifeste au dernier trimestre s'est transformée, avec le début de 1978 en une grande incertitude, relève le rapport de gestion de l'UBAH.

**IMPORT - EXPORT**

L'année 1977 a vu les importations de parties détachées horlogères croître de nouveau et atteindre le niveau de 1975. Si l'on note un recul des pièces en provenance de Hong-Kong, de Singapour, de la Corée et du Japon, on constate une progression depuis la Thaïlande, la Malaisie et surtout depuis Taïwan, où les achats helvétiques ont augmenté de 175 pour cent!

Parallèlement à la reprise des importations de parties détachées, on relève une nouvelle progression des ventes de mouvements, qui représentent désormais un tiers des exportations de mon-

tres et mouvements. Hong Kong reste le plus gros acheteur de ces produits. Plus inquiétante encore, pour les membres de l'UBAH, est l'évolution des ventes d'ébauches et de chablons. En 1975, nous exportions un peu moins de deux millions huit cent mille ébauches, l'an dernier ce chiffre est monté à plus de cinq millions. Pour les chablons, ces valeurs ont passé — en nombre de pièces — de deux millions sept cent mille à dix millions sept cent mille! Là encore Hong Kong reste le principal acheteur. Cette place joue un rôle majeur dans le processus de déplacement vers l'étranger des articles de moindre qualité. En 1977, la Colonie a ainsi acheté 12,2 millions de mouvements, 7,6 millions de chablons et 3,8 millions d'ébauches. Ce phénomène et celui de la percée de Taïwan dans la production de pièces d'habillement constituent, a souligné le directeur de l'UBAH M. Claude Robert, l'une des préoccupations importantes de notre industrie.

**TOUJOURS LE « SWISS MADE »**

Rappelons en deux mots la position de l'UBAH qui a établi un projet de nouvelle ordonnance reposant sur deux piliers: les dénominations « Swiss », « Swiss Made » ou « Swiss Watch » doivent être réservées aux montres; la montre doit être suisse pour 50 pour cent au moins de la valeur de l'ensemble des pièces détachées. Ce projet est actuellement à l'examen auprès d'une commission ad hoc de la Chambre suisse de l'horlogerie et il est évidemment trop tôt pour en déterminer les chances réelles de succès...

**PROGRAMME D'IMPULSION**

La partie statutaire — au cours de laquelle le mandat de M. Laurent Carrel, président, a été reconduit pour un an, tandis que les membres du comité et de différentes commissions étaient réélus, à l'exception de M. Marius Vauthier, démissionnaire, remplacé par M. Francis Peyer — a été suivie d'un exposé de M. R. Gallati, collaborateur de M. W. Jucker, délégué du Conseil

**mémento**

**Neuchâtel**

Jazzland: J.-L. Parodi - D. Progin.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Bornand, rue St-Maurice.  
Ensuite, tél. 25 10 17.  
SOS alcoolisme: tél. 53 37 20.  
La Main-Tendue: tél. 143.

**Cinéma**

Apollo: 15 h., 20 h. 30, A nous les lycéennes; 17 h. 45, Les visiteurs du soir.  
Arcades: 20 h. 30, La flûte enchantée.  
Bio: 18 h. 40, 20 h. 45, Le tournant de la vie.  
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Les routes du Sud.  
Rex: 20 h. 45, Un million d'années avant Jésus-Christ.  
Studio: 21 h., Il était une fois la légion; 18 h. 45, Parlez-moi d'amour.

**Val-de-Travers**

Fleurier, Eglise catholique: 20 h. 15, concert trompette et orgue.  
Château de Môtiers: expos. J. Coulot - D. Huguenin.  
Couvet. Colisée: 20 h. 30, Les petits câlins.  
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.

**MONDO**

par Fernand Gigon

**Fernand Gigon, le grand spécialiste de l'Asie, parle de deux visages de ce continent: enfer et paradis.**

**Ne payez pas d'avance... n'envoyez que vos points**

Je commande ce livre contre facture de Fr. 15.50. Je joins 500 points Mondo. (A envoyer aux Editions Mondo SA, av. Reller 18, 1800 Vevey.)

Recevez-vous le Journal Mondo? oui/non

Nom (17) \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse (59) \_\_\_\_\_

N° postal \_\_\_\_\_ 302-238

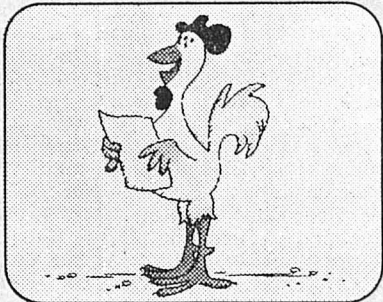
Localité (17) \_\_\_\_\_ IM/A



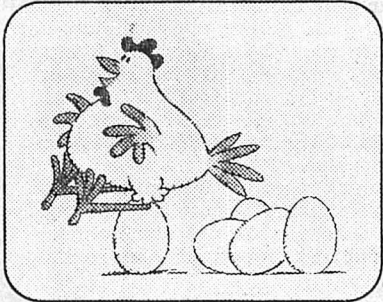
# NOUVEAU Flandor

Le nouveau flan  
aux œufs frais  
de

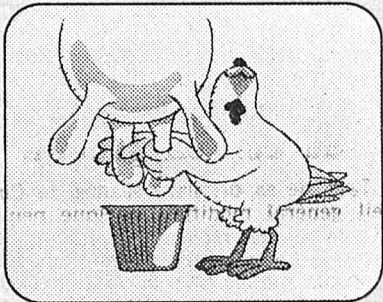
## TAM TAM



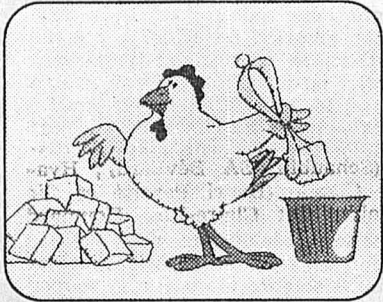
Allons mes cocottes! Au travail! Tam Tam lance un véritable flan aux œufs frais: Flandor.



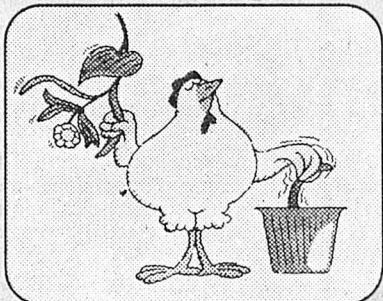
Pondu 1, pondu 2, pondu 3; c'est qu'ils en mettent une quantité d'œufs dans leur nouveau dessert!



Moi, je suis chargée de sélectionner et de doser le lait. C'est délicat car il faut observer des conditions d'hygiène parfaite, sinon gare à mes plumes!



Le sucre, ah le sucre! Il est à prendre avec des pincettes, lui; pas comme le coq quand il me voit en train d'en manger un morceau.



Mes collègues ne font que préparer la matière. Mais la vanille et le caramel, la touche finale, la subtilité, c'est moi qui la donne à ce dessert.



Et voilà le travail! Je suis fier de vous mes poulettes. Pour votre récompense vous pourrez savourer le Flandor de Tam Tam comme tous les gourmets du pays.

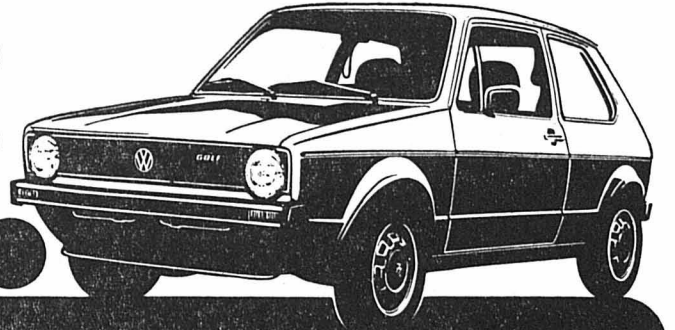
Délicieux

Léger

Subtil

Reviens-y

# Golf.



Une et unique.

LA CHAUX-DE-FONDS : Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23 — LE LOCLE : Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 — LA FERRIÈRE : Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 — LE BÉMONT : Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 — SAINT-IMIER : Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.



# Bell

Si vous achetez un sa-  
lami Bell d'au moins 500g,  
vous recevrez gratuite-  
ment un salami géant à  
porter pour les jeux et la  
plage (jusqu'à épuisement  
du stock).

*Grazie al Ticino!!!*  
Salami Verzasca de Bell.  
D'après une ancienne  
recette d'outre-Gothard.



100g 2.30  
A la pièce de 280g 6.-  
(100g 2.14)



## VARICES

BAS PANTY élastiques toutes marques  
MINIMA, SIGVARIS, etc., chez le spécialiste

### H. Chopard

Rue Neuve 8 - Place du Marché - ☐  
Tél. (039) 22 12 94 - LA CHAUX-DE-FONDS

A vendre en propriété  
par étage



RUE DU NORD 153-155  
appartements complètement réno-  
vés d'une surface de 135 m2 divi-  
sible en 4, 5 ou 6 pièces.

S'adresser à :  
Fiduciaire KUBLER & HUOT  
Av. Léopold-Robert 117  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 20 16

## Hildenbrand

engage :

### CHEFS DE CHANTIERS MONTEURS SANITAIRES AIDES-MONTEURS

Places stables et très bien rétribuées pour personnel  
qualifié.

Faire offres à HILDENBRAND & Cie S.A.  
Installations sanitaires, ferblanterie  
Saint-Nicolas 10, 2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 25 66 86 - 87

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

### téléphoniste- réceptionniste

Sténodactylo de langue maternelle française. Bonnes  
connaissances d'allemand indispensables.

Ecrire sous chiffre FM 13558 au bureau de L'Impar-  
tial.

# prêt comptant

**Baisse des taux!**  
fr. 12 000.-/36 mois  
mensualités de fr. 387.80  
seulement

Le service discret du  
prêt comptant de  
la Banque Populaire Suisse

● Présentez cette annonce à l'un de nos guichets -  
nous saurons vous conseiller  
rapidement et discrètement.  
Ou bien:  
● Envoyez-nous le coupon ci-contre afin que  
vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.

BANQUE POPULAIRE SUISSE  
La banque universelle aux services financiers  
complets.

Vous faut-il de l'argent?  
De l'argent à bon compte?  
Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche  
de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant  
aux conditions avantageuses.

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. \_\_\_\_\_

Nom, prénom \_\_\_\_\_ 41

Rue, no. \_\_\_\_\_

No. postal et localité \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.



## FRANCHES-MONTAGNES

# Saignelégier fête, samedi, le centenaire de son Ecole secondaire



Le collège « Juventuti » partagé entre les écoles primaire et secondaire de 1882 à 1965.

Le chef-lieu franc-montagnard sera en fête samedi à l'occasion du centenaire de son Ecole secondaire. Un comité d'organisation comprenant M. Narcisse Wermeille, président; Mme Colette Kornmayer; MM. Abel Arnoux et Pierre Voisard, ainsi que les membres de la commission scolaire et le collège des maîtres, est à la tâche depuis plusieurs mois.

Quelque 1300 anciens élèves ont été invités à participer aux festivités officielles dont le programme se présente comme suit:

## LES ANCIENS DIRECTEURS

Conrad Simonin, 1878-1887; Auguste Junker, 1887-1893; Louis Fromaigeat, 1893-1902; J. Rais et A. Cerf, 1902-1910; Alphonse Cerf, 1910-1916; A. Reinhardt et P. Bacon, 1916-1937; Paul Bacon, 1937-1953; Paul Bessire et Paul Jubin, 1953-1956; Paul Jubin, 1956-1964; François Beucler, 1964-1977.

## MAITRES PRINCIPAUX ACTUELS

Jeanne Jobin, depuis 1941; François Beucler, 1960; René Girardin, directeur, 1967; Rémy Erba, 1975; Marie-Andrée Gête, 1975; Gilles Fleury, 1976.

## MAITRESSES AUXILIAIRES ACTUELLES

Eliane Boillat, depuis 1956; Christiane Beucler, 1966; Nicole Jaquet, 1977.

## ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION D'ÉCOLE

Paul Aubry, 1878-1879; Jean Bouchat, 1879-1902; Charles Viatte, 1902-1921; Alcide Grimaître, 1921-1945; Albert Miserez, 1945-1946; Robert Schmitt, 1946-1951; Numa Châtelain, 1951-1956; Marcel Montavon, 1956-1957; Jean Bouchat, 1957-1963; Abel Arnoux, 1963-1974.

## COMMISSION ACTUELLE

Willy Bandi, président, depuis 1963; Jean-Pierre Rebetez, vice-président, 1962; Anne-Marie Wermeille, secrétaire, 1974; Pierre Prongué, 1970; Pierre Luder, 1972; Francis Gury, 1977; Robert Oberli, 1977.

10 h. à 12 h. Ecole ouverte au public. 14 h. à 17 h. Exposition du centenaire. Oeuvre de Coghuf, Tolck, Voïrol, Wiggl. Travaux d'élèves sur le thème « Evolution des métiers de 1878 à 1978 ». 14 h. 15 et 16 h. Projection du film « Le mur nu » tourné lors de la réalisation d'une peinture murale à l'école. 15 h. Souhaits de bienvenue. 17 h. 30 Apéritif à la Halle-cantine. 18 h. 30 Banquet. 20 h. 15 « Evolution... » spectacle par les élèves de l'école. Le duo « Les Quidams », chansonniers et fantaisistes, puis danse avec l'orchestre Edgar Charles.

La population et les parents non invités ont été conviés à un premier spectacle donné jeudi soir, à la Halle-cantine. Les élèves de l'Ecole primaire seront également de la fête. Ils assisteront à une représentation vendredi et seront conviés à une modeste collation. A noter qu'ils ont également participé à la préparation de la fête puisqu'ils ont pris en charge la décoration de la Halle-cantine.

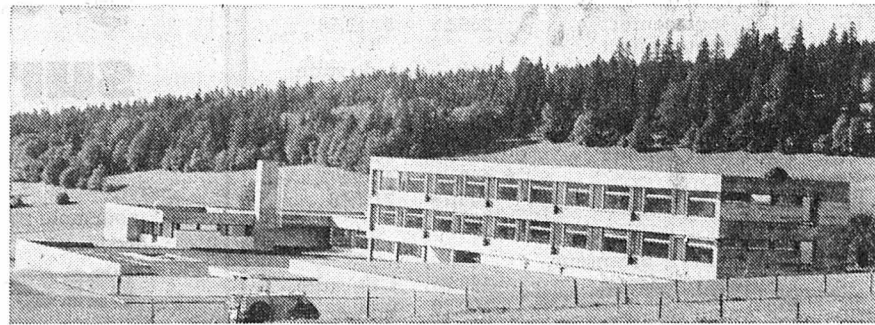
## CENT ANS D'HISTOIRE

A l'occasion de ce centenaire, une fort belle plaquette illustrée par les élèves, a été publiée. Elle est due à la plume de MM. Abel Arnoux, ancien président de la commission scolaire, et François Beucler, ancien directeur de l'établissement. Nous en avons extrait les éléments de ce bref survol historique.

La première réunion préparatoire pour la fondation d'une école secondaire dans les Franches-Montagnes s'est tenue le dimanche 8 décembre 1861 déjà. Les treize personnalités présentes décidèrent le lancement d'une souscription d'actions de cent francs. Toutefois, le capital souscrit (14.000 fr.) fut jugé insuffisant. D'emblée, la fondation d'une école secondaire de district s'avéra difficilement réalisable, car il s'agissait de: 1. désigner le siège de l'école; 2. trouver les moyens financiers; 3. créer les locaux de l'école.

Enfin, l'affaire se termina par un enterrement de première classe. Les rivalités séparant les principales localités du Haut-Plateau ne purent être étouffées et il est compréhensible qu'à une époque où n'existait aucun moyen rapide de communications, les communes éloignées se soient désintéressées de la question.

Les hommes de 1877 furent les véritables fondateurs de l'établissement. Ils furent d'emblée appuyés dans leur démarche par l'inspecteur et le Conseil exécutif qui accorda une subvention de 1600 fr. Pour sa part, l'assemblée communale du 13 décembre 1877 vota un crédit de 1000 fr. et nomma comme premier professeur M. Conrad Simonin,



La nouvelle école secondaire inaugurée en 1965.

régent au Landeron, avec un traitement de 2400 fr. par année. C'est au premier étage de la cure que s'ouvrit au printemps 1878 la classe unique avec un effectif de 22 garçons. Durant l'hiver suivant, elle en comptait déjà 45.

Les élèves payaient 5 fr. d'entrée et 40 fr. d'écolage; la gratuité des moyens d'enseignement n'existait pas. Ils portaient une casquette bleu foncé, ornée de galons d'or et d'une fleur de lis. La première course scolaire eut lieu à Bâle, en 1879, le jour de la distribution des prix du Tir fédéral!

## L'ÉCOLE INCENDIÉE

La classe ne resta qu'une année à la cure. Au printemps 1879, elle fut transférée au deuxième étage du bâtiment Wutrich sur l'emplacement duquel s'élève actuellement le Centre Coop. Le 14 juillet 1881, un incendie détruisit toute la partie supérieure du bâtiment ainsi que le matériel scolaire.

La classe fut alors casée à l'école primaire (actuellement boulangerie René Frésard). Enfin, pour mettre un terme à tous ces déménagements, elle fut définitivement installée au collège

« Juventuti », le nouveau bâtiment scolaire qui venait d'être construit pour la somme de 125.000 fr. et qui abrite encore actuellement l'école primaire.

En 1882, par 37 voix contre 29, l'assemblée communale refusa l'entrée en matière pour la création d'une école de filles. Cet échec ne découragea pas la commission d'école, si bien que finalement la création d'une école secondaire de filles fut décidée et son ouverture fixée au 15 octobre 1884. Mais, sans doute faute d'inscriptions suffisantes, l'ouverture de cette école ne put avoir lieu comme prévu. En novembre 1887, la commission scolaire décida d'accepter les filles dans l'établissement, la loi exigeant désormais au minimum deux classes mixtes.

En 1900, alors que la suppression de la section pédagogique est décidée, l'ouverture d'une troisième classe est à l'étude.

## GRATUITÉ DE L'ÉCOLE

Une décision de l'assemblée communale de 1904 permit de supprimer le paiement des écolages pour les enfants de la commune. Cette mesure contribua puissamment au développement de l'établissement, essor qui s'accrut encore dès 1907 lorsque, par 71 voix contre 49, l'assemblée communale accepta le rétablissement de la 9e année scolaire. Ce développement se concrétisa par l'ouverture d'une troisième classe en 1907, puis d'une quatrième en 1911 et enfin d'une cinquième en 1914, confiée à M. Osias Crevoiserat qui vint de décéder.

Le 7 juillet 1928, le cinquantenaire fut fêté avec éclat. La manifestation officielle et ses nombreux discours, fut suivie de la présentation du « jeu du Feuillu » de Jacques Dalcroze, avec accompagnement des 25 musiciens de l'orchestre de Saignelégier. Ce spectacle merveilleux est encore dans toutes les mémoires des anciens Franches-Montagnards.

## UN NOUVEAU COLLÈGE

En raison du développement démographique du chef-lieu, les deux écoles se trouvèrent assez rapidement à l'étroit dans le collège « Juventuti ». En 1961, le Conseil communal nomma une commission d'étude pour la construction d'un nouveau bâtiment. En mars 1963, l'assemblée communale donna le feu vert à la réalisation du projet conçu par M. Claudé Leuzinger, architecte à Tramelan. Le nouveau collège, spacieux et fonctionnel, fut inauguré le 11 septembre 1965.

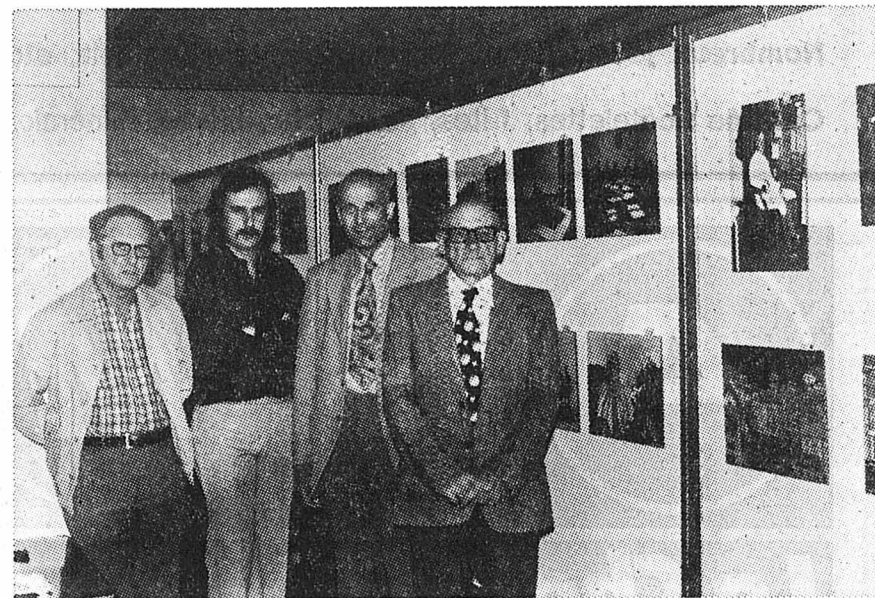
Cette époque coïncide pour l'école avec le début d'une orientation nouvelle: expositions de travaux d'élèves, semaines hors-cadre, camps d'étude, semaines blanches dans les Alpes, spectacles, réalisation de fresques, autant d'activités qui permettent aux enfants de s'épanouir pleinement.

Nous ne voudrions pas terminer cette brève évocation historique sans rendre hommage aux promoteurs de l'établissement et à tous ceux (enseignants et membres des autorités scolaires et communales) qui, conscients de l'importance de leur tâche, se sont dévoués pour le bien de la jeunesse de la région. Il convient ici de relever les noms de feu Ariste Reinhardt et Osias Crevoiserat, de M. Paul Bacon et de Mlle Jeanne Jobin qui, au cours des quelques quarante années passées dans l'établissement, l'ont marqué de leur empreinte.

Bien installée dans ses nouveaux locaux, bénéficiant de l'appui des autorités, l'Ecole secondaire peut considérer fièrement son passé et envisager l'avenir avec confiance. (y)

## TRAMELAN • TRAMELAN

# Plus de 900 heures de travail



Les réalisateurs de cette exposition, de gauche à droite: MM. O. Vuille, A. Droz, P. Feuz et A. Juillerat.

L'exposition mise sur pied dans le cadre du 800e anniversaire de Tramelan a ouvert ses portes dans les locaux de la fabrique d'horlogerie Nicolet Watch. Vendredi dernier, une petite cérémonie marquait cet événement en présence des réalisateurs de cette exposition, MM. Pascal Feuz, Albert Voumard, Oswald Vuille et André Droz, ainsi que de quelques représentants des autorités municipales. Cette exposition montée entièrement par les quatre personnes citées plus haut réunit près de 250 photographies et a nécessité plus de 900 heures de travail à ses réalisateurs. Des documents inédits, des vues splendides, photographies d'hier et d'aujourd'hui, personnalités importantes, tout est réuni pour faire de cette

exposition une réussite complète. Déjà de nombreux visiteurs ont admiré ces travaux et nul doute que nombreux seront ceux qui ne laisseront pas passer cette aubaine d'avoir réuni en une seule exposition autant de documents. (texte et photo vu)

## Départ d'un ballon

C'est demain à 11 heures — si la situation météorologique le permet — que le ballon libre HB-BEA Toblerone, appartenant au groupe d'aérostatiers de Berne prendra son envol au sud de la Halle des fêtes. Il sera piloté par M. Walter Leutenegger de Bienne. Les préparatifs de départ débuteront aux environs de 8 heures déjà, avec la collaboration du corps des sapeurs-pompiers de Tramelan. Outre son pilote, le ballon pourra emporter trois passagers qui pourront ainsi recevoir un mémorable baptême de l'air. De plus signalons que c'est également demain soir que les élèves des écoles primaire et secondaire présenteront leur spectacle à l'occasion des festivités du 800e anniversaire. (comm-vu)

## Nouveau visage du bureau du Conseil général

Lors de sa dernière séance, le Conseil général modifiait quelque peu le visage de son bureau, puisqu'un nouveau président était désigné et qu'un nouveau membre faisait également son entrée. Notre supplément encarté aujourd'hui dans le journal ne pouvait pas tenir compte de cette modification de dernière heure puisque c'est cette semaine que ces nominations ont eu lieu. Afin de renseigner au plus juste nos lecteurs, nous donnons ci-après la nouvelle composition du bureau du Conseil général:

Président: M. André Gagnebin (soc), vice-président: M. Otto Christen (udc), secrétaire: M. Pierre André (rad), secrétaire-adjointe: Mme Rose-Marie Siffringer (soc), scrutateurs: Mme Jeanne Kummer (rad) et M. Pierre Zurcher (soc), membre adjoint: M. François Donzé (pdc-uj). (vu)

## chronique horlogère

# Journée horlogère en l'honneur de l'ambassade d'URSS en Suisse

## Les invités reçus à Bienne et à Saint-Imier

Répondant à une invitation de la « Commission horlogère chargée des relations avec l'URSS », M. Vladimir Lavrov, nouvel ambassadeur d'URSS en Suisse, a visité l'entreprise Omega, à Bienne et la fabrique de cadrans Fluckiger et fils SA, à St-Imier.

L'ambassadeur Lavrov — qui était accompagné de son épouse, et de M. A. Vybornov, conseiller scientifique et technique près l'ambassade soviétique, a pu se familiariser à cette occasion avec plusieurs aspects de la fabrication horlogère suisse, notamment ceux relevant de la production de composants et d'articles électroniques.

Les problèmes liés au développement des relations commerciales, scientifiques, techniques et juridiques entre les deux pays ont en outre été examinés lors d'un lunch auquel ont notamment participé MM. Gérard Bauer, président de la commission précitée; Pierre Rénggli, président de la Chambre suisse de l'horlogerie; Georges-Adrien Matthey, président de la Fédération horlogère suisse, et Giuseppe Bertola, président du Conseil d'administration de la SSIH, Société suisse pour l'industrie horlogère. Dans le contexte, une attention particulière a été accordée à la promotion de la collaboration entre les deux industries concernées, telle que prévue par le « protocole horloger soviéto-suisse » — collaboration qui a conduit — entre autres exemples — à l'organisation du

séminaire scientifico-technique qui se déroulera à Penza du 25 juin au 2 juillet et à l'attribution à Swiss Timing du chronométrage des Jeux olympiques de Moscou en 1980. (ats)

## Voir autres informations jurassiennes en page 30

## De la fantaisie dans l'ameublement, mais pas de folies

Avoir de la fantaisie pour solutionner des problèmes d'ameublement est tout autre chose que de se laisser tenter par les tendances exagérées et de courte durée (par conséquent coûteuses!) de la mode. La fantaisie nécessite des idées, du flair pour l'harmonie de formes et de couleurs, du sens pour ce qui est fonctionnellement approprié. Tout cela et encore d'autres qualités pouvez-vous attendre de nos spécialistes d'aménagement qui sont à votre disposition, à titre gratuit et sans engagement pour vous, chez Meubles-Lang au City-center à Bienne (rue de la Flore 16-18). Testez-le vous-même: les idées d'aménagement de Meubles-Lang sont dans le vent et confèrent de la fantaisie au foyer. Parage à proximité immédiate ou en face au City-parking. P 1183

## À METABIEF (Jura)

Altitude 1000-1460 m., à 10 km. frontière, route Vallorbe-Pontarlier  
Station classée «HIVER» - Climatique «ÉTÉ»  
32 remontées mécaniques. 45 km. ski descente. 200 km. pistes randonnées  
A VENDRE dans RÉSIDENCES «BEAU SOLEIL»

### studios ou appartements neufs

2-3-4 pièces, tout meublés, tout confort, piscine, tennis, etc.

Prix chocs: dès 127 000 FF (53 250 FS) pour 32 m<sup>2</sup> meublés et choix jusqu'à 307 700 FF (128 208 FS) pour appartement 80 m<sup>2</sup> meublés  
Capacité: 5-10 personnes - Prêt 50% sans indexation - 15 ans assurance vie comprise

SOCIÉTÉ MONT D'OR, 17, rue Grenier, tél (81) 39 04 32, 25300 Pontarlier ou samedi-dimanche, tél. (81) 89 12 34

Documentation sur demande - Ouvert tous les jours

P 13355



# KERMESSE DES FORGES

Terrain des Forges - MARCHÉ AUX PUCES - BRICOLAGE

Nombreux jeux : tir, pêche miraculeuse - Tombola, etc.

Cantine : côtelettes, frites, sandwichs, bières, minérales, café, etc.

Samedi 17 juin 1978 de 8 h. 30 à 18 h.

Dimanche 18 juin 1978 de 11 h. à 17 h.

A VOIR EN FAMILLE... VENEZ NOMBREUX

Musique d'ambiance - «OKLAHOMA» groupe des jeunes



Avenue Léopold-Robert POD 2000

## La fortune arrive le matin de bonne heure - en tout cas chez ABM

### Samedi 17 juin

Aux premiers **300 clients**

sera offert un petit pain croquant. Si en mangeant vous mordez quelque chose de dur (métal précieux), ne réclamez pas, ABM a tout simplement voulu vous faire une agréable surprise.

un lien entre les hommes

**PTT**

Nous cherchons pour notre garage à Neuchâtel

## un mécanicien sur automobiles

et

## un aide de garage ou serviceman

Les candidats, de nationalité suisse, âgés de 20 à 30 ans, s'annonceront à notre service du personnel, tél. 113, interne 407, ou adresseront directement leur offre d'emploi à la

Direction d'arrondissement des téléphones  
2002 Neuchâtel, place de la Gare 4

**PTT**  
un lien entre les hommes

**OMEGA**

Département Création OMEGA - Peseux

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

## 2 prototypistes

(boîtiers, tourneurs, mécaniciens)

## 1 dessinateur technique

sur boîtes de montres

Faire offres avec curriculum vitae au Département  
Création OMEGA, Tombet 24, 2034 Peseux, tél. (038)  
31 58 00.

**OMEGA** Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. **GGH**

APPARTEMENTS À LOUER



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

GÉRANCE DES IMMEUBLES

## À LOUER

APPARTEMENTS (charges comprises)	Fr.	Dates :
Charrière 73 b 5E studio, tout confort, douche ascenseur, Coditel, concierge	230.—	31.10.78
<b>2 pièces</b>		
Léopold-Robert 11 1 avec bain et chauffage	181.25	t. de suite
Eplatures-Jaune 48 10 sans confort	78.—	t. de suite
Chapelle 12 RN sans confort	61.50	31.7.78
Arc-en-Ciel 4 ISO HLM, tout confort	205.90	30.6.78
<b>2 1/2 pièces</b>		
Charrière 73 40 tout confort, ascenseur, Coditel concierge	351.75	31.10.78
Commerce 105 RE calo à mazout, bain	163.25	30.6.78
<b>3 pièces</b>		
Banneret 2 RE sans confort	124.75	t. de suite
Numa-Droz 181 3E calo à mazout, sans bain	209.75	t. de suite
Rocher 15 R chauffage central par appartement, bain	125.50	30.6.78
Avocat-Bille 4 R calo à mazout, sans bain	195.50	t. de suite
Commerce-107 RO tout confort	264.75	31.10.78
Léopold-Robert 148 RE chauffage usine électrique bain	305.25	31.10.78
Arc-en-Ciel 2 RE HLM, tout confort	256.25	31.10.78
Arc-en-Ciel 2 1E HLM, tout confort	256.25	31.10.78
Charles-Naine 40 4O HLM, tout confort, cuisine équipée	361.—	t. de suite
<b>3 1/2 pièces</b>		
Charrière 73 b 1 NO - 5 NE - 4 NO - 1 NE 2 NE, tout confort	de 417.— à 440.—	selon étage
1er-Août 6 RNO tout confort	304.75	31.7.78
<b>4 1/2 pièces</b>		
Charrière 73 a 1E tout confort, ascenseur, Coditel, concierge	498.25	t. de suite
Charrière 73 4E idem	503.25	t. de suite
Charrière 73 6E idem	505.25	31.10.78
<b>LOCAUX</b>		
Jaquet-Droz 63 3 bureaux, 70 m2		t. de suite
Paix 133 3NE atelier, bureau, 70 m2	379.50	t. de suite
Paix 133 RE atelier, bureau, vestiaire, etc. 233 m2	943.50	t. de suite ou conv.
<b>KIOSQUES</b>		
Métropole, Casino, rue des Arbres		

Renseignements : Gérances des immeubles, tél. (039) 21 11 75, interne 78

OFFRES D'EMPLOIS

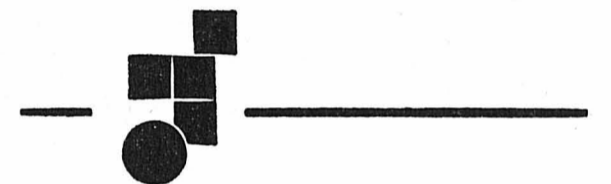
Fabrique d'horlogerie de la place cherche

## horloger complet

connaissant parfaitement le posage - emballage des montres simples et de poche

ayant de l'initiative et le sens de l'organisation. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffré ND 13768, au bureau de L'Impartial.



Nous engageons :

— pour notre atelier de gravure

## graveur sur acier

pour l'exécution de poinçons et étampes de médailles et d'insignes

— pour notre atelier de projets

## modeleur en médailles

capable de réaliser des maquettes en relief d'après dessins.

Veillez adresser vos offres au service du personnel de

**HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.**  
2400 LE LOCLE

DELLEVUE 32

Téléphone (039) 31 57 55

CHOIX PRESTIGIEUX  
SUR PRÈS DE 3000 m2

**Segalo**

La Chaux-de-Fonds-Le Locle  
Bd des Eplatures 44

Téléphone (039) 26 60 60 - 26 60 61

Mardi à vendredi: 0800-1200 et 1330-1830

Samedi: 0800-1700 sans interruption

Lundi fermé



**Garantie de 10 ans sur tous nos meubles**

Visitez notre département tapis d'orient, berbères, mécaniques et mur-à-mur

**Segalo**

vous assure un service après-vente rapide et impeccable

Sur désir, crédit SEGALO aux conditions les plus avantageuses sur le marché du meuble.



Grand parking devant l'exposition

**MONNIER & CIE**

FABRIQUE DE BOITES OR  
128, rue Numa-Droz  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

cherchent pour tout de suite ou à convenir

## acheveurs qualifiés

## apprenti acheveur

(possibilité d'essai avant de conclure un contrat d'apprentissage)

## mécanicien tourneur

(pour être formé sur la boîte de montre)

Nous offrons un bon salaire, des avantages sociaux, salaires immédiats pour les apprentis et une excellente ambiance au sein de l'entreprise.

Veillez prendre contact par téléphone au (039) 23 13 23.



# meublorama

**Bôle** *C'est moins cher!*

(près Colombier)

**Enfin un vrai discount du meuble...**



**Salon moderne par éléments**

Dernier cri, velours ton mode  
5 éléments + 1 angle  
+ 1 pouf  
**Prix super-discount Meublorama 1780.-**

Vente directe du dépôt (8000 m2) — Sur désir, facilités de paiement  
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires  
Heures d'ouverture : de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30  
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes : dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama » **P Grand parking**

# meublorama

Meubles-discount 2014 Bôle/NE (près Colombier)

## La joie d'économiser



# ALFASUD

## Garage Métropole SA

Dir. J.-P. SCHRANZ  
Bureau et atelier : Locle 64  
Vitrine d'exposition : Léopold-Robert 102  
Tél. (039) 26 95 95 ou 22 22 68  
LA CHAUX-DE-FONDS

Plus d'ennuis avec des **fausses dents** qui ne tiennent pas

De nombreuses personnes sont embarrassées parce que leur prothèse dentaire se déplace ou tombe au mauvais moment. Ne vivez pas dans la crainte que cela vous arrive. Saupoudrez simplement votre appareil d'un peu de **Dentofix**. Cette poudre spéciale assure l'adhérence des dentiers et contribue à votre confort. **Dentofix** élimine l'odeur de dentier qui peut être la cause d'une mauvaise haleine.

**NOUS CHERCHONS**  
**employée de bureau technico-commerciale**

avec bonnes connaissances d'allemand.

Nous offrons une place stable, un horaire complet, un salaire intéressant avec avantages sociaux, une ambiance de travail agréable.

Date d'entrée : 1er août 1978.

S'adresser à MARC SANDOZ, Stavy-Mollondin 25, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 15 02.

**cojo** **Lausanne - Chablais**

offre à **10 jeunes hommes ou femmes une carrière par étapes dans le commerce**

Cette année à nouveau, notre entreprise met sur pied, en collaboration avec notre Centre de formation COOP pour la Suisse romande à Jongny-sur-vevey, un cycle de formation de dix mois durant lequel alterneront cours théoriques et stages pratiques dans nos magasins.

Notre objectif est d'offrir à de jeunes personnes la possibilité de faire carrière en prenant progressivement des responsabilités au niveau de nos 60 magasins à travers le canton de Vaud et le Bas Valais, soit à titre de premiers/premières vendeurs/vendeuses ou de gérant/gérantes de magasins.

Cette offre s'adresse à :

- toute personne travaillant actuellement dans la vente
- tout(e) apprenti(e) vendeur(euse) ou de commerce désireux(se) de compléter sa formation ou de se recycler dans un secteur où se présentent de multiples possibilités d'avenir
- toute personne provenant d'autres secteurs, à l'avenir incertain, pour autant qu'elles soient animées d'un réel intérêt pour notre branche.

Nous offrons la garantie d'un salaire de départ et de formation, la couverture de tous les frais de formation et la perspective d'un avancement certain selon les capacités et les résultats obtenus.

Date d'entrée en fonction à convenir ; début de la formation : septembre 1978.

Les postulations manuscrites avec curriculum vitae, certificats de travail et photos sont à adresser au Service du personnel, chemin du Chêne 5, 1020 Renens.

## Quel mécanicien de précision

dynamique et ayant de l'initiative désireux de se spécialiser sur la réparation de tondeuses à gazon, fraiseuses à neige, moteurs marins, etc. ?

Place stable et conditions de travail agréables, salaire adapté aux capacités.

Entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter sur rendez-vous.

**MENEY** 23 40 05  
2300 La Chaux-de-Fonds Rocailles 15

## GARAGE ET CARROSSERIE DE L'EST

Visinand & Asticher  
Est 27 - Tél. (039) 23 51 88

Nos belles occasions expertisées

# FIAT 128 R

1974 - Fr. 5800.-

# Toyota Corona

Automatique - Fr. 4500.-

## Ebéniste ou menuisier

serait engagé pour tout de suite ou à convenir.

S'adresser à : **DROZ & PERRIN S.A.**  
Agencements de cuisines  
2108 COUVET  
Tél. (038) 63 13 59.

**OFFRE EXCEPTIONNELLE**  
**A vendre bateau**

Schetland avec équipement complet plus moteur 40 CV. Etat de neuf, prêt à naviguer.  
Tél. (038) 46 12 09, le soir.

## ÉVOLUTION DES PRIX MAZOUT

**INFO** **MARGOT**

1974		1975		1976		1977		1978	
JAN	DEC	JAN	DEC	JAN	DEC	JAN	DEC	JAN	AVR
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

**PRIX TRES BAS**

Achetez maintenant, profitez de la baisse du dollar !  
Le MAZOUT reste l'énergie le meilleur marché !  
Le MAZOUT peut être stocké... chez nous... au cas où !!!  
Le MAZOUT s'achète en libre concurrence !  
Les réserves connues peuvent être évaluées jusqu'en l'an 2020... et chaque année on découvre de nouvelles réserves.  
Pour les nouvelles villas... vous pouvez installer des chauffages bon marché... consultez-nous... nous vous renseignerons.

**MARGOT PAQUETTE & Co**  
**BOLE - COLOMBIER**

038 / 44 11 55

Nous cherchons pour le mois de juillet

## JEUNE HOMME

dans sa dernière année scolaire, qui s'intéresserait pour le métier de cuisinier pour un stage d'un mois. En cas de convenance, possibilité de faire l'apprentissage.

S'adresser : **RESTAURANT BEL-ÉTAGE**, avenue Léopold-Robert 45, tél. (039) 23 93 66, La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons pour date à convenir :

## aide-soignante ou jeune fille

pour s'occuper du ménage d'une famille bilingue (français-allemand) avec deux enfants (10 et 13 ans) et une mère invalide.

Nous offrons une vie de famille, la possibilité d'apprendre l'allemand et une bonne rémunération.

B. Scheurer, Widen (près de Zurich), tél. (057) 5 33 63.

## Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

**X** Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

Une seule adresse:  
**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr. ....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP/Lieu .....

990.000 prêts versés à ce jour H

Mélanges

## CANICHES

à vendre, nains, noirs, 3 mois, pure race. Prix : 200.-. Tél. (039) 26 71 70.

## PERSONNE

de confiance cherche petite conciergerie dans immeuble ou autre emploi, même à mi-temps. Ecrire sous chiffre LC 13764, au bureau de L'Impartial.

Appartements à louer

**BEAU STUDIO** grand, meublé, cuisine installée, douche. — Tél. (039) 22 44 85.

**PAPIER SUISSE RECYCLE**

## AVIS OFFICIELS

### Commune d'Hauterive

#### MISE AU CONCOURS DU POSTE d'agent de police communal

Par suite de mutation du titulaire à d'autres fonctions, le poste d'agent de police de la commune est mis au concours.

Les candidats devront être de nationalité suisse et posséder un casier judiciaire vierge.

Prestations de salaires conformes aux normes de l'administration cantonale.

Entrée en fonctions : à convenir.

Le cahier des charges et le statut du personnel communal sont à la disposition des intéressés au bureau de l'administration communale.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au directeur de police, M. Jacques Paillard ou à l'administrateur communal, tél. (038) 33 17 37.

Les offres de services portant la mention « Postulation » devront être envoyées au Conseil communal jusqu'au 30 juin 1978, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie.

Les candidats seront convoqués pour être entendus par une délégation du Conseil communal.

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 45 ct. le mot (minimum 10 mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

**A vendre**

**ROBE DE MARIÉE**, taille 36. Tél. (039) 23 52 37 après les heures de bureau.

**TÉLÉVISEUR** Philips noir-blanc, état impeccable. 1971. Fr. 250.-. Tél. (039) 22 49 66.

**LE LCCLÉ**

**A vendre**

**TOUR DIXI** remis à neuf, avec outillage, sur établi. Prix à discuter. Tél. (039) 32 10 13.

**UNE TABLE RONDE**, pied central massif. Tél. (039) 31 20 47, heures des repas.

**Demandes à acheter**

**CARTES POSTALES ANCIENNES**, ainsi que timbres-poste. Tél. (039) 31 22 95.

**DICTIONNAIRE** Parler neuchâtelois (Pierrehumbert). Encyclopédie Diderot. Livres O. Huguenin. Ecole primaire Le Locle. Tél. (039) 31 11 85 ou (039) 31 24 14.



# Chaque matin le pantalon tout frais.

Tous les jours un pantalon frais (wash and wear - d'entretien facile)

Agréable à porter (léger et perméable à l'air)

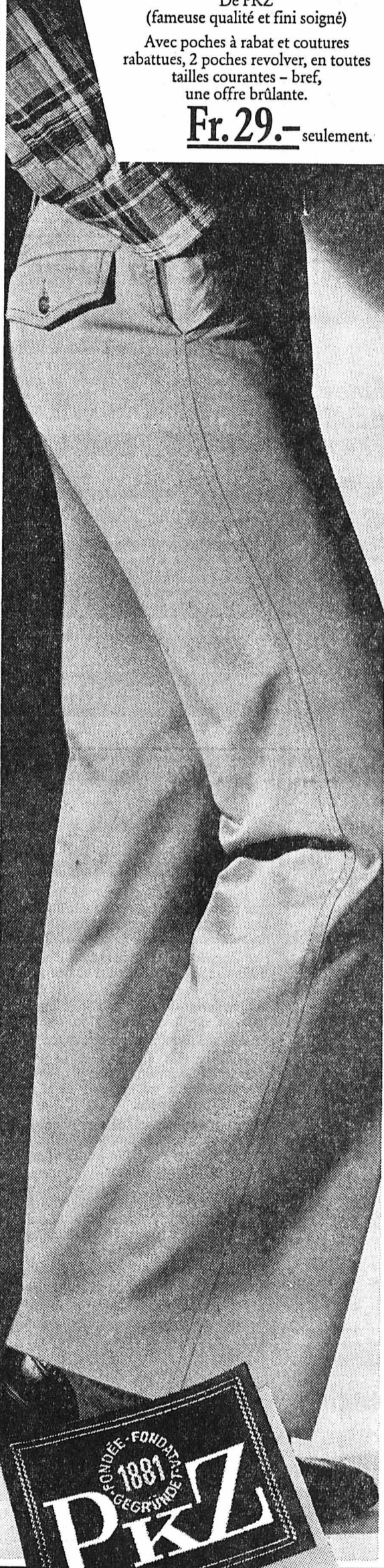
Pour de gais loisirs (en beige touareg ou bleu astral)

De PKZ (fameuse qualité et fini soigné)

Avec poches à rabat et coutures rabattues, 2 poches revolver, en toutes tailles courantes - bref, une offre brûlante.

**Fr. 29.-** seulement.

Euro-Advertising



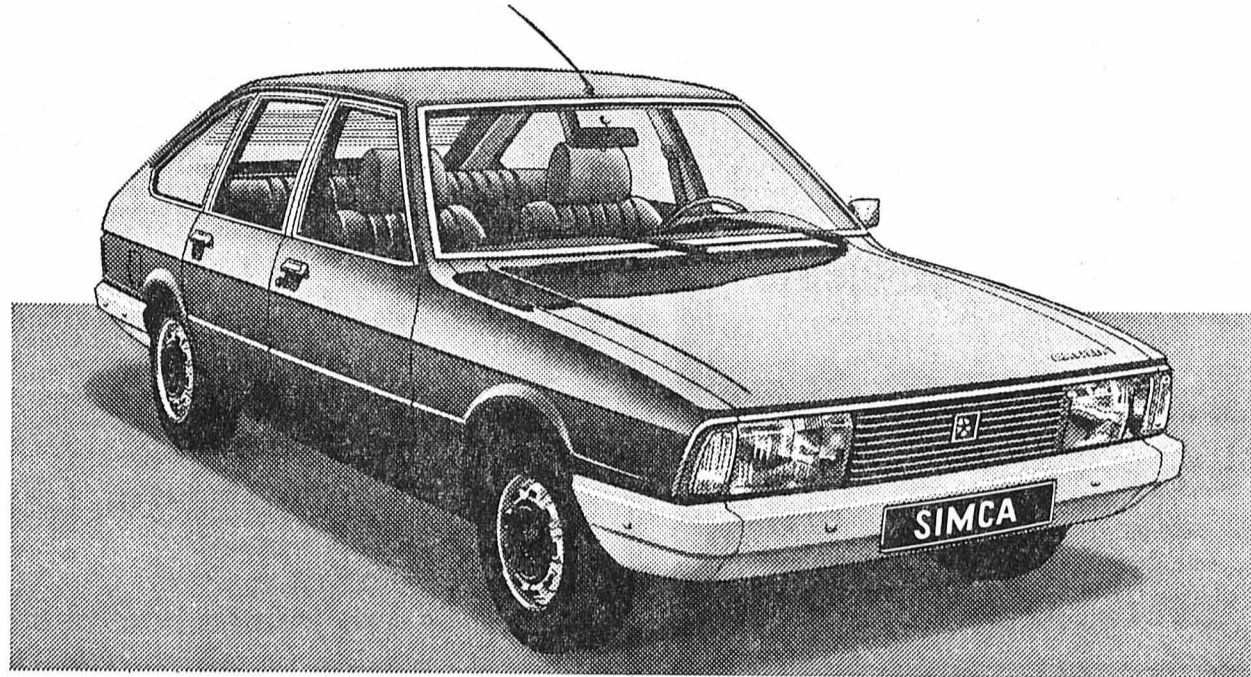
Pour l'homme qui exige davantage.

**La Chaux-de-Fonds**  
Avenue Léopold-Robert 58

comme à: Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Granges, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Saint-Gall, Sion, Thoune, Vevey, Winterthour, Zurich Bahnhofstrasse, Uraniastrasse, Altstetten, Oerlikon, Shopping Center Spreitenbach et Glatt.

# La voiture de Helmuth Holst.

## Quand voudriez-vous la conduire?



**Chrysler Simca 1307 GLS**  
**Fr. 12450.-**

Aujourd'hui, demain, la semaine prochaine? Appelez-moi tout simplement. Et sans engagement. Ou bien passez chez moi pour faire un essai.

Moi-même, je conduis cette voiture. Je suis persuadé qu'il n'en existe pas de meilleure dans sa catégorie.

Ainsi: allumage transistorisé, suspension indépendante de chaque roue,

moteur transversal, traction avant.

Pare-chocs en boucliers absorbant l'énergie, appuie-tête, lunette arrière chauffante.

Quatre portes, un grand hayon avec élévateur hydraulique, coffre de dimensions variables, grâce à la banquette arrière rabattable.



## AUTO CENTRE

EMIL FREY S. A.

Fritz-Courvoisier 66  
Tél. (039) 23 13 62  
La Chaux-de-Fonds



## DISCOUNT DU MARCHÉ AF

Le magasin où l'on économise!

Machine à laver dès Fr. 590.-  
Lave - vaisselle dès Fr. 748.-

Cuisinière dès Fr. 298.-

Frigos dès Fr. 248.-  
Depuis 10 ans à votre service.

Rabais jusqu'à 40% selon modèle.

Service directement du magasin.

Prix sans concurrence!

**Fornachon & Cie**  
Rue du Marché 9  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 22 23 26

A VENDRE

## Golf 1100

modèle 1975, jaune, 50 000 km., très bon état. Fr. 6800.-  
Reprise et crédit possibles.

S'adresser :  
**GARAGE DU JURA**  
W. Geiser  
2333 La Ferrière  
Tél. (039) 61 12 14.

ARCHITECTES

BUREAUX D'ÉTUDES

Confiez-nous vos reproductions de plans (héliographie) Délai rapide Grande capacité passage 120 cm.



Copies de plans Héliographies Offset

108, Av. L.-Robert  
Tél. (039) 22 54 78

2300 La Chaux-de-Fonds

**GARAGES en béton** simple, double et en rangée. Franco, seulement Fr. 3900.-  
Vente exceptionnelle. Réservez tout de suite!

Tél. (021) 37 37 12.

# CONFORT DISCOUNT ...le moins cher!



**SALLE À MANGER Louis XIII** Fr. 480.-  
comprenant 1 table et 4 chaises (selon cliché)

Prix à l'importer - Livraison possible - 10 ans de garantie

La Chaux-de-Fonds

**P SERRE 65** Tél. 039 / 23 12 70

7 VITRINES - 3 ÉTAGES D'EXPOSITION - CRÉDIT

## REMISE DE COMMERCE

A VENDRE

### entreprise de serrurerie

sise dans les Montagnes neuchâteloises.

Bon rendement - Comptes à disposition.

Conditions de paiement à discuter.

Ecrire sous chiffre AG 13675 au bureau de L'Impartial.

Importante fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche pour une implantation en AFRIQUE

## un horloger complet ou un responsable de production

Après quelques mois de mise au courant dans nos ateliers, notre future collaborateur se verra confier la direction complète d'une nouvelle fabrication que nous désirons créer dans un pays d'Afrique en pleine expansion.

Poste à responsabilités multiples qui conviendrait parfaitement à une personne dynamique désirant s'expatrier pour quelques années et bien au courant des moyens modernes de remontage complet de la montre.

Salaire en rapport avec nos exigences. Connaissance de la langue anglaise indispensable.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre sous chiffre MC 13632 au bureau de L'Impartial.



# Chemins pédestres: le Conseil national tient bon

## En revanche, les cyclistes passent sous les roues du compromis

Trois décisions ont marqué la séance d'hier du Conseil national. Les voici, en bref: oui aux mesures urgentes contre le surcroît de travail de la Cour de droit public et de droit administratif du Tribunal fédéral. Un oui unanime, sauf pour l'augmentation du nombre des juges et des greffiers (103 voix contre 6). — Oui, par 118 voix contre 13, à l'idée d'opposer un contre-projet à l'initiative populaire pour le développement des chemins et sentiers. — Oui par 95 voix contre 22, à une modification du Code civil inspirée par une initiative du radical lucernois Kaspar Meier. Les conjoints reçoivent la possibilité de déroger par un contrat de mariage aux règles de la succession et de laisser au conjoint survivant l'entier des économies réalisées durant le mariage.

Comment ces décisions se sont-elles tissées? Chaque fois, il y a eu des contestataires.

Surcroît de travail du Tribunal fédéral? Le nombre des affaires de droit public et de droit administratif a plus que doublé en quinze ans? Ce n'est pas une raison pour porter le nombre des juges fédéraux de 28 à 30, le nombre des greffiers de 24 à 28 et occasionner ainsi une dépense supplémentaire de 810.000 francs par an, disent deux Zurichois, l'indépendant Koenig et l'évangélique Schalcher. Par une meilleure organisation, en déchargeant les juges fédéraux des vulgaires tâches de secrétariat qu'ils doivent assumer aujourd'hui encore, on parviendrait fort bien à faire face à toutes les nouvelles affaires.

De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

Des doutes semblables s'étaient exprimés en 1974 déjà, au sein d'une commission du Conseil des Etats, saisie d'un projet de la même veine. Ce projet, le gouvernement l'avait ensuite retiré. Le 12 avril dernier, il est revenu à la charge. Entre-temps, au sein du Tribunal fédéral également, on a acquis plus fermement encore la conviction que les mesures envisagées primitivement sont, en vérité, les meilleures possibles.

Il ne s'agit pas seulement d'augmenter les effectifs du personnel. La loi d'organisation judiciaire est également modifiée, en ce sens que la Cour de droit public et de droit administratif du Tribunal fédéral, composée actuellement d'une Chambre de droit public et d'une Chambre de droit administratif, est remplacée par deux Cours de droit public. Certaines affaires pourront être jugées par trois juges seulement. Enfin, la procédure sommaire applicable aux recours irrecevables ou mal fondés sera étendue aux recours manifestement fondés et sera également applicable au Tribunal fédéral des assurances.

Le Conseil national, hier n'a pas eu de peine à donner son aval.

### L'INITIATIVE SANS DOUTE RETIRÉE

Chemins et sentiers. C'est le radical genevois Duboule qui, ici, prend la tête des contestataires. Il propose de se rallier au Conseil des Etats qui, le 6 décembre dernier, par 17 voix contre 14, avait renoncé à opposer un contre-projet à l'initiative « Pour le développement des chemins et sentiers ». C'est un domaine, argumente M. Duboule, qui appartient aux cantons et dont la Confédération n'a pas à se mêler. Laissons l'initiative affronter seule la votation populaire. Elle s'y fera anéantir et on n'en parlera plus.

Tel n'est pas l'avis de la commission, au nom de laquelle s'expriment Meinrad Schaefer, indépendant zurichois, et Francis Loetscher, socialiste jurassien. Le premier vote du Conseil national, le 19 septembre 1977, fut net (124 voix pour le contre-projet, 32 voix contre). Aucune raison de changer d'avis. Le sujet n'est pas mineur. La Confédération peut jouer un rôle utile.

C'est aussi ce que diront les porteurs de drapeau du comité d'initiative, l'indépendant Sigmund Widmer, maire de Zurich, et la radicale zurichoise Martha Ribli. Ils rappelleront les mille kilomètres de chemins pédestres qui disparaissent chaque année sous l'asphalte ou par manque d'entretien. Ils assurent leurs collègues du retrait de l'initiative au cas où les Chambres adoptent un contre-projet.

Hans Hurlimann, chef du Département de l'intérieur, se fait lui aussi

l'avocat du contre-projet, quand bien même, initialement, le Conseil fédéral proposait d'y renoncer. Mais, conseille M. Hurlimann, pour amadouer plus sûrement le Conseil des Etats, le contre-projet doit se limiter aux sentiers pédestres et ne plus mentionner les pistes cyclables. C'est aussi ce que recommande la commission, approuvée sur ce point par 95 conseillers, contre 28.

Ainsi, l'article 37 quater qui est sorti hier des délibérations du Conseil national est rédigé de la manière suivante: « La Confédération définit les principes applicables aux réseaux pédestres. L'aménagement et l'entretien des réseaux pédestres relèvent des cantons. La Confédération peut soutenir et coordonner cette initiative. Dans l'accomplissement de ses propres tâches, la Confédération doit ménager les réseaux pédestres et veiller à la construction de chemins de remplacement. La Confédération et les cantons collaborent avec les organisations privées ».

### UNE DEFAITE CINGLANTE

Partage du bénéfice dans le régime de l'union des biens: c'est le conseiller fédéral Kurt Furgler, ici, qui sème la discorde, assisté de quelques juristes, dont le démocrate-chrétien fribourgeois Paul Zbinden, s'exprimant pour la minorité de la commission.

La majorité, elle, est très favorable à la modification du Code civil proposée par le radical lucernois Kaspar Meier. On verra les femmes se relayer à la tribune pour taper sur le même clou: les socialistes zurichois Hedi Lang et Lilian Uchtenhagen, la radicale soleuroise Cornelia Fueg, la démocrate-chrétienne lucernoise Josi Meier. For-

cément! Les femmes, ici, sont les premières concernées.

Mais, au fait, de quoi s'agit-il? Quand la mort vient dissoudre un mariage, la question se pose de savoir à qui iront les économies (le bénéfice) réalisées par le couple durant sa vie en commun. L'article 214 du Code civil répond: un tiers à la femme ou à ses descendants, deux tiers au mari ou à ses héritiers. Durant quarante ans, on a cru que le couple pouvait déroger librement à cette répartition-là, par le moyen d'un contrat de mariage, ce qui apparaît particulièrement souhaitable notamment lorsque la femme travaille dans l'entreprise de son mari. Or, un arrêt du Tribunal fédéral rendu en novembre 1976 est venu tout mettre en cause. D'où l'idée d'un député lucernois de rétablir la pratique en l'inscrivant expressément dans la loi.

Pourquoi l'opposition du Conseil fédéral? Parce que tout le chapitre du Code civil sur les régimes matrimoniaux est en cours de révision. Avant la fin de l'année, les Chambres seront saisies du projet. Une réglementation globale dans une matière aussi complexe est préférable à une modification ponctuelle, estime le gouvernement. M. Furgler, hier, a aussi souligné l'injustice que pourrait créer la disposition rédigée par la majorité de la commission. Elle permet en effet, pratiquement, de déshériter les enfants d'un autre lit.

Nous l'avons dit: la défaite, pour le Conseil fédéral, a été retentissante. Le Conseil national a suivi sa commission par 95 voix contre 22.

Tous ces dossiers passent au Conseil des Etats.

D. B.

## Lutte contre l'afflux de fonds étrangers

Par 59 voix contre 47, mercredi, le Conseil national a approuvé sa commission qui proposait de donner au gouvernement la compétence non seulement de restreindre, mais aussi d'interdire l'acquisition de titres suisses par des personnes domiciliées à l'étranger. Voilà ce qu'il fallait lire dans notre édition d'hier.

## Conseil des Etats

# Trop de lois et d'interventions

En cinq quart d'heures, le Conseil des Etats a passé au crible de son contrôle parlementaire la gestion des deux départements militaire et des transports, communications et de l'énergie, plus les PTT. Il fut surtout question de la pléthore de révisions constitutionnelles demandées, de projets législatifs, d'interventions parlementaires... et d'un certain lobby au sujet des commandes de la Confédération, où l'on entendit de véhémentes plaintes et craintes au sujet d'un monopole réclamé pour le matériel ferroviaire par certaines maisons alémaniques.

### LE MOULIN LÉGISLATIF TOURNE TROP VITE

Nouveau président de la Commission de gestion des Etats, M. Herzog, (udc, TG) se plaint de ce que le moulin législatif fédéral tourne beaucoup trop vite: plus de 50 révisions partielles de la Constitution fédérale, autant de motions et postulats parlementaires et plus de 140 interventions attendent d'être liquidés par l'administration fédérale, qui se trouve complètement dépassée par le nombre de tâches à accomplir en même temps. Où en serions-nous de cette activité débordante de l'appareil de l'Etat sans le blocage du personnel décrété par les Chambres?

M. Ritschard, président de la Confédération est d'accord: trop, c'est trop, mais les impulsions et les nouvelles tâches ne sont pas le fait du gouvernement — les demandes viennent du peuple et de l'Assemblée fédérale. Le chef du département évoque les énormes problèmes dans le domaine des transports, des communications et de l'énergie. Il faudrait décentraliser davantage, mais lorsqu'on demande aux cantons d'agir, on est souvent déçu — voir les économies d'énergie.

Au cours du débat de gestion, un député saint-gallois se plaint amèrement qu'une certaine commande promise à une entreprise spécialisée de chez lui soit allée à l'entreprise concurrente à Vevey. M. Debétaz (rad, VD) lui rappelle que la moitié de cette commande de matériel roulant est payée avec les deniers des contribuables vaudois et destinée à deux chemins de fer privés vaudois. Il serait inéquitable de vouloir éliminer la Suisse romande de ce marché. Ne créons pas de monopoles.

M. Reverdin (lib, GE) est président de la Commission pour la distribution des 500 millions d'investissements fédéraux, et il dit tout son déplaisir de voir les pressions exercées par exemple sur l'Office des transports pour les commandes de matériel ferroviaire où on ne saurait tolérer des privilèges exclusifs pour certains, alors qu'il est naturel que les intérêts économiques des différentes régions soient pris en considération.

M. Ritschard, président de la Confédération adjure les intéressés de ne pas risquer la rupture de la Confédération pour six automobiles. Il rappelle que la maison de Suisse orientale à qui la commande était promise, a d'énormes capacités de production en friche. Il ne faudrait pas non plus fédéraliser l'économie.

Cette tempête dans la mare des adjudications fédérales apaisée, le Conseil des Etats adopte la gestion du Département des transports, communications et de l'énergie, et celle du Département militaire, de même que les PTT passent sans encombre.

H. F.

## Comptoir suisse 1978

### Quatre hôtes d'honneur

La nouvelle direction du Comptoir suisse de Lausanne, conduite par M. Antoine Hoefliger, a rencontré la presse hier pour lui présenter la 59e Foire nationale d'automne, qui se tiendra au Palais de Beaulieu du 9 au 24 septembre prochain. Les quatre hôtes d'honneur seront l'Autriche, le Pakistan, la Colombie et le canton de Fribourg, dont les journées officielles sont prévues les 11, 12, 15 et 23 septembre. Le nombre total des exposants est maintenu à quelque 2500, tout étant occupé. Parmi les nouveautés annoncées, signalons la transformation de la halle de l'ameublement et la participation, pour la première fois, de l'Union suisse en faveur du bois « Lignum ». (ats)

## Interruption de la grossesse

# Solution fédéraliste?

En matière d'interruption de grossesse, les cantons devraient avoir le choix entre plusieurs solutions, estiment les conseillers nationaux genevois Amélia Christinat (soc) et André Gautier (lib) qui ont déposé hier deux initiatives individuelles à ce sujet. Rappelons que la semaine passée la conseillère nationale Gertrude Girard-Montet (rad, VD) avait également demandé, par la voie d'une initiative, la suppression de deux articles du Code pénal sur l'interruption de grossesse, suppression qui accorderait automatiquement le droit aux cantons de décider en cette matière.

Dans son projet, Mme Christinat ne donne pas autant de liberté aux cantons mais elle leur laisse le choix entre la solution des

indications sociomédicales et la solution du délai. L'interruption de la grossesse ne serait donc pas punissable si la santé de la mère est gravement compromise, notamment par une situation sociale difficile. Mais, s'ils le désirent les cantons peuvent également appliquer la solution du délai.

Le Dr André Gautier, qui avait présidé à Genève le comité patronant l'initiative pour la solution du délai, exige un nouvel article 119 dans le Code pénal. Ainsi, les cantons devraient régler selon leurs lois les cas dans lesquels l'avortement n'est pas punissable. Aussi longtemps qu'un canton n'a défini une telle réglementation, il doit appliquer la loi actuellement en vigueur. (ats)

## En quelques lignes...

**ZURICH.** — Les négociations pour le renouvellement de la Convention nationale de la métallurgie se sont achevées mercredi entre la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) et l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie (ASM).

**GRINDELWALD.** — Des experts en matière d'aménagement du territoire, venus de 9 pays, participent à un colloque européen, consacré aux charges et à l'aménagement du territoire dans les régions de montagne.

**ST-MORITZ.** — Lors de l'assemblée des délégués de la Société suisse des fonctionnaires postaux (SSFP), qui s'est tenue cette semaine sous la présidence de M. Théo Schmid, le secrétaire général Erich Widmer de Berne, a réclamé du Conseil fédéral qu'il réalise au 1er janvier 1979 les postulats de l'Union fédérative prévoyant un droit minimum de 4 semaines de vacances, 5 semaines de

vacances à partir de 50 ans et 6 semaines dès 60 ans.

**BERNE.** — L'initiative populaire qui demande un « véritable service civil » a déjà recueilli plus de 50.000 signatures, indique le comité d'initiative. Ce mouvement, qui est en fait le deuxième du genre, a été lancé après le rejet au mois de décembre passé du projet de service civil.

**LAUSANNE.** — Lors de sa dernière réunion, la commission de surveillance de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) a pris acte, avec regrets, de la décision de son président, M. Gérard Bauer, de résigner ses fonctions lors de la prochaine assemblée générale. M. Bauer avait été élu en 1971. Pour succéder à M. Bauer, qui a été désigné par acclamations président d'honneur, la commission de surveillance a élu à la présidence de l'OSEC M. Heinz Haas, président adjoint de la direction de Swissair, avec entrée en fonction le 8 septembre 1978. (ats)



Les tuiles en béton Redland ne gèlent pas. Elles sont utilisables à toutes les altitudes. Les tuiles en béton Redland sont esthétiques, et d'un prix intéressant. Elles s'adaptent à tous les styles de toitures. En vente par les marchands de matériaux de construction.

Pour tous renseignements

**BTR MATERIAUX S.A.**  
1023 Crissier Tél. 021/34 97 21 Téléc 24 766

Bon pour une documentation Redland 17-R

Nom, Prénom

Profession

Rue et no

NP/Localité

## Conférence annuelle de la coopération suisse au développement

# « Santé et développement »

« Tant que l'amélioration générale du niveau de vie pour tous les hommes n'est pas postulée comme but premier du développement, nous aurons le sentiment de soigner des écorchures sur un corps grangrené », a déclaré à Berne le conseiller fédéral Pierre Aubert devant la conférence annuelle de la coopération suisse au développement.

Cette année, cette réunion organisée par la direction de la coopération au développement et de l'aide humani-

taire du Département politique fédéral (DDA), était consacrée au thème « santé et développement ». Il s'agit pour la Suisse d'apporter aux pays en voie de développement une aide complémentaire en les aidant à mettre en place un système sanitaire cohérent. Parmi les aures orateurs ayant pris la parole, citons l'exposé de M. S. Flache, sous-directeur de l'OMS, pour lequel santé et développement sont indissociables et de plus, « le développement sanitaire peut servir de levier au développement économique ». (ats)



LE POINT DE VUE DE SQUIBBS

Qu'allait-il faire dans cette galère?

Comme l'incident nous est désagréable nous avons passé comme chat sur braise sur cette affaire. En revanche nos amis français y ont trouvé une excuse pour justifier un échec, qu'effectivement leur équipe ne méritait pas.

par les règlements. Comme l'incriminé est un honnête homme et qu'il est considéré chez nous, non pas comme le meilleur mais en tout cas comme un bon arbitre, on admettra qu'il a cru bien faire.

que tous les Etats dont l'équipe nationale est actuellement en Argentine. Des gens qui ne connaissent absolument rien à cette discipline visionnent une sorte de mélodrame dans lequel le ballon n'est plus qu'un prétexte, et dans lequel l'élément essentiel et émotionnel est un ultra-nationalisme de très mauvais aloi.

Ce qui me chagrine dans le cas de M. Dubach c'est que son activité nous met à dos les sportifs du pays voisin et ami et qu'il ne sont pas près de l'oublier.

L'autre jour, dans un restaurant de Savoie, nous fûmes pris à partie par plusieurs tables de consommateurs parce que, d'après les plaques de notre auto, ils avaient constaté que nous étions du même pays que « celui qui avait volé - à - la - France - sa - qualification » (sic!).

En revanche, c'est la suite de cet incident qui nous paraît malheureux. rien ne l'obligeait à se laisser interviewer; rien ne l'obligeait à accepter de visionner en compagnie de ses critiques la bande filmée (cela surtout que, dans le sens de la prise de vue, les proportions et les distances se trouvaient faussées); rien surtout, et c'est là le plus grave, ne l'obligeait à admettre en public, qu'il s'était trompé.

IL Y A DES CONSÉQUENCES
Le «Mundial» dépasse très largement le football. Ce dernier y est plus un «sport-spectacle». Il est devenu l'opium de la populace dans pres-

C'est surtout à nous Genevois, dont le tout petit canton est encerclé par notre grande voisine, que M. Dubach a causé un préjudice. Quoiqu'on en dise, depuis que nous avons été épargnés par la dernière guerre mondiale, nos voisins si durement touchés lors de cet affreux conflit, ont souvent gardé un sentiment mitigé à notre égard.

SQUIBBS

Un exposé du conseiller fédéral Pierre Aubert chef du Département politique fédéral

POUR L'ADHÉSION DE LA SUISSE À L'ONU

Nous poursuivons aujourd'hui la publication des passages essentiels de l'exposé présenté par le conseiller fédéral Pierre Aubert, chef du département politique fédéral, à l'assemblée du groupe professionnel de la société suisse de relations publiques.

Ces exemples — et il serait facile d'en ajouter d'autres — montrent que rester en dehors de l'Organisation ne va pas sans poser des problèmes à notre pays — comme certains le pensent parfois — et que de plus en plus nos propres intérêts sont en jeu.

lations de la Suisse avec l'ONU (1971). C'est pourquoi, nous pourrions de moins en moins assumer la responsabilité de cette situation. La question de l'information de l'opinion publique en vue de la consultation populaire sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU reste posée.

La majeure partie de la population ne se sent tout simplement pas concernée par les événements qui se déroulent à New York, sur les rives de l'East River, parce que leur impact sur notre pays n'est pas évident. D'autres, qui sont informés, restent sceptiques, soit parce que l'ONU n'a pas réalisé ce qu'ils en attendaient, soit parce qu'ils pensent qu'un Etat neutre doit s'abstenir de toute politique étrangère, n'ayant pas compris qu'elle est un moyen de défendre l'indépendance de notre pays.

Compatible avec notre neutralité

Lorsque l'on parle de notre éventuelle adhésion à l'ONU, il convient d'examiner aussi la compatibilité de la neutralité suisse avec la Charte de l'ONU.

Aux termes des dispositions du chapitre VII de la Charte, le Conseil de sécurité peut décider, s'il constate l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression, d'appliquer des sanctions non militaires ou, si elles se révèlent insuffisantes, de prendre des mesures militaires.

Une participation de la Suisse à des sanctions militaires serait exclue. Un Etat membre de l'ONU ne peut pas être tenu de participer à des sanctions militaires qu'en vertu d'un accord spécial passé avec le Conseil de sécurité, qui doit être ratifié selon les règles constitutionnelles de cet Etat.

La situation est différente en ce qui concerne les sanctions non militaires. Dès que celles-ci ont été décidées par le Conseil de sécurité, elles doivent être appliquées automatiquement par les pays membres qui y sont invités.

Je vous ai présenté quelques arguments en faveur d'une adhésion de la Suisse à l'ONU. Il est vraisemblable, par ailleurs, que les désavantages liés à une non-appartenance de notre pays à l'Organisation vont augmenter, comme on a pu le constater depuis le 2e Rapport du Conseil fédéral sur les re-

Peut-on rester à l'écart ?

Il est difficile, me direz-vous, avec les arguments avancés qui sont compliqués et très divers de retenir l'attention du citoyen, j'en conviens. Mais finalement, tous ces arguments ne sont que des aspects particuliers, des illustrations de l'unique grande question qui sera posée à notre peuple lors de la consultation sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU.

A.C.N.F. Communiqué officiel

Avertissements: Willen Denis, St-Imier jun. A, récl. Koestinger P. Alain, Audax jun. B, jeu dur réc. Kohly Laurent, La Chaux-de-Fonds jun. B, antisp. Montandon Jean-Marc, Cortaillod jun. A, jeu dur réc. Arrigo Sylvain, Fontainemelon jun. A, jeu dur. Vogel Laurent, Cornaux I, récl. Gouveia Antonio, Centre portugais I, récl. Da Silva Manuel, Centre portugais I, antisp. Schwab Georges, Les Ponts Ia, jeu dur. Pillier Yvan, Hauterive II, récl.

du 3.5.78 (4-1) est modifié en 0-3 en faveur du FC Cressier. Décision contrôlée des joueurs.

nier - Le Locle, 15 h. 30, samedi 17 juin; L'Areuse - Saint-Imier, 15 h., dimanche 18 juin; Cortaillod - Fontainemelon; Les Brenets - Floria, 14 h. 30, samedi 17 juin.

Amende 50 francs: FC Cortaillod, forfait match Cortaillod - Fontainemelon jun. A; FC Le Landeron, forfait match Gorgier - Le Landeron jun. B du 27.5.78; FC Gorgier, forfait match Boudry - Gorgier jun. B, déjà payé.

Finale IIIe ligue: La Sagne I - Hauterive I, samedi 17 juin 1978, à 16 heures à la Sagne.

JUNIORS B: Sonvilier - Audax, 14 h. 30, Samedi 17 juin; La Sagne - La Chaux-de-Fonds; Saint-Imier - Floria.

Amende 100 francs: FC Cortaillod, antisportivité envers l'arbitre de la part des dirigeants, spectateurs et juniors A du club lors du match Cortaillod - Fontainemelon juniors A.

Finale IVe ligue: Helvétia Ia - Les Brenets Ia, dimanche 18 juin 1978 à 9 h. 30 à Serrières. Centre portugais I - Hauterive II, dimanche 18 juin 1978 à 10 heures à Coffrane. Les Ponts Ia - Buttes I, samedi 17 juin 1978 à 16 h. 30 aux Ponts-de-Martel.

JUNIORS C: Deportivo - Les Bois; Saint-Imier II - Etoile II; Hauterive - Saint-Blaise.

Un match officiel de suspension: Addor Jean-Luc, Cortaillod jun. A, récl. 3e avert.

Finale juniors B: Le Parc - Etoile, samedi 17 juin 1978 à 17 heures à La Chaux-de-Fonds. Terrain du FC Floria.

JUNIORS D: Le Parc - Neuchâtel Xamax I; Fleurier - Corcelles; Floria - Saint-Imier I, 14 h., samedi 17 juin; Les Bois - Les Ponts, 18 h. 15, vendredi 16 juin; Le Landeron - Dombresson.

Deux matchs officiels de suspension: Broillet Christian, Neuchâtel Xamax Int B 2, antisp.

Juniors Colombier - Comète, samedi 17 juin 1978, à 10 heures à Colombier.

JUNIORS D TALENTS LN: La Chaux-de-Fonds - Granges, 14 h. 30, mercredi 14 juin.

Trois matchs officiels de suspension: Risse Patrick, Cortaillod jun. A, antisp. env. l'arbitre; Gummy Claude, Neuchâtel Xamax jun. A, voie de faits; Meier Roland, Cressier jun. C, voie de faits; Polese Jean, Cortaillod jun. A, impolitesse env. l'arbitre; Mazzoleni Pierre, Superga II, voie de faits.

Matchs de ce week-end
INTERRÉGIONAUX C II: Fontainemelon - Le Locle; Hauterive - Reconville, 17 h. 30, samedi 17 juin; Comète - Lyss, 17 h. 30, samedi 17 juin; Le Parc - Reconville.

Tournoi juniors à Dombresson, dès 8 h. samedi 17 juin; dès 9 h. dimanche 18 juin.

Modification de résultat: Le match de juniors C Le Landeron - Cressier

IIIe LIGUE: Le Parc I - Dombresson I; Floria II - La Chaux-de-Fonds II, 18 h. 30, jeudi 15 juin.

LES JUNIORS C I DE BASSECOURT CHAMPIONS DE GROUPE

Les juniors C 1 du FC Bassecourt ont remporté le titre de champion de groupe après huit matchs gagnés, un nul et un perdu. Ils se sont donc brillamment qualifiés pour la finale romande des juniors C pour le 1er juillet à Sion. (kr)

Voir autres informations sportives en page 21

BULLETIN DE BOURSE
Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Table with columns for location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZÜRICH), stock symbols (A, B), and prices. Includes sections for 'Cours indicatifs', 'FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES', and 'INDICE BOURSIER SBS'.



# meublorama

**Bôle/NE C'est moins cher!**  
(près Colombier)

Enfin un vrai discount du meuble...



**Chambre à coucher « Provence »**

Chêne, avec 2 tables de nuit, selon cliché

Prix super-discount Meublorama **1980.-**

Vente directe du dépôt (8000 m2) - Sur désir, facilités de paiement  
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture : de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30  
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
Fermé le lundi matin

Automobilistes : dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama »

**P** Grand parking

# meublorama

Meubles-discount 2014 Bôle/NE (près Colombier)

# Spotv

**TV COULEUR D'OCCASION**

CHOIX SERVICE - PRIX

**Frésard** Tél. 23 27 83

Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

UNE CORVÉE DE TONTE?  
**NON UN PLAISIR AVEC**

Nos fameuses tondeuses à gazon **TORO** à partir de **Fr. 610.-**



Service après-vente assuré  
Réparations toutes marques

**LENEY** 23 40 05  
2300 La Chaux-de-Fonds Rocailles 15

Une machine de qualité chez votre marchand spécialisé...

# VENEZ LAVOIR ET L'ESSAYER:

# LA NOUVELLE FORD GRANADA.



Granada - une voiture aux atouts uniques: suspension indépendante des 4 roues, la voie la plus large et l'intérieur le plus spacieux de cette catégorie, puissance atteignant 160 CV (avec le nouveau moteur V6 à injection de 2,8 l), service tous les 20 000 km seulement.

**GARAGE DES 3 ROIS SA** La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 26 81 81  
Neuchâtel Tél. (038) 25 83 01  
Le Locle Tél. (039) 31 24 31  
J.-P. et M. Nussbaumer

**SECURITE COMPRISE.**  Le signe du bon sens.

# CS Prêt personnel

rapide, avantageux et discret

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
1 000.-	89.65	47.75	33.75	26.80
6 000.-	537.90	286.45	202.65	160.75
14 000.-	1236.20	650.15	454.85	357.15
18 000.-	1589.40	835.95	584.80	459.20
21 000.-	1854.25	975.25	682.25	535.75
28 000.-	2472.35	1300.35	909.70	714.35

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais.  
**Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!**

Je désire un prêt personnel de **56 Fr.** remboursable par mensualités de Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
NP/Localité \_\_\_\_\_ Rue/No \_\_\_\_\_  
Habite ici depuis \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
Domicile précédent \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_ Etat civil \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
Lieu d'origine \_\_\_\_\_  
Chez l'employeur actuel depuis \_\_\_\_\_  
Revenu mensuel total \_\_\_\_\_  
Loyer mensuel \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_

**CREDIT SUISSE CS**

A envoyer au CREDIT SUISSE 2301 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 58, 039/23 07 23, ou à une autre succursale du Crédit Suisse



# Mrestaurant

**Bienvenue à grands et petits!**

Les 169 M-Restaurants de Suisse seront toujours heureux de vous accueillir à n'importe quel moment de la journée, que vous soyez seul, avec votre famille ou en compagnie d'amis.

# plexiglas®

EN FEUILLES, BARRÉS & TUBES DÉBITAGE - USINAGE - MOULAGE  
CUVES, CANALISATIONS EN PVC, PP, etc. POUR LABORATOIRES  
HOUSSES, FOURRES, ÉTUIS, DOSSIERS en plastique souple.

**pastiglas sa**

2042 Valangin - **P facile**  
Tél. 038 36 13 63 TX 35 313 fuchs ch

A VENDRE ou A LOUER à Colombier

# MAISON

du début du siècle, entièrement rénovée, comprenant 12 pièces, grande cuisine entièrement agencée, coin à manger indépendant, grand salon avec cheminée, carnotzet, garage et dépendances. Terrain aménagé de 2200 m2.

Ecrire sous chiffre 87-820 aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », 2, Fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

A louer pour le 1er juillet 1978 ou date à convenir, dans quartier verdoyant, rue des Crêtets 100 :

**2 pièces**

WC-douche, cuisine, balcon, cave et chambre-haute. Loyer Fr. 294.-, toutes charges comprises.  
Chauffage par calorifère à mazout relié à une citerne collective.  
S'adresser à Gérancia S. A., Av. Léopold-Robert 102, 1300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

# Caravanes mobilhomes chalets

R. BAUMBERGER - LE LANDERON  
Tél. (038) 51 14 12

En exposition chaque jour y compris le dimanche :  
**TOUTE LA GAMME**

## FLIPPER

à des prix très étudiés

ECHANGES ET REPRISES

## SUPER-OCCASIONS

à partir de Fr. 1000.-

A louer par suite de circonstances spéciales,

## un salon de coiffure dames

situé à l'ouest de Neuchâtel, est à remettre tout de suite ou pour date à convenir. Excellente affaire pour personne capable. FAIBLE REPRISE.  
Si désiré, logement de trois pièces, bain, chauffage central, dépendances à disposition. Tél. (038) 25 92 01.

## À LOUER

A LA CHAUX-DE-FONDS, quartier ouest, magnifiques **LOCAUX** de 300 m2 à usage polyvalent.  
Pour visite, s'adresser à M. Demarquis, rue de la Paix 152.  
En cas d'intérêt, prendre contact au No de tél. (039) 41 20 32, interne 63.

# ACIERA

Fabrique de machines  
2400 LE LOCLE

cherche pour la préparation de documents techniques tels qu'instructions de service accompagnant ses machines et fiches descriptives, un **collaborateur technique** ayant des facilités de rédaction dans les langues française et, si possible, allemande.

Ce poste conviendrait particulièrement bien à une personne de formation technique ayant travaillé dans un service de montage ou après-vente, de préférence branche machine-outils, et souhaitant trouver un emploi stable.

En outre, nous engageons également **un dessinateur ou une dessinatrice en électricité**

Quelques années de pratique et des connaissances de la langue allemande seraient appréciées.

Nous prions les personnes sachant faire preuve d'initiative et désirant travailler de façon partiellement indépendante, d'adresser leurs offres à ACIERA S. A., Fabrique de Machines, 2400 Le Locle, ou de prendre rendez-vous en téléphonant au (039) 31 49 03.





A l'emporter  
**seul. 297.-**  
(en plus literie de qualité selon votre choix)

**Prix Pfister!**  
... et le choix imbattable du plus grand spécialiste en studios de la Suisse romande!

**Studio TIMBA.** Décor structure pin vert/pin clair. Avec penderie, élément à abattant, avec casier à disques, lit de 190/90 cm et table de nuit.  
● Exclusivité Pfister. No de commande 214.749. Prix livré 330.-

Renouvelez et embellissez votre intérieur maintenant. Notre service d'échange vous aide.

**Pfister Meubles**

**NEUCHÂTEL** Terraux 7  
Seillon, 3 min. à pied. Tél. 038/25 79 14

**BIENNE** Place du Marché Neuf  
Jeudi vente du soir, Téléphone 032/42 28 62

**AVRY-CENTRE** près Fribourg 1400  
N1 sortie: MATRAN, LU-VE nocturne, Tél. 037/30 91 31

**Nos prestations avantageuses:**  
Garantie de qualité de 10 ans. Paiement comptant: acompte à convenir, solde dans les 90 jours suivant la livraison. Système de financement moderne. Vous pouvez emporter directement la marchandise sur le porte-bagages de votre voiture ou avec une petite camionnette. Essence gratuite ou bonification du billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.-.

**Service d'ameublement complet:**  
Choix insurpassable de tapis, rideaux, linge de lit, etc., en teintes coordonnées. A vous d'en profiter!

**pension pour chats**

Grand parc d'ébats entièrement clôturé

**pension pour chiens**

Grands boîtes

CHENIL « LA GRANDE PRISE », 2108 COUVET, tél. (038) 63 19 05

**Annonces Suisses S.A. - ASSA**

SOCIÉTÉ SUISSE DE PUBLICITÉ

**Assemblée générale ordinaire des actionnaires**

Mardi 27 juin 1978, à 10 heures  
au Cercle de la Terrasse, rue Eynard 4, GENEVE

**ORDRE DU JOUR**

1. Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 1977
2. Bilan et compte de profit et pertes 1977
3. Rapport sur l'exercice 1977
4. Rapport de l'organe de contrôle
5. Approbation des comptes au 31 décembre 1977
6. Décision sur la répartition du résultat financier
7. Décharge au conseil d'administration et à la direction générale
8. Divers.

Le bilan, le compte profit et pertes ainsi que le rapport des contrôleurs sont à la disposition des actionnaires à partir du 17 juin 1978, au siège social de la société, Rieterstrasse 35, 8002 Zurich.

Selon l'article 10 des statuts, les actionnaires qui désirent prendre part à l'assemblée générale doivent demander au moins trois jours à l'avance une carte d'admission qui sera délivrée au siège social sur présentation des actions.

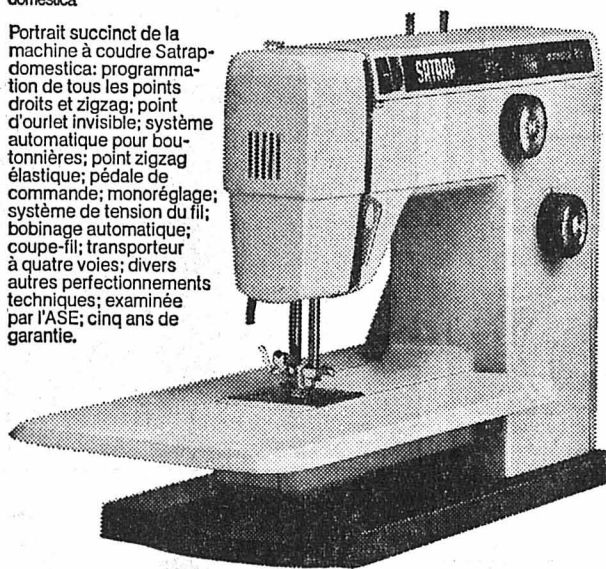
Zurich, le 15 juin 1978.

Le conseil d'administration

**EN DÉMONSTRATION, AU REZ-DE-CHAUSSÉE du 19 au 24 juin 1978**

SATRAP domestica

Portrait succinct de la machine à coudre Satrap domestica: programmation de tous les points droits et zigzag; point d'ourlet invisible; système automatique pour boutonnières; point zigzag élastique; pédale de commande; monoréglage; système de tension du fil; bobinage automatique; coupe-fil; transporteur à quatre voies; divers autres perfectionnements techniques; examinée par l'ASE; cinq ans de garantie.



**690.-**

Coop pour la qualité.

Coop pour le prix.

**coop city**

RUE DE LA SERRE  
LA CHAUX-DE-FONDS

ouvertures:  
lundi 13h30 à 18h30  
mardi à vendredi 8h à 18h30  
samedi 8h à 17h  
P les 2 premières heures gratuites

Grands Magasins d'Actualité

**OFFRES D'EMPLOIS**

L'HÔPITAL D'YVERDON engage pour date à convenir

**aide de salle d'opération**

(homme)

La préférence sera donnée à candidat ayant déjà travaillé dans un bloc opératoire.

Les offres sont à adresser au service du personnel de l'Hôpital d'Yverdon, 1400 Yverdon, tél. (024) 23 12 12.



- ACTIVITÉ VARIÉE
- VIE EN PLEIN AIR
- TRAVAIL FORTEMENT MÉCANISÉ
- PRESTATIONS SOCIALES IMPORTANTES

voilà ce que les CFF offrent à un

**monteur de voies**

Nous cherchons quelques nouveaux collaborateurs pour les régions  
Yverdon - Neuchâtel, Val-de-Travers

Conditions : être âgé de moins de 30 ans, nationalité suisse ou permis C ; expérience dans le génie civil souhaitée.

Pour renseignements et offres de services, s'adresser à :  
Voie 3e section, place de la Gare 12, 2000 Neuchâtel.

**Nouveau Combi 1500**

**Fr. 10500.-** tout compris



Nouveau

Combi 1500 cm<sup>3</sup>, 5 portes, moteur souple et robuste, 75 CV DIN, servo-freins, pneus radiaux, glace arrière chauffante, charge utile plus de 400 kg, volume : 1,3 m<sup>3</sup>.

**Lauda**  
une solide réputation bien méritée

Importateur exclusif pour la Suisse :  
Sares SA Rte de la Maladière - Tél. 021/24 27 25  
1022 Chavannes/Lausanne.

**La Chaux-de-Fonds :** Garage du Versoix, Campoli & Cie, Charrière 1 a, tél. 039/22 69 88 - Garage des Stades, A. Miche & Helbling, Charrière 85, tél. 039/23 68 13. **Le Locle :** Garage du Stand, Girardet 27, tél. 039/31 29 41.

VARAC S.A.  
Fabrique de boîtes de montres  
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane  
cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

**UNE SECRÉTAIRE**

de langue maternelle française, ayant si possible de bonnes connaissances d'allemand ainsi qu'un

**MÉCANICIEN-OUTILLEUR**

pour constructions d'outillages divers.  
Places d'avenir pour personnes capables.  
Prière de faire offres par écrit ou par téléphone au (038) 57 12 88, pour prendre rendez-vous.

**FNR + ZM**

Sociétés affiliées au Groupe Nivarox S.A.

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**un régleur de machines**

une formation d'aide-mécanicien est souhaitée mais ce poste pourrait également convenir à toute personne ayant de la dextérité

**un ouvrier consciencieux**

pour notre département traitements thermiques et polissage industriel.

Les formations complémentaires propres à notre activité sont assurées à l'interne de nos groupes de production.

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre de ces postes, nous vous prions de prendre contact avec la FABRIQUE NATIONALE DE RESSORTS S.A., tél. (039) 23 47 44, Étoile 21, 2300 La Chaux-de-Fonds, et demander Mme Lanfranchi qui vous fixera un rendez-vous avec notre chef d'exploitation.

► En ayant recours aux colonnes de L'IMPARTIAL ◀  
►► vous assurez le succès de votre publicité ◀◀





## Hors jeu...

M. Joao Havelange, le président de la FIFA, s'est déclaré favorable à un tournoi final du Mondial comportant 24 équipes, dans une interview accordée à Buenos Aires au journal moscovite « Izvestia ».

« Si une telle phase finale durait 28 jours, au lieu des 25 actuels, il y aurait alors beaucoup moins d'éléments dus au hasard », a souligné M. Havelange.

Selon lui, ces 24 équipes pourraient être désignées ainsi : les 18 premières comprendraient celle du pays organisateur, le champion du monde, dix équipes d'Europe, trois d'Amérique du Sud, une d'Asie, une d'Afrique et une d'Amérique centrale. Les six autres sortiraient d'un tournoi de douze formations où pourraient évoluer les éliminés du tournoi principal.

D'autre part, le président de la FIFA a précisé que si le Mondial de 1982 doit se dérouler en Espagne et celui de 1986 en Colombie, celui de 1990 n'a pas encore de lieu géographique.

Enfin, jugeant les équipes qui ont évolué durant le premier tour du Mondial en Argentine, M. Joao Havelange a déclaré : « C'est l'équipe de France qui m'a produit l'impression la plus favorable, mais elle quitte le tournoi », soulignant d'autre part que l'équipe du Brésil « joue mal, pour des raisons qui ne sont pas claires », et qu'à l'époque où il s'en occupait « il n'y avait pas eu de résultats tels que l'on enregistre maintenant ».

L'entraîneur autrichien, M. Helmut Senekowitsch, a démenti les rumeurs selon lesquelles les joueurs autrichiens sont sortis avec leurs épouses la veille du match. Les femmes des joueurs de l'équipe autrichienne ont pu se rendre à Buenos Aires grâce à la courtoisie d'une grande banque autrichienne. « Je n'ai rien à déclarer à propos de questions qui n'ont rien à voir avec le jeu » a sèchement répliqué l'entraîneur de l'équipe aux insinuations des journalistes. Il a cependant ajouté que les joueurs et leurs épouses sont hébergés dans des logements séparés.

M. Senekowitsch a indiqué qu'il est facile de connaître les vrais raisons du succès des joueurs hollandais, qui ont fait preuve d'une « grande discipline tactique et ont bousculé les Autrichiens dès la première mi-temps par deux buts rapides ».

Le Polonais Henryk Maculewicz ayant été averti lors du match contre l'Argentine, c'est l'Autriche qui a pris la tête du classement de la Coupe fairplay des championnats du monde. Le classement provisoire : 1. Autriche, 20 points ; 2. Hollande et Pologne, 19 ; 4. Argentine, Brésil, RFA et Italie, 18 ; 8. Pérou, 17 ; 9. Mexique, Ecosse, Suède, Espagne et Tunisie, 14 ; 14. France et Iran, 12 ; 16. Hongrie, 3.

Après la première journée du deuxième tour de la Coupe du monde, le Péruvien Teofilo Cubillas et le Hollandais Rob Rensenbrink se retrouvent en tête du classement des buteurs, avec cinq réussites. Le classement provisoire : 5 buts : Teofilo Cubillas (Pérou), Rob Rensenbrink (Ho) ; 3 buts : Rep (Ho) ; 2 buts : Luque (Arg), Dirceu (Bre), Rummenigge (RFA), Flohe (RFA), Rossi (It), Bettega (It), Krankl (Aut), Boniek (Pol), Gemmill (Eco), Kempes (Arg) ; 1 but : 37 joueurs ; 1 autogoal : Eskandarian (Iran).

« Il y a trois raisons pour lesquelles nous avons perdu », a déclaré l'entraîneur polonais, Jacek Gmoch : « Les défaillances individuelles dans mon équipe, le jeu de qualité de l'Argentine, et la foule ». Le stade était plein à craquer de supporters brandissant des drapeaux bleus et blancs qui ne cessèrent de s'agiter, avec plus ou moins d'intensité, tout au long de la rencontre.

« Nous n'avons pas de stades comme cela en Pologne... Je ne proteste pas et je ne veux pas dire que cela n'est pas bien, mais nous n'y sommes pas habitués ».

L'entraîneur polonais a ajouté que son équipe avait bien joué au cours de la première mi-temps, mais a-t-il précisé, « au cours de la seconde mi-temps, nous avons dû jouer la défense, car nous étions en train de perdre ».

# Mundial Argentine 78 • Mundial Argentine 78

## L'ère des « petits » est-elle déjà terminée ?

### C'est la question qui se pose après la journée de mercredi

Les favoris se sont réveillés et l'Autriche en a fait les frais devant la Hollande (5-1), le Pérou face au Brésil (3-0) et à un degré moindre, la Pologne contrée par l'enthousiasme argentin (2-0). Mais le match le plus attendu opposait au stade de River-Plate l'Allemagne, tenante du titre, et l'Italie, qui faisait figure d'ogre après ses trois victoires lors du premier tour. On attendait beaucoup de cette revanche de la fantastique demi-finale de 1970 et l'on n'eut que le néant. A son origine, une triste équipe allemande consciente de ses faiblesses et qui se cantonna dans un système défensif

à faire rougir les Italiens d'autrefois. Les coéquipiers de Sepp Maier, le seul à rester fidèle à sa légende, étaient souvent onze dans leur camp, formant comme une lourde muraille blanche et noire qu'il était bien difficile de pénétrer. Roberto Bettega, pourtant, y est parvenu à trois ou quatre reprises, mais il a manqué de la réussite qui avait été la sienne la semaine dernière, sans doute les Italiens n'auraient-ils pas mérité de laisser un point sur cette pelouse de River-Plate, mais il faut bien reconnaître qu'ils n'ont pas joué non plus comme des prétendants au titre.

## La Hollande retrouve ses « bombardiers » face à l'Autriche

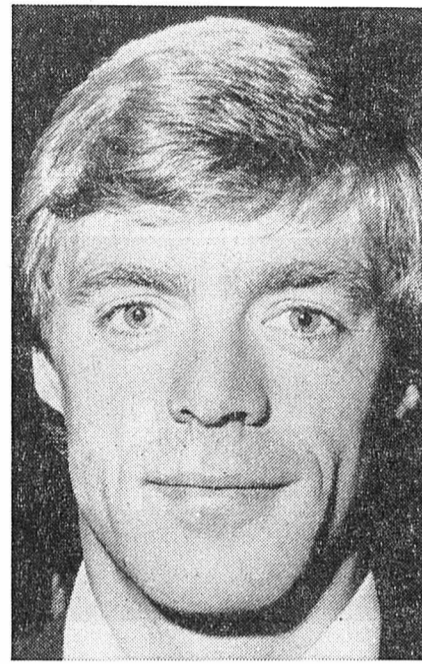
La Hollande a rempli un contrat de cinq « trèfles » et l'Autriche est restée sur le carreau, les vainqueurs du groupe trois ont perdu leurs chances de participer aux finales, alors que la Hollande, en tenant compte du nul entre l'Allemagne et l'Italie, est désormais l'équipe à battre. C'est le seul enseignement tangible que l'on puisse retirer d'une rencontre sans grande signification où les vice-champions du monde ont pu découvrir en toute quiétude la pelouse de Cordoba.

Les Hollandais avaient longtemps hésité avant de faire jouer René Van de Kerkhof, blessé à la main, mais ils peuvent lui dire un grand merci. A l'origine de trois buts, René Van de Kerkhof a été le meilleur sur le terrain mercredi où il a parfaitement occupé l'aile droite surprenant une défense autrichienne qui avait plutôt porté ses regards sur l'aile de Johnny Rep. Si la Hollande version 78 ne pratique pas un football aussi total qu'en 1974, elle possède quand même quelques individualités lui per-

mettant de faire facilement la différence devant une équipe européenne de bonne valeur.

L'Autriche remise à sa véritable place, Hans Krankl n'en reste pas moins un des meilleurs attaquants de ce Mondial. Que dire de la Hollande ? Il lui manquait mercredi Wim Suurbier et Johan Neeskens, deux de ses pièces maîtresses. Pieter Wildschut n'a jamais été à la hauteur, alors que Arie Haan, aussi bon soit-il, n'accomplit pas le même travail que Neeskens. En défense, les Hollandais ont laissé voir d'étonnantes signes de relâchement, Pieter Chrijvers devant sortir à plusieurs reprises pour dégager à vingt-cinq mètres de ses buts.

Petit football, mais grande victoire, mais l'on se demande encore aujourd'hui qu'elle est la véritable valeur de cette équipe hollandaise.



Le Hollandais Rep a marqué deux buts face à l'Autriche. (asl)



Le tournant du match Argentine - Pologne, Deyna n'est pas en mesure de battre le gardien sud-américain Fillol sur ce pénalty. (Bélino AP)

## Confiance totale chez les Argentins

Cesar Luis Menotti : « La victoire sur la Pologne me réjouit, bien sûr, mais l'équipe n'a pas joué comme il fallait. Elle doit se libérer de toutes les responsabilités dont elle est chargée par le pays. Sans doute les succès provoquent-ils une certaine décontraction. Cela devrait donc s'améliorer au fil des matchs. Ce soir, nous avons joué contre une excellente équipe qui nous a permis de montrer de nouvelles qualités. Toutefois, nous pouvons encore faire mieux. Nous avons commis des fautes, notamment en première mi-temps. Fautes qui s'expliquent peut-être par cette nervosité. En deuxième période, heureusement, cela a été mieux. Je crois que l'équipe a démontré aujourd'hui ses possibilités. Elle peut gagner cette Coupe du monde ».

Jacek Gmoch : « Je félicite nos adversaires pour leur jeu efficace. Pour nous, ce fut un match difficile mais nous étions en mesure de le gagner si nous avions su profiter des occasions qui se présentaient à nous. Et il y en a eu de nombreuses. On voulait gagner. Et cela nous a poussés à attaquer sans réfléchir, permettant à l'Argentine d'obtenir des occasions dans les contre-attaques. Mais je crois surtout que ce soir le public a joué un rôle très important. Il a eu beaucoup d'influence sur le comportement de mes joueurs et notamment sur le gardien Tomaszewski, qui a été déconcentré en rentrant sur le terrain.

## En point de mire

La Suisse ne s'est pas qualifiée pour le tour final de ce Mondial 1978. Et pourtant notre pays a réussi à se distinguer lors du premier tour de cette compétition. Non pas grâce à nos spécialistes du chronométrage mais par la faute du seul homme en noir helvétique sélectionné soit M. Dubach de Nidau. A l'âge de 48 ans, M. Dubach peut être considéré comme l'un de nos meilleurs arbitres helvétiques. Ce n'est certainement pas par hasard qu'il a arbitré plus de cent rencontres de Ligue nationale A, la première finale de la Coupe de la Ligue et celle de Coupe suisse en 1976 opposant Zurich à Servette. Or, son comportement durant la rencontre Argentine - France du 6 juin dernier a donné lieu à de vives critiques aussi bien de la part de nos voisins d'Outre-Jura que dans la presse helvétique. Reproche principal : avoir accordé à l'Argentine un pénalty qui lui a ouvert les portes du deuxième tour.

Marius Trésor a-t-il volontairement touché le ballon tiré par Luque ? Nous n'épilouterons pas sur cette question. Par contre ce qui nous surprend c'est l'attitude de M. Dubach, après la rencontre, en tentant de se justifier face à l'opinion publique. En effet, les arbitres n'ont pas le droit d'expliquer leurs décisions à qui que ce soit. Cette règle est strictement appliquée dans notre pays où la moindre incartade ne pardonne pas dans le domaine des promotions. Raison pour laquelle, de la part d'un « referee » aussi sérieux et consciencieux que M. Dubach, cette manière d'agir nous subjugue. Les inspecteurs

de la FIFA en ont certainement, eux aussi, tenu compte car notre « petit Suisse » ne sera pas au rendez-vous du 2e tour. Tout au moins comme arbitre principal. Quant aux finales...

Dans un tout autre domaine, nous ne pouvons admettre que le pays organisateur soit favorisé d'une manière ou d'une autre. Comme nous l'avons déjà dit dans un récent article, l'Argentine continuera de jouer à 23 h. 15 (heure suisse) alors que ses adversaires évolueront trois ou six heures auparavant. De deux choses l'une ou l'Argentine jouait comme le prévoit l'horaire en même temps que ses compagnons du groupe B, ou toutes les heures des rencontres étaient renvoyées en fin de soirée pour permettre aux habitants du pays de suivre normalement ce deuxième tour capital pour l'accès aux finales. Et que l'on ne vienne pas nous dire que cet horaire a été étudié pour les Européens, qui ont l'habitude de bâiller devant leurs petits écrans. Lors du tour final de 1970 au Mexique, les rencontres se disputaient toutes à la même heure et à un stade encore plus avancé de la nuit. La FIFA ferait bien de s'en souvenir, en 1986, lorsque le tour final se déroulera en Colombie. Mais pour l'heure, les téléspectateurs seront comblés. Mercredi soir, ils ont pu visionner trois matchs en direct et il en ira de même lors des deux autres soirées. Et grâce aux nombreux programmes, ils auront encore pu choisir entre les deux matchs du groupe A. Décidément on n'arrête plus le progrès.

L. G.

## Une aubaine pour le Brésil, mais...

Débuter la deuxième phase du Mondial par une nette victoire, c'était une aubaine pour le Brésil et les triples champions du monde n'ont pas laissé passer cette occasion unique de se redonner confiance à peu de frais. Car leur plus grand mérite, certainement, aura été de battre une faible équipe du Pérou par trois buts d'écart, en soignant leur différence de buts qui comptera peut-être beaucoup dans la course à la finale.

Pour le reste, cette victoire n'a pas prouvé grand-chose sinon que les

Péruviens devaient vraisemblablement à un concours de circonstances d'avoir brillé dans la première phase. Trois à zéro : cela avait été la marque il y a six semaines à Rio du dernier Brésil-Pérou. Puis il y a eu la première phase du Mondial et tout avait paru changer. Les Brésiliens ont laissé peu à peu leur confiance dans les dures rencontres d'une groupe chargé, les Péruviens ont retrouvé l'optimisme en battant l'Ecosse et en faisant match nul avec la Hollande. Le match de mercredi à Mendoza a remis les choses au point. Entre le Brésil et le Pérou, il y a une bonne classe d'écart et aussi ce fameux complexe qui paralyse les Péruviens et se traduit dans le score.

Mais ce n'est pas pour autant que les Brésiliens ont trouvé à Mendoza l'attaque et l'efficacité qui constituent leurs principales préoccupations et cela depuis longtemps déjà. Il a fallu deux jolis coups de pied du fin et habile Dirceu et aussi la complicité involontaire du gardien péruvien Ramon Quiroga pour masquer la faiblesse des Brésiliens dans ce domaine. En revanche, le Pérou n'a pas pu montrer grand-chose dans ce match. Teofilo Cubillas et ses camarades ont passé leur temps à tenter sans grand succès de contrer des Brésiliens détendus, plus rapides et plus habiles qu'eux dans l'art de se démarquer et de faire courir le ballon. Il est vraisemblable que leurs meilleurs moments dans ce Mondial, les Péruviens les ont déjà vécus et que la suite, face à la Pologne et à l'Argentine risque d'être dure.



Le dernier, mais solide, rempart du Brésil, le gardien Leao. (asl)

## L'Allemagne indigne de son titre

Le souvenir de 1970 est bien loin. Au Mexique, l'Italie et l'Allemagne s'étaient livrées un fantastique combat finalement gagné (4-3) après prolongations par Facchetti et les siens. Sepp Maier et Berti Vogt étaient déjà de cette demi-finale inoubliable, mais personne ne se souviendra du premier match du second tour qu'ils ont joué (0-0) mercredi à River Plate.

On pouvait attendre beaucoup d'un affrontement entre les tenants du titre et une formation italienne qui restait sur trois victoires. Mais les Allemands sont trop conscients de leurs faiblesses actuelles. Ils craignent tant le trio Franco Causio - Paolo Rossi - Roberto Bettega qu'ils ont dressé devant Maier une véritable muraille sur laquelle les Italiens sont venus buter. Totalement inexistantes en attaque, ne construisant aucun mouvement de qualité dégageant le plus loin possible dès qu'ils étaient en difficulté, les Allemands avaient bien peu de chance de venir inquiéter Dino Zoff par le seul Klaus Fischer qui traînait aux avant-postes.

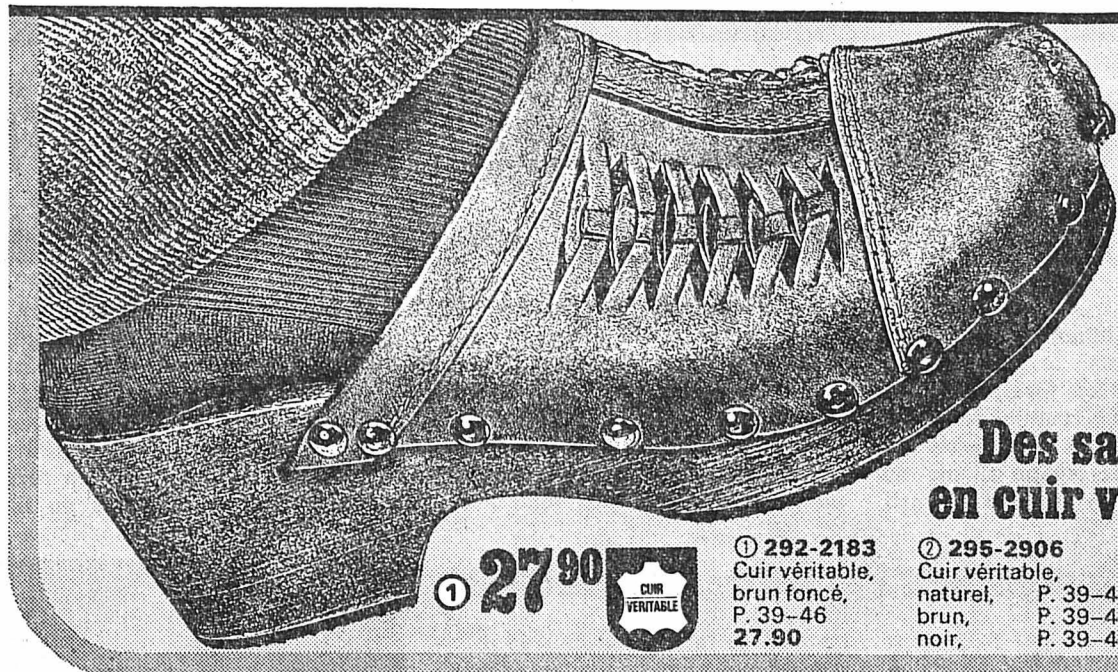
Tout juste espéraient-ils que leur défense, animée par l'inépuisable Vogts et l'immense Ruffmann, tiendrait. Elle a tenu bénéficiant tout à la fois du manque de réussite de Bettega et de la classe de Maier que personne n'a encore battu dans ce Mondial.

C'était, si visiblement, leur objectif que Maier a presque gambadé de joie au coup de sifflet final de l'arbitre yougoslave Dusan Maksimovic, qui aurait été débordé par la violence s'il n'avait pas eu à faire à de véritables professionnels, maîtres de leurs nerfs.

Mais que peut espérer l'Allemagne en jouant ainsi ? Même si le temps des attaques fleur au fusil est révolu, il faut au moins que le ballon approche des buts adverses pour marquer. Si l'on pouvait être champion du monde comme les tenants du titre jouent actuellement, il faudrait verser des larmes sur le football moderne.

Voir autres informations sportives en page 25.





**Des sabots épantants en cuir véritable**

① 27<sup>90</sup>

① 292-2183  
Cuir véritable, brun foncé, P. 39-46 27.90

② 295-2906  
Cuir véritable, naturel, P. 39-46 29.90  
brun, P. 39-46 29.90  
noir, P. 39-46 29.90

③ 292-2942  
Cuir véritable, brun foncé, P. 39-46 37.90

Mode de chaussure qui plait. Le prix aussi.

**Vögele**

La Chaux-de-Fonds  
Avenue Léopold-Robert 60

12/78

**Mobilière Suisse**  
Société d'assurances

# Agent général

A la suite de la disparition subite, après une courte maladie, de notre estimé agent général de St-Imier, Monsieur Jean-Jacques Boillat, dont nous garderons un souvenir reconnaissant, nous cherchons un successeur.

Nous désirons confier la direction de notre agence générale de St-Imier à une personne de formation commerciale, à l'esprit de chef d'entreprise et au caractère trempé, qui soit à même d'entretenir et de développer de fructueux contacts avec notre importante clientèle. Nous attendons également de notre futur agent général qu'il dirige avec doigté et compétence son personnel et qu'il possède, si possible, des connaissances dans la branche assurances. Age idéal entre 28 et 38 ans.

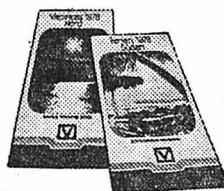
La Mobilière Suisse est une des plus importantes sociétés d'assurances de notre pays. Nous exploitons les branches d'assurances choses, de personnes ainsi que les assurances responsabilité civile générale et de véhicules à moteur. Dans notre organisation, le poste à repourvoir représente une position clef. C'est la raison pour laquelle notre futur agent général sera très soigneusement préparé à sa tâche.

Ce poste de chef d'entreprise offre une très grande indépendance et un large champ d'activité dans le domaine professionnel. Nous garantissons d'autre part un revenu en relation avec les responsabilités ainsi que des prestations sociales étendues.

Nous traiterons avec une discrétion absolue les offres manuscrites qui nous parviendront avec curriculum vitae et photo jusqu'au 30 juin 1978, à l'adresse suivante: Direction de la Mobilière Suisse, Département Externe et Marketing, 3001 Berne.

## Un bon conseil pour vos prochaines vacances: Le service-vacances de la Banque Populaire Suisse

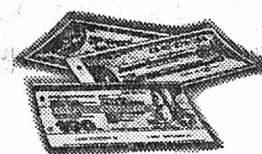
Notre programme de service-vacances comprend cinq prestations principales:



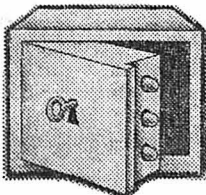
Notre prospectus de voyage contient une série d'informations très utiles relatives, entre autres, aux prescriptions douanières et monétaires, aux spécialités gastronomiques, ainsi que de bons conseils pour vos achats de souvenirs. Comme, malheureusement, toutes les vacances ont une fin, le prospectus vous renseigne également sur les franchises douanières à votre retour en Suisse.



Nous vous assurons un service de change aux cours du jour les plus favorables. Nous vous tenons, bien sûr, au courant des prescriptions monétaires de votre pays de destination.



Les chèques de voyage sont pour vous une sécurité. En cas de perte ou de vol, ils ont le grand avantage d'être remplacés généralement dans un délai de 24 heures. Demandez, selon le but de votre voyage, les Swiss Bankers Travellers Cheques, les chèques de voyage Amexco ou de la City Bank. Notre caissier vous conseillera volontiers à ce sujet.



Avec un casier de coffre-fort, vous êtes certain que tous vos objets de valeur sont en sécurité. Vous pouvez, pour un prix de location vraiment modique, faire garder vos bijoux, vos documents importants, vos collections de timbres-poste dans un casier de coffre-fort à l'abri du feu et des voleurs.



Notre réglette de change universelle vous permet de trouver immédiatement la contre-valeur approximative en francs suisses de toute monnaie étrangère.



Grâce à laquelle vous passerez des vacances sans soucis!

## THERESA CHARLES UN HOMME SE CACHE roman

(Copyright by EDITIONS DE TRÉVISE et Opera Mundi)

— Il y a toujours beaucoup à faire. Les moutons à tondre... les cultures. Les céréales, le foin, les racines. J'ai de nombreuses terres arables et seulement un ouvrier agricole à plein temps. Je m'arrange pour prendre quelques journaliers au moment des foins et des moissons. Et puis, il y a le jardin. Tu n'as pas encore vu mon jardin. Il n'y a guère à voir en cette époque de l'année... Je cultive surtout des roses et des légumes. Quelques fruits aussi.

— Ainsi, tu es toujours occupé ?  
— Bien sûr. Et toi aussi, tu le seras. J'ai un congélateur assez grand. Il est toujours plein de fruits, de légumes et de viande d'agneau préparés ici. Et aussi de plats surgelés que j'achète en gros. Grâce au congélateur, je gagne du temps et de l'argent. Je n'ai pas besoin d'aller trop souvent en ville pour les achats.

Sans un mot, je mis le bacon et les oeufs sur les assiettes que je disposai sur la table. « Presque comme si nous avions été mariés depuis des années », songeai-je en versant le café.

Il s'assit en face de moi et, pour la première fois depuis son retour, il me regarda vraiment. Instantanément, ses sourcils broussaillèrent se rapprochèrent.

— Que se passe-t-il, amour ? Encore ta tante ? T'a-t-elle fait courber l'échine ? Pourquoi te laisses-tu démonter ainsi ?

— Parce que, comme Alison, elle a le chic pour toucher juste le point faible. Elle me mine. Elle m'a parlé de ma jalousie maladive d'Alison... de fuite, de névrose... et de traitement psychiatrique.

— Si tu y crois, alors, tu croiras n'importe quoi. Oublie tout cela.

— Comment ? Si c'était vrai, ce serait atroce pour toi. Je serais un terrible fardeau.

— C'est mon affaire.

— Tu ne me connais pas comme tante Clara. Je veux être franche avec toi. Si je suis une névrosée...

— Comme un chat perdu ou un chien sans maître. Tu as été frustrée du point de vue affectif. C'est tout.

— C'est bien ce que je me suis dit des années durant, mais est-ce vraiment tout ? Si je suis jalouse par nature, je pourrais aussi bien l'être de toi... de la ferme, des animaux...

— Pourquoi ? Dès l'instant où ils t'appar-

tiendront aussi ! Tu ne seras pas quelqu'un de l'extérieur qui cherche à voir dedans ; jamais plus. Tu partageras ma vie.

Tout à coup, à ma surprise, il m'adressa un sourire qui le fit paraître beaucoup plus jeune et il me sermonna :

— ... Oh ! mon amour, ne prends pas cet air solennel ! Crois-moi, je n'ai jamais entendu parler d'une jeune fille malade de jalousie à cause d'un troupeau de moutons.

— Vu ainsi, c'est ridicule, en effet...

Un grand rire me secoua alors, je me sentis libérée, comme si Jonathan avait réussi à dissiper l'ombre noire que tante Clara avait jetée sur moi. Tout irait bien. Tout serait bien si je restais ici, avec lui, si je l'aimais, et si je savais qu'il m'aime.

### CHAPITRE VIII

La neige persista deux jours. Je la bénis de rendre les chemins impraticables, m'enfermant dans ce qui me semblait être un autre monde... avec Jonathan. J'étais heureuse comme je ne l'avais pas été depuis des années, je faisais la cuisine, le ménage et je l'aidais au nourrissage des jeunes.

Mes pantoufles ne me permettaient pas de patauger dans la neige avec lui mais nous trouvâmes enfin une paire de bottes en daim fourré que je pouvais porter bien que de trois pointures trop grandes. Jonathan put alors m'em-

mener avec lui sur le tracteur pour aller distribuer le foin et les racines aux brebis. Juchée au sommet d'une meule de paille, le tracteur roulant sur la neige craquante, j'éprouvai un bien-être merveilleux. Ce paysage de lande, qui semblait morne, désolé et désert dans la pluie et le vent, avait l'air tout à fait différent sous ce manteau de neige. Les contours rugueux étaient adoucis, l'atmosphère était enivrante. Le deuxième jour, après le déjeuner, Jonathan m'entraîna dans le jardin clos de murs, derrière la maison. Lors de mes visites antérieures, j'avais vaguement remarqué les hauts murs de pierres mais je n'avais pas eu l'occasion d'y songer davantage. A une extrémité, un carré assez grand était planté de choux de bruxelles, de choux verts et de broccolis. Le reste était consacré aux roses.

— Ma passion secrète. Les roses d'autrefois. Je les collectionne.

— Les roses d'autrefois ? repris-je, étonnée.

— Surtout des buissons et aussi quelques roses grimpantes, des vieilles races : Bourbon, roses moussues... des roses dont tu n'as même jamais entendu parler, sans doute, dont tu n'as donc jamais vu les fleurs ; des roses qui sentent l'idylle et l'histoire... Cardinal de Richelieu... Reine Victoria... Zéphirine Drouhin... La Rose Blanche d'York... Tontine Latour... Nuits de Joung... Omar Khayyam... (A suivre)





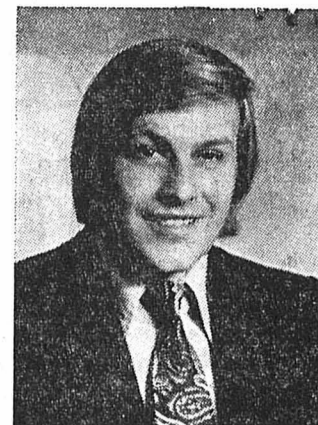
André Gruring

# SECURAS

une fondation de Migros

La Compagnie d'Assurances qui a du cœur

**Pour toutes vos assurances  
nos collaborateurs  
sont à votre disposition**



Georges Vuilleumier

Bureau: rue Daniel-JeanRichard 22, La Chaux-de-Fonds

Téléphone (039) 22 69 90

## Au marché

(vers la fontaine)

Beaux basilic - plantes aromatiques -  
plantes vivaces - arbustes pour bacs et  
balcons

PERRET - CHÉZARD - Tél. 038/53 30 24

### À VENDRE

#### SCHAUBLIN

Divers accessoires SV-70 et SV-102

#### ACIERA

Perceuse 3,5 mm.

#### PLAQUES DÉCALQUES

pour gravures chimique  
Tél. (038) 47 16 54

### À LOUER À HAUTERIVE

à l'année, pour fin juillet, petit apparte-  
ment à 5 minutes du lac. Vue magnifi-  
que.

Tél. (038) 25 22 67 dès 19 heures.

### À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS

#### APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES

tout confort, septième étage, ascenseur,  
orientation sud. Date à convenir.

Loyer mensuel Fr. 305.— plus charges.

S'adresser à REGIES S. A., à Neuchâtel,  
2, ruelle Mayor, tél. (038) 25 46 38.



## OCCASIONS P. RUCKSTUHL S. A.

RENAULT R 4 TL	72-74-77	CITROËN Diane 6	74-75
RENAULT R 4 Break blanc	76	CITROËN Week-End jaune	76
RENAULT R 4 Break L 1100 cm3	77	MAZDA 929 et 323	76-77
RENAULT R 5 TS jaune	77	TOYOTA CORONA rouge	75
RENAULT 12 TL	73-75	VOLVO 144 GL bleu-métal	71
RENAULT 12 TS	74-75	VOLVO 264 DL automatique	76
RENAULT 12 automatique	75	DATSUN CHERRY F2 gris-métal	77
RENAULT 12 Break automatique	77	FORD 1600 L automatique bleu-métal	76
RENAULT 14 L	77	FORD ESCORT 1600 XL - GXL	76-72-74
RENAULT 16 TS et TX	74	ALFASUD et TI	75
RENAULT 20 GTL	77	VW PASSAT et TS	74-76
NSU RO 80 rouge	73	MERCEDES 350 SE beige-métal	24

LA CHAUX-DE-FONDS - FRITZ-COURVOISIER 54

Crédit - Facilités - Garantie Tél. (039) 23 52 22

### Studio indépendant

pour les vacances ou à l'année, au Val-  
de-Ruz, est à louer. Tél. (038) 53 30 24.

### Vacances

Dame cherche compagne agréable, cin-  
quantaine, pour passer vacances en Es-  
pagne, bord de mer, du 8 au 25 juillet.

Prix intéressant.

Tél. (039) 26 04 59 dès 19 heures.

A REMETTRE pour raison d'âge

### atelier d'étampes et d'étampages de boîtes de montres

Commandes en note. Jamais eu de chômage.

Clientèle fidèle. Prix intéressant.

Faire offre sous chiffre 14-21583 à Publicitas S. A.,  
2800 Delémont.

gros lot de 100000 francs

# Loterie Romande

tirage samedi

Dans la vie de  
tous les jours ne ratez  
pas une occasion  
de prendre un peu  
d'exercice.

Un peu de volonté  
et Contrexéville vous  
aide à rester en forme.  
Aide-toi, Contrex  
t'aidera.



un kilo,  
deux kilos,...  
trois raisons  
de boire

# CONTREX

Eau minérale naturelle sulfatée calcique

## OFFRES D'EMPLOIS



CHERCHE  
**mécanicien ou aide-mécanicien**

pour travaux délicats sur presse d'emboutissage  
(canonnage)

Entrée tout de suite ou à convenir.

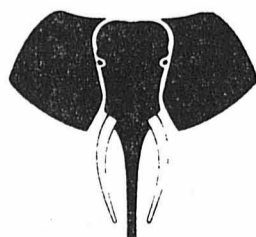
Faire offres ou se présenter à UNIVERSO SA No 2/15,  
Crêts 5, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/22 65 65.

**Aujourd'hui  
vendredi 16 juin 1978  
dès 9 heures**



## RÉOUVERTURE de la Pharmacie du Jumbo

*Toujours à votre service  
avec une nouvelle direction*



Pharmacienne responsable Mlle M. Parel

Tél. 039 25 11 43



vendredi soir 23 juin sur le Lac de Neuchâtel

# BATEAU DANSANT

TOUT POUR 22 FR

ça plane pour vous!



organisé par Jumbo en collaboration avec la Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA



- transfert en autocar depuis La Chaux-de-Fonds, Cernier, St. Imier et Fleurier
- croisière lacustre de 19 à 24h sur le "Ville de Neuchâtel"
- repas campagnard
- musique et danse avec les Barbatruc et l'accordéoniste Serge Broliet
- ambiance avec l'animateur Gérard Bersier
- cornet-surprise Jumbo
- transfert de retour en autocar



programme détaillé et location exclusive à l'information

ON ENGAGE pour date à convenir

## ouvrières pour travaux faciles, et ouvrier

pour être formé sur fonte.  
Places stables.

S'adresser :

**FABRIQUE DE BIJOUTERIE CHARLES EBERL**  
(Fonte à cire perdue)  
176, rue du Nord (2e étage à gauche)  
Prendre rendez-vous par téléphone (039) 22 46 53.

IMPORTANT COMMERCE DE NEUCHÂTEL

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir,

## une employée de commerce

pour son département correspondance en langue française.

Maîtrise parfaite de la sténographie et de la dactylographie.

La connaissance de la langue allemande serait un avantage.

Travail très varié et intéressant.

Les candidates intéressées sont priées d'adresser leurs offres sous chiffre 28-900177 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

IMPORTANT COMMERCE DE NEUCHÂTEL

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir,

## une employée de commerce

pour son département comptabilité.

Nous souhaitons engager une collaboratrice habile et consciencieuse, capable de travailler de manière indépendante, ayant de l'intérêt pour les chiffres.

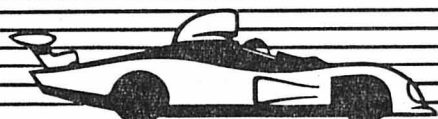
Travail varié et agréable.

Les candidates intéressées sont priées d'adresser leurs offres sous chiffre 28-900178 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

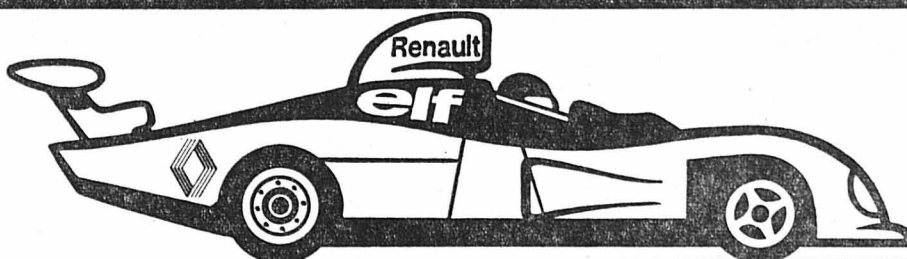
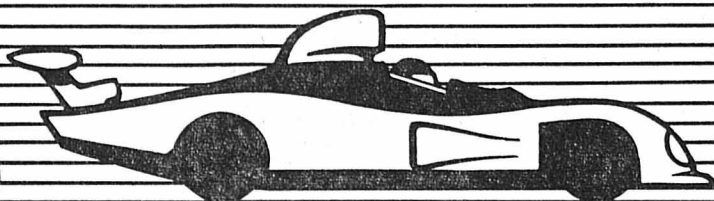
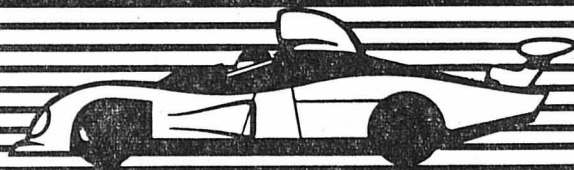
# Renault gagne les 24-heures du Mans.



Samedi 10 juin 16.00 h



02.00 h



Renault préconise elf

Dimanche 11 juin 16.00 h

Samedi 10 Juin 15 Heures 59. Au volant d'une des Renault V6 Turbo, un homme s'apprête à lâcher les chevaux de son bolide. Pendant 24 heures. Même relayé par son coéquipier, cela peut sembler long. Pas pour lui. Depuis un an, les hommes de Renault travaillent nuit et jour sur le projet Le Mans. A travers cette épreuve de renommée mondiale, c'est la technologie française que Renault et Elf veulent voir triompher.

Pour cela, ils ont tourné pendant des milliers de kilomètres sur tous les circuits. Ils ont démonté et remonté des centaines de pièces pour tester et pour comprendre. Sans jamais se lasser. C'est cette patience et cette remise en question perpétuelle que les hommes ont fait triompher le Dimanche 11 Juin à 16 Heures, après plus de 5000 km de course. La Renault Alpine V6 Turbo a confirmé à tous les techniciens et ingénieurs de

Renault qu'ils maîtrisaient déjà la technologie de demain.

**RENAULT**  
La meilleure solution.



Premier acte de la Fête fédérale de gymnastique, à Genève

# Les journées féminines débutent sous la pluie!



La section de Bex, une des premières à réaliser un excellent résultat.

Comme à Aarau il y a six ans, les premières compétitions des Journées suisses de gymnastique féminine ont été perturbées par la pluie. Organisées dans le cadre de la 69e Fête fédérale, ces journées féminines ont été ouvertes très simplement par une courte allocution de l'ancien président du Conseil d'Etat genevois, M. André Ruffieux, qui préside le comité d'organisation.

## AMBIANCE MODÉRÉE

Après ce bref discours, incitant les gymnastes à se rendre sur les emplacements de concours, les concours libres et les concours de sociétés ont débuté. La plupart des sections en lice pour cette après-midi provenaient de Romandie, selon le plan de travail. Il s'agissait des sections faisant partie du bloc 1. L'apparition de la pluie a obligé la direction technique des différents concours à renvoyer les gymnastes sous les tentes prévues en cas de mauvais temps. Ceci a évidemment provoqué un retard dans ces compétitions.

Une certaine animation a régné à Vessy dès le début de la matinée avec l'arrivée de sections et de gymnastes. L'organisation s'est rapidement mise en place sans retard, mais les conditions atmosphériques défavorables (froid et pluie) ont quelque peu gâté l'ambiance.

## Tennis

### La Suède qualifiée en Coupe Davis

La Suède a finalement battu la Yougoslavie par trois victoires à deux, en quarts de finale de la zone européenne « B » de Coupe Davis, à Belgrade. C'est Bjorn Borg, récent vainqueur des internationaux d'Italie et de France, qui a donné à son équipe le point décisif en triomphant, en deux sets, du Yougoslave Zeljko Franulovic, numéro un dans son pays. En demi-finales, la Suède sera opposée à l'Italie.

## PÉDALEZ VERS LA SANTÉ en participant à



**LA ROUTE ENCHANTÉE**  
chaque week-end  
jusqu'au 24-25 juin

Tous les renseignements sur la Route enchantée paraissent en exclusivité dans ce journal.

**HELVETIA ASSURANCES**

HELVETIA-ACCIDENTS  
Franz Sidler  
Agent général  
10, rue du Seyon  
2001 Neuchâtel - 038/257272

HELVETIA-VIE  
Claude Stauffer  
Agent général  
2, rue W.-Mayor  
2001 Neuchâtel - 038/259444

P 11806

## Premiers résultats

Concours 01-1 (gymnastique active, 1re division): 1. Monthey La Gentiane (Vs) 16,46 points. — Concours 01-2 (gymnastique active, 2e division): 1.

Bex EPF (Vd) 16,76. — Concours 01-3 (gymnastique active, 3e division): 1. Sion Féminin (Vs) 16,39. — Concours 02-3 (gymnastique dames, 2e division): 1. Lausanne Bourg (Vd) 15,06. — Concours 11-2 (agrès, 2e division): 1. Lancy (Ge) 19,01; 2. Sion Jeunes (Vs) 18,54. — Concours 11-3 (agrès, 2e division): 1. Prilly SGF (Vd) 18,65; 2. Collombey-Muraz (Vs) 18,05; 3. Vevey Jeunes Patriotes (Vd) 18,05. — Concours 21-2 (athlétisme, 1re division): 1. Epalinges SGF (Vd) 8,56. — Concours 21-3 (athlétisme, 3e division): 1. St-Maurice (Vs)

Leader belge pour le Tour de Suisse cycliste

## Verlinden bat quatorze échappés au sprint

Le Belge Gery Verlinden (24 ans) a gagné la première étape du Tour de Suisse, Spreitenbach-Volketswil, et a endossé du même coup le maillot jaune. C'est un groupe de 15 coureurs, parmi lesquels on notait les Suisses Uli Sutter, Roland Salm et Guido Amrhein, qui prit peu après le départ la direction des opérations. Le peloton, qui a été pointé à 5'35, a néanmoins réagi et a réduit l'écart à 1'40.

Uli Sutter a étonné tout le monde en participant à cette échappée alors que ses adversaires l'attendaient dans les montagnes à venir. Gery Verlinden, équipier de Dietrich Thurau, qui fut le meilleur homme de ce groupe de tête lors du prologue, a donc ravi le maillot de leader.

Cette première étape a été animée du début à la fin. En effet, alors que l'on quittait les abords de Spreitenbach le Français Bernard Hinault, accompagné du Hollandais Jan Huissjes, tentait une première escarmouche. Mais le peloton était vigilant et ils ne tardèrent pas à être rejoints. Bruno Wolfer, Meirad Voegelé et l'Italien Luciano Rossignoli prirent le relais sans plus de succès.

L'échappée décisive s'est dessinée dans les alentours de Bichelsee-Turbenthal. 15 coureurs prirent le large et notamment les Suisses Uli Sutter, Fridolin Keller, Roland Salm et Guido Amrhein et le vainqueur du dernier Tour de Romandie, le Hollandais Johan Van de Velde. L'écart allait s'agrandir, et au deuxième passage de la Forch (3e cat.) au 142e km. il était de 5'35. L'équipe française avec son leader Bernard Hinault prit l'initiative de la chasse mais les hommes de tête conservèrent tout de même un avantage appréciable de 1'40".

## Leader italien au «Midi libre»

Tous les favoris du Critérium du Midi libre ont terminé la première étape, Andorre - Quillan, à plus de dix minutes de l'Italien Claudio Bertolotto, qui a succédé à son coéquipier Francesco Moser en tête du classement général. Agé de 26 ans, Bertolotto avait terminé au huitième rang du Tour d'Italie cette année. Excellent grimpeur, il a mis à profit les difficultés de cette première étape pour s'échapper dès les premiers lacets du port d'Envalira, peu après le départ d'Andorre. Résultats:

1re étape, Andorre-Quillan (186 km): 1. Claudio Bertolotto (It) à la moyenne de 35 km. 583; 2. Phil Edwards (GB) à 1'59"; 3. Ludo Loos (Be); 4. Patrick Perret (Fr); 5. Gilbert Le Lay (Fr); 6. Bernard Bourreau (Fr), même temps; 7. Paulino Martinez (Esp) à 3'33"; 8. Maurice Le Guilloux (Fr) à 8'01"; 9. Edouard Janssens (Be) à 13'01"; 10. Jurgen Kraft à 13'02".

Classement général: 1. Claudio Bertolotto (It) 5 h. 18'49"; 2. Gilbert Le Lay (Fr) à 1'47"; 3. Ludo Loos (Be) à 1'54"; 4. Bernard Bourreau (Fr) à 2'27"; 5. Phil Edwards (GB) à 2'35"; 6. Patrick Perret (Fr) à 2'59"; 7. Paulino Martinez (Esp) à 3'54"; 8. Maurice Le Guilloux (Fr) à 8'08"; 9. Joop Zoetemelk (Ho) à 12'41"; 10. Francesco Moser (It), même temps.

benthal. 15 coureurs prirent le large et notamment les Suisses Uli Sutter, Fridolin Keller, Roland Salm et Guido Amrhein et le vainqueur du dernier Tour de Romandie, le Hollandais Johan Van de Velde. L'écart allait s'agrandir, et au deuxième passage de la Forch (3e cat.) au 142e km. il était de 5'35. L'équipe française avec son leader Bernard Hinault prit l'initiative de la chasse mais les hommes de tête conservèrent tout de même un avantage appréciable de 1'40".

## Résultats

Première étape, Spreitenbach - Volketswil, sur 197 km. 500. — 1. Gery Verlinden (Be) 4 h. 32'48 (moyenne de 43 km. 438); 2. Johan van de Velde (Ho); 3. André Chalmel (Fr); 4. Marc Demeyer (Be); 5. Carmelo Barone (It); 6. Eric van de Wiele (Be); 7. Guido Amrhein (Suisse); 8. Fridolin Keller (Suisse); 9. Antoine Guttierrez (Fr); 10. Uli Sutter (Suisse); 11. Fedor den Hertog (Ho); 12. Enrico Guadrini (It); 13. Paul Wellens (Be) 14. Roland Salm (Suisse); 15. Bernard Quillan (Fr), tous même temps; 16. Yvon Bertin (Fr) à 1'40; 17. Dietrich Thurau (RFA); 18. Pierino Gavazzi (It); 19. Roger Le-

## Handball

### Saint-Imier - Neuchâtel 12-15

Les handballeurs de la SFG Saint-Imier n'ont pas confirmé les progrès entrevus lors des dernières sorties dans leur dernière rencontre. Face au leader du groupe, les hommes de l'entraîneur Boder ont complètement raté la première mi-temps. En raison d'une nervosité excessive aussi bien sur le terrain que sur le banc, Saint-Imier n'arrive plus à élaborer un jeu constructif. Les schémas appris lors des entraînements sont délaissés. Les Neuchâtelois ne connurent donc pas de difficultés pour mener par cinq buts d'écart à la pause. Après le thé, sous l'impulsion de Boder et Schori, la formation locale tenta bien de revenir au score. Mais les joueurs du Bas, beaucoup plus décontractés, arrivèrent sans trop de mal à préserver une partie de leur avantage.

Formation: Ruegg I, Boder (4), Terzaroli (2), Surdez (3), Schori (3), Geiser, Pfister, Schutz, Riva, Itten, Ruegg II.

11,15; 2. Gings SGF (Vd) 9,70; 3. Meyrin SFG pupillettes (Ge) 9,55. — Concours 31-1 (mixte active, 1re division): 1. Conthey (Vs) 15,56. — Concours 31-2 mixte active, 1re division): 1. Lancy (Ge) 14,94; 2. Vevey Ancien-fém. (Vd) 14,76; 3. Chamoson (Vs) 14,10. — Concours 31-3 (mixte active 3e division): 1. Renens Femina (Vd) 17,27; Moudon SGF (Vd) 16,53. — Concours 32-2 (mixte active, 2e division): 1. Lausanne Amis-Gym fem. (Vd) 17,40. — Concours 32-3 (mixte active, 3e division): 1. St-Prex SGF (Vd) 16,41; 2. Pully Ondine (Vd) 16,38; 3. St-Maurice (Vs) 16,35. — Concours 33-1 (mixte dames, 1re division): 1. Lausanne Amis-Gym fem. (Vd) 12,86. — Concours 33-2 (mixte dames, 2e division): 1. Martigny Octorudia (Vs) 13,66; 2. Bramois (Vs) 13,60. — Concours 33-3 (mixte dames, 3e division): 1. Fully (Vs) 14,40. — Concours 33-3 (mixte dames, de division): 1. Préverenges SGF (Vd) 12,83; 2. Morges SGF groupe dames (Vd) 12,73.

## La Suisse en tête à Genève

L'équipe nationale féminine de Suisse est en tête à l'issue du programme imposé du match international qui l'oppose à la Bulgarie, dans le cadre des Journées nationales suisses de gymnastique féminine. Au terme de la première journée, les gymnastes helvétiques comptent en effet plus de trois points d'avance sur les Bulgares, un adversaire qu'elles n'avaient jamais pu battre jusqu'ici. Cette domination suisse est encore concrétisée par le classement individuel, où quatre Suissesses occupent les premières places. Résultats de la première journée:

Exercices imposés: 1. Suisse 183,10 points; 2. Bulgarie 180,05.

Individuels: 1. Brigitte Girardin (S) 37 points; 2. Eva Canevaschini (S) et Irène Amrein (S) 36,70; 4. Romy Kessler (S) 36,55; 5. Galina Marinova (Bul) 36,45; 6. Yvonne Schumacher (S) 36,15.

FC La Chaux-de-Fonds

## Départ de J. Hulme

Nous apprenons en dernière minute que l'entraîneur du FC La Chaux-de-Fonds part définitivement pour l'Angleterre, aujourd'hui. Faute d'avoir obtenu une confirmation des dirigeants hier soir, nous reviendrons sur ce départ dans notre prochaine édition.

## Steaua Bucarest champion de Roumanie

Steaua Bucarest a remporté pour la neuvième fois le titre national de Roumanie. A égalité de points avec Arges Pitesti, le club de la capitale s'est imposé grâce à une meilleure différence de buts. Champion en titre, Dynamo Bucarest a dû se contenter de la cinquième place tandis que Constanza, Petrolul Ploiesti et Resita ont été relégués.

## TOURNOI DES VÉTÉRANS Tramelan gagne à Saint-Imier

Samedi dernier, le terrain de la Fin-des-Fourches accueillait dix équipes de vétérans venues conquérir le challenge du FC Saint-Imier vétérans. Les formations étaient divisées en deux groupes, où elles disputaient quatre rencontres. A l'issue des matchs de qualification les deux premiers étaient qualifiés pour la finale 1re et 2e place alors que les deux seconds étaient aux prises pour la 3e et 4e place. Voici le classement final:

1. FC Tramelan; 2. FC Central Fribourg; 3. FC La Chaux-de-Fonds; 4. FC Saint-Imier; 5. FC Les Coteaux La Chaux-de-Fonds; 6. FC Les Breuleux; 7. FC Valaisannes; 8. FC Reuchenette; 9. FC Tavannes; 10. FC Courtelary. (lg)

## Automobilisme

### Andretti le plus rapide

Vainqueur des deux derniers Grands Prix en Belgique et en Espagne, Mario Andretti a réussi le meilleur temps de la première journée des essais du Grand Prix de Suède de formule 1, huitième manche comptant pour le championnat du monde des conducteurs, qui sera courue samedi. Au volant de la nouvelle Lotus « 79 », le pilote italo-américain (38 ans) a tourné en 1'22"58 pour les 4 km. 018 du circuit suédois. Les meilleurs temps des premiers essais:

1. Mario Andretti (EU), Lotus-Ford, 1'22"05 (moyenne 176 km. 800); 2. Jody Scheckter (As), Wolf-Ford, 1'23"62; 3. Ronnie Peterson (Su), Lotus-Ford, 1'23"71; 4. Jean-Pierre Jabouille (Fr), Renault-Turbo, 1'23"96; 5. Carlos Reutemann (Arg), Ferrari, 1'24"23. Puis: 16. Clay Regazzoni (S), Shadow-Ford, 1'26"12.

2

## „L'utilisation pacifique de l'énergie atomique représente l'unique chance des nations industrielles de garantir également l'indépendance de leurs petits enfants.”

Andrei Sakharov, physicien nucléaire soviétique et prix Nobel

Le savant russe parle en connaissance de cause.

Pour qu'un pays hautement industrialisé comme le nôtre parvienne à conserver son indépendance économique et sa liberté politique, il faut absolument mettre un terme à notre dépendance unilatérale vis-à-vis du pétrole. La Suisse est en effet toujours tributaire à 76 % du pétrole pour la couverture de ses besoins énergétiques.

A l'avenir, le recours aux solutions de rechange raisonnables s'impose plus que jamais: l'énergie nucléaire en est une.



Office suisse d'information pour l'énergie nucléaire, boîte postale 84, 1000 Lausanne 20

P 11810



# CHAUSSURES

## pronto

La Chaux-de-Fonds - Le Locle  
Léopold-Robert 45 Banque 7

# ATTENTION!!!

sur tous les articles

# RABAIS 20%

### NOUS CHERCHONS:

pour notre bureau technique

## un dessinateur en microtechnique

pour la réalisation des plans de mouvements et de boîtes de montres.

Formation ou adaptation possible.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les candidats éventuels sont priés d'adresser leurs offres manuscrites à MONTRES ROLEX S. A., Bureau du personnel, Case postale 92, 1211 Genève 24.



**ROLEX**  
GENÈVE

**NOUVEAU** avec Winder

**GRATUITEMENT**

**Konica AUTOREFLEX T4**

Plus de plaisir à photographier!

**VOS SPÉCIALISTES Konica**

la personnalisation du service

**UNIPHOT SA**

*Vous recevrez gratuitement à l'achat d'un appareil photo KONICA une natte pour la plage avec coussin gonflable.*

*Vous devez absolument faire la connaissance du KONICA T4... c'est certainement l'appareil de vos rêves! Nous vous envoyons volontiers gratuitement et sans engagement notre documentation détaillée en couleurs.*

La Chaux-de-Fonds: Photo-Ciné Nicolet; Cernier: Photo-Ciné Schneider; Le Locle: Photo-Ciné Curchod-Nicolet; Saint-Imier: Photo-Ciné Moret; Sainte-Croix: Photo-Ciné Agliasa.



Commune des Hauts-Geneveys

### À VENDRE

aux Hauts-Geneveys, au lotissement «Sur les Prises», endroit bien situé sur versant sud ensoleillé

### terrain à bâtir équipé

au prix de Fr. 27.— le m2.

Parcelles de surface moyenne. Vue magnifique sur le lac et les Alpes.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'administration communale des Hauts-Geneveys, tél. (038) 53 23 20.

### A louer appartement

1 chambre, cuisinette installée, salle de bain, tout confort.

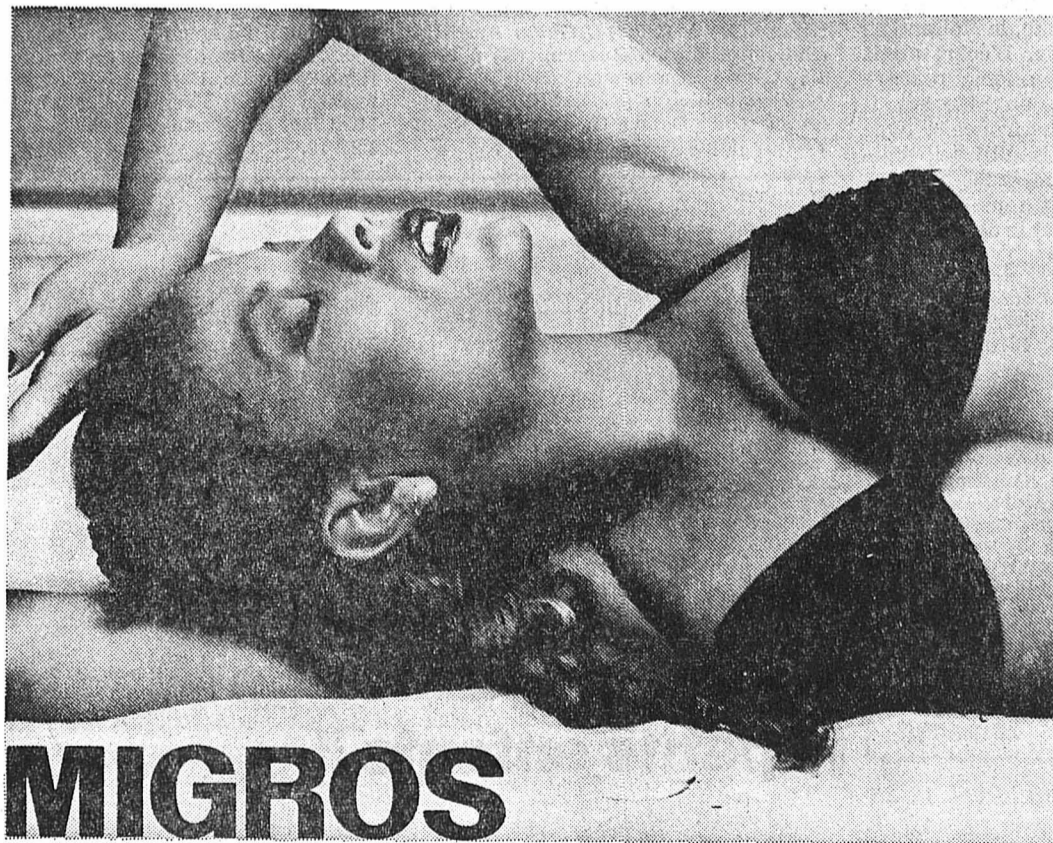
Loyer Fr. 225.—, charges comprises.

Date d'entrée: 1er juillet ou à convenir.

S'adresser M. Ph. Monnier, Charrière 22, tél. (039) 22 48 08.

# Bronzez vite et bien

...grâce à Jana SUN avec indice de protection solaire!



**MIGROS**

**Quand il en va de votre peau...** vous devriez utiliser pour bronzer uniquement des produits solaires testés en laboratoire, qui protègent et soignent l'épiderme: les produits Jana SUN de la Migros.

**Lait solaire Jana SUN LOOK**  
Indice de protection 3. Donne un bronzage naturel et soigne la peau.  
160 ml 3.— (100 ml=1.87<sup>5</sup>)  
300 ml 4.20 (100 ml=1.40)

**Huile solaire Jana SUN LOOK**  
Indice de protection 2. Pour un bronzage intense et de longue durée. Résiste à l'eau.  
160 ml 3.20 (100 ml=2.—)

**Crème solaire SUN Alpin**  
Indice de protection 6. Protection sûre contre les radiations intenses du soleil.  
45 g 2.50 (100 g=5.55<sup>5</sup>)

**Bâton de protection solaire SUN Alpin**  
Indice de protection 8. Protection optimale contre l'action du soleil, du vent et du froid.  
20 g 2.50 (10 g=1.25)

**Crème autobronzante SUN TAN**  
Indice de protection 2. Pour brunir avec ou sans soleil!  
65 g 2.80 (100 g=4.30<sup>5</sup>)

**Lait traitant Jana SUN LOOK Après**  
Avec facteur hydratant. Pour soigner la peau après les baignades.  
160 ml 3.— (100 ml=1.87<sup>5</sup>)



**Veillez tenir compte des indices de protection indiqués sur chaque emballage!**





Union de Banques Suisses

## 3 1/2% Emprunt 1978-88 de Fr. 100'000'000

But de l'emprunt:	Le produit de l'emprunt est destiné à la conversion et au remboursement de l'emprunt 6 1/4% 1970-80 de Fr. 100'000'000, dénoncé au 15 juillet 1978.
Titres:	Obligations au porteur de Fr. 5'000 et Fr. 100'000 valeur nominale.
Coupons:	Coupons annuels au 15 juillet.
Durée de l'emprunt:	10 ans au maximum; la banque a la possibilité de rembourser l'emprunt par anticipation à partir de 1986 au pair.
Prix d'émission:	100%
Conversion:	Les porteurs d'obligations de l'emprunt 6 1/4% 1970-80 de Fr. 100'000'000 Union de Banques Suisses ont la faculté de demander la conversion de leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les obligations à convertir sont à remettre avec coupons au 15 juillet 1979 et 1980.
Souscription contre espèces:	Les titres non absorbés par les demandes de conversion seront offerts en souscription publique aux mêmes conditions.
Délai d'émission:	du 16 au 22 juin 1978 à midi.
Cotation:	aux bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall et Neuchâtel.
Nombres de valeur:	Emprunt 6 1/4% 1970-80 90.402 Emprunt 3 1/2% 1978-88 90.414

Des bulletins de conversion et de souscription peuvent être obtenus dans toutes nos succursales et agences en Suisse.

## SECURITAS



cherche pour La Chaux-de-Fonds

### GARDES AUXILIAIRES

pour services d'ordre, de caisse, de contrôle ou de réception, dans des soirées ou des dancings.

#### Nous demandons :

- casier judiciaire vierge
- nationalité suisse (éventuellement étranger permis C)
- bonne présentation
- autorité et entretenu
- habileté dans le trafic de la monnaie
- âge souhaité : 25 à 45 ans
- disponibilité quelques soirs par semaine et le week-end

#### Nous offrons :

- activité variée
- possibilité de travail « à la carte »
- rétribution intéressante
- formation et habillement assurés par nos soins.

Ecrire ou téléphoner à SECURITAS S. A.  
Place Pury 9, 2000 Neuchâtel 4, tél. (038)  
24 45 25.



**Nos occasions**

Choisissez maintenant votre voiture

**POUR LES VACANCES**

Profitez des prix!

**Auto-discount de l'Etoile**

Fritz-Courvoisier 28  
Tél. 039/23 13 64.  
La Chaux-de-Fonds

## Ogival S.A.

engagerait pour tout de suite ou date à convenir

### une responsable

pour son département d'emballage.

Faire offres à :

OGIVAL S. A.  
Ormes 22  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 24 31

## REVOR

BOITES OR ET ARGENT  
Rue du Nord 152  
La Chaux-de-Fonds

cherche

un acheveur qualifié plus

un acheveur

avec connaissances des fraisages et perçages.  
Pour travail soigné.  
Bon salaire à personnes capables.  
Avantages sociaux.  
Entrée immédiate ou à convenir.  
Tél. (039) 22 58 35

Matériau naturel et vivant, le bois a de tout temps été utilisé par l'homme.  
Matériau noble, il enrichit et procure son caractère chaleureux à l'habitat.  
Bricoleurs, pour construire vos meubles, pour embellir ou rénover votre intérieur, nos magasins  
Do it yourself vous proposent :

# panneaux de BOIS

**AGGLOMÉRÉ** (épaisseurs : 8, 10, 13, 16, 19, 22 mm)

**PANNEAUX-FORTS LIMBA** (ép. : 13, 16, 19, 22 mm)

**BOIS CROISÉ** (épaisseurs : 4, 5, 6, 8, 10 mm)

**PAVATEX dur, mi-dur, mou, perforé**

**PAVATEX ÉMAILLÉ** (uni ou à motif de catelles 5 × 5 ou 15 × 15 cm)

**SPANDECOR** panneau aggloméré, laminé de stratifié sur les 2 faces, en blanc, noyer ou chêne foncé (ép. 16, 19 mm)

**PANNEAUX STRATIFIÉS** (différentes teintes)

Offre spéciale par m<sup>2</sup>  
**Réduction de 2.-**

### Débitage gratuit

coupe immédiate et gratuite aux dimensions désirées (minimum 10 × 30 cm), pas de chutes, coupes à angles droits uniquement.

Egalement en vente : listes, tourillons, couvre-joints, plinthes et profils en plastique.

(Pour les grandes commandes, un délai de 2 à 3 jours peut être demandé)



# MIGROS

Do it yourself  
Av. Léopold-Robert 79

**Le crédit fair-play**

**De l'argent comptant immédiat**  
avec les 5 avantages fair-play Rohner!:

1. Coûts de crédit minimaux. 2. Assurance pour solde de dette comprise. 3. Paiement total du montant de votre crédit sans retenue d'aucune sorte. 4. Discretion absolue. 5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire.

**TéléCrédit**  
Genève **022/28 07 55**

Téléphoner, demander le crédit, le paiement a lieu dans les plus brefs délais!

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste!

Nom/Prénom  
Rue, no  
NP/Lieu K383

**Banque Rohner**  
Partenaire pour le crédit personnel  
1211 Genève, Rue du Rhône 31

## Golay & Guignard S. A.

FABRIQUES DE BRACELETS DE CUIR  
Case postale 220  
1227 CAROUGE

cherche pour son département de vente

## collaborateur extérieur

pour promotion d'une nouvelle ligne (Suisse et Europe)

Nous demandons, français, anglais, allemand.

Faire offres avec curriculum vitae et certificat à l'adresse ci-dessus.

### ATELIER

engagerait tout de suite

### dessinateur (trice)

connaissant le cadran.

Ecrire sous chiffre RG 13440 au bureau de L'Impartial.

### Travail à domicile

engageons

### couturières expérimentées

disposant d'une machine à coudre robuste (Singer, Pfaff, etc.).

Tél. (038) 24 51 81.



IMPAR-TV IMPAR-TV

A VOIR

TVR

21.55 - 22.15 Festival de Jazz de Montreux. Joe Williams, All Stars et Cab Calloway « Harlem on Parade ».

Ce programme est consacré à deux chanteurs qui se produisirent en 1977 à Montreux, à la tête de petites formations, mais qui doivent leur réputation à leurs apparitions avec de grands orchestres. Joe Williams, qui chanta avec Count Basie entre 1954 et 1960, fut le principal artisan du succès que cet orchestre connaissait alors : « Every day I have the blues » fut, grâce à Joe Williams, un des enregistrements les plus populaires signés par Basie. L'exubérance de Cab Calloway contrasta avec l'impassibilité de Joe Williams. Calloway dirigea une grande formation pendant de nombreuses années et son orchestre connut sa meilleure période à la veille de la guerre. Les petites formations qui accompagnaient ces artistes à Montreux comprenaient en particulier Billy Mitchell, Arnett Cobb, Alan Dawson (avec Joe Williams) et Dick Vance, Doc Cheatham, Buddy Tate, Budd Johnson, Oliver Jackson (avec Cab Calloway).

TF 1

19.30 - 21.20 Au théâtre ce soir : « Le Greluchon délicat » de Jacques Natanson.

Le greluchon délicat est le fils d'un haut magistrat. Amoureux d'une demi-mondaine richement entretenue mais légère en diable et friande de chair fraîche, il fait taire

Sélection de vendredi



A la Télévision romande, ce soir à 20 h. 15 : Spectacles d'un soir : Un été à Vallon. (Photo TV suisse)

peu à peu ses préjugés et accepte finalement les servitudes de sa fautive position, aidé en cela par l'ami sérieux qui, connaissant la vie, se résigne à faire la part du feu plutôt que de tout perdre. Car à soixante ans, et quand on aime encore, il faut savoir composer.

A 2

21.55 - 23.25 Ciné-Club : « Père ». Un film d'Istvan Szabo.

C'est l'histoire d'un enfant, or-

phelin en 1945. Pour se faire valoir auprès de ses camarades, il entretient la mémoire de son père soi-disant pendant la guerre, il en fait un héros et lui invente maints exploits.

Szabo trouve des images surprenantes, pour matérialiser le monde imaginaire de l'enfant qui devra ensuite renoncer à rêver...

C'est une œuvre essentiellement autobiographique.

« Effectivement, dit Istvan Szabo, mon père était médecin, comme celui de l'enfant. Et comme lui, je l'ai perdu en 1945. Mais à cette époque la moitié des enfants étaient orphelins. A l'Université, 80 pour cent des étudiants n'avaient plus leur père. Mon film est l'autobiographie d'une génération. »

FR 3

20.30 - 21.30 Il était une fois... Le pouvoir.

Le propos de cette série est d'essayer d'échapper à la banalité habituelle des films ethnographiques et de présenter des exemples de sociétés primitives ou traditionnelles en essayant d'approfondir leur structure, de faire comprendre les raisons d'être, la motivation profonde de telle coutume, de telle tradition qui, vues de l'extérieur, superficiellement, peuvent paraître aberrantes, absurdes même. En somme, au lieu, comme on le fait souvent, de revêtir ces hommes, ces groupes humains, des oripeaux d'un exotisme qui les rendent encore plus lointains et « étrangers », on veut établir une communication entre ces sociétés et la nôtre, briser l'étrangeté des sociétés traditionnelles pour comprendre, retrouver l'homme, puisqu'aussi bien, comme le disait Montaigne, « Chaque homme porte en lui la force entière de l'humaine condition ».

Pour pénétrer ces sociétés, les réalisateurs ont choisi comme « fil d'Ariane » le thème du pouvoir : comment il s'établit ? Comment il sacralise celui qui le détient ?

Un été à Vallon

A l'enseigne de « Spectacle d'un soir », la Télévision romande diffuse aujourd'hui un téléfilm de Claude May et J. P. Petrolacci, sur une musique de Boris Napes, dans une réalisation de Jean-Daniel Simon.

C'est d'un fait divers authentique qu'est tiré ce récit illustrant l'antagonisme, voire la haine, qui peuvent dans certaines circonstances opposer citoyens et campagnards.

L'un des deux auteurs, Claude May, passe en effet régulièrement ses vacances dans un petit village de l'Ardèche. C'est là qu'elle entendit, de la bouche de l'épicière, l'histoire de ce paysan qui, pour avoir tenté de s'interposer au moment où des citoyens mettaient à sac son verger, fut battu comme plâtre, assommé et ligoté à un arbre, position inconfortable dans laquelle il passa toute une nuit.

Tout cela n'eût pu être qu'un incident sans lendemain mais, d'une année à l'autre, de tels faits se reproduisent. Pourquoi ?

Parce que la région est suffisamment belle pour attirer, chaque saison, des milliers de campeurs, qui envahissent littéralement un pays manquant par ailleurs des structures d'accueil nécessaires.

Parce que le citadin, une fois qu'il est « lâché dans la nature », a bien de la peine à respecter cette nature ; parce que l'agriculteur, enfin, est instinctivement méfiant vis-à-vis de ces gens qui incarnent la réalité urbaine et, partant, l'exode rural qui dépeuple actuellement des régions comme l'Ardèche.

L'un des personnages de ce téléfilm qui, on le voit, transcende par son thème le strict cadre géographique, est précisément une jeune fille « partie à la ville » qui retourne dans la ferme de son père...

Infirmière à Lyon, Mireille Bonnot rentre en effet au pays pour la période des vacances, qu'elle passe dans la ferme paternelle. Elle préfère la compagnie des garçons de son âge, passionnés de moto, à celle d'André Butin, né comme elle à Vallon-Pont-d'Arc.

Chaque été, André transforme son lopin de terre en terrain de camping. Il passe ainsi trois mois dans son bungalow, situé au milieu des tentes et des caravanes. Trois mois de gestion et d'organisation, mais aussi de conflits avec certains éléments perturbateurs. L'un des clients, par exemple, agacé par la promiscuité et le bruit des transistors, littéralement traumatisé par l'atmosphère qui règne dans ce « HLM » à l'horizontale, commet des actes de destruction gratuits et sème la confusion dans le village de toile... La suite à ce soir, sur votre petit écran ! (sp)

INFORMATION RADIO

En question :

Pierre Aubert, Conseiller fédéral

Ce soir à 17 h. 05 Radio Suisse romande 1

Pour son émission « En questions » d'aujourd'hui (RSR1 à 17 h. 05), Jacques Bofford a choisi d'interviewer un invité de marque, puisqu'il s'agit du conseiller fédéral Pierre Aubert, chef du Département politique depuis le 1er février 1978. Personnalité dont les options en ce qui concerne la politique de la Suisse à l'égard des Nations Unies ou des pays en voie de développement sont souvent discutées, Pierre Aubert a derrière lui une carrière bien remplie : avocat à La Chaux-de-Fonds dès 1953, conseiller général de cette ville de 1960 à 1968, député au Grand Conseil neuchâtelois de 1961 à 1975, président du Conseil de l'Université de Neuchâtel, du TCS du Jura neuchâtelois ainsi que de l'Association Suisse-Israël, le socialiste Pierre Aubert entre au Conseil des Etats en 1971, pour devenir enfin conseiller fédéral au début de cette année. Connue dans le privé pour ses qualités de sportif et de musicien, le chef de notre diplomatie a peut-être d'autres cordes encore à son arc... C'est ce que révélera l'entretien qu'il aura ce vendredi avec Jacques Bofford, à l'enseigne de « En questions ». (sp)

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura —.52 le mm. Mortuaires —.75 le mm. Régie extra-régionale Annonces Suisses S.A. - ASSA Suisse —.67 le mm. Réclames 2.25 le mm. (Minimum de 25 millimètres) Compte de chèques postaux 23-325 La Chaux-de-Fonds

On s'abonne à « L'Impartial » en tout temps !

SUISSE ROMANDE

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 17.00 Point de mire
- 17.10 Au Pays du Ratamiaou Jardin d'enfants.
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Présentation des programmes
- 17.40 Il faut savoir
- 17.45 Agenda
- 18.30 Calimero Pour les petits.
- 18.40 Le corps a ses raisons Aujourd'hui: No 6, le bassin.
- 19.00 Un jour, une heure Actualités.
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure Actualités.
- 20.00 Popeye Dessins animés.
- 20.15 Spectacle d'un soir : Un Eté à Vallon de Claude May et Jean-Pierre Petrolacci.
- 21.55 Festival de jazz de Montreux Joe Williams All Stars et Cab Calloway « Harlem on Parade ».
- 22.15 Téléjournal
- 22.25 Sport Gymnastique: Journées suisses de gymnastique féminine Genève. — Cyclisme: Reflets filmés du Tour de Suisse 2e étape.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision scolaire
- 10.30 La Grèce antique
- 17.15 TV-Junior
- 18.00 Pares nationaux d'Europe
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Tour de Suisse
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Kassensturz
- 20.50 Show International
- 21.40 Téléjournal
- 21.55 Das Unglück
- 23.10 Fête fédérale de gymnastique - Genève
- 23.25 Téléjournal

ITALIENNE SUISSE

- 18.05 Pour les tout-petits Barbapapa: 3. La Plage, dessins animés.
- 18.10 Pour les enfants
- 19.10 Téléjournal
- 19.25 L'Afrique du Sud, un monde en un seul pays Documentaire.
- 19.55 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Jean-Christophe Feuilleton.
- 21.45 Vendredi-Sports Cyclisme. Fête fédérale de gymnastique.
- 22.30 Prochainement
- 22.45 Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 11.13 Réponse à tout Jeu.
- 11.32 Midi première Variétés.
- 12.00 TF 1 actualités
- 12.35 Télévision régionale
- 16.57 A la bonne heure
- 17.25 1, Rue Sésame Mordicus voit grand.
- 17.55 Ces animaux qu'on appelle des bêtes 5. Zoo: Ermenonville.
- 18.10 Une minute pour les femmes
- 18.20 Actualités régionales
- 18.43 Eh bien raconte !
- 19.00 TF 1 actualités
- 19.30 Au théâtre ce soir : Le Greluchon délicat De Jacques Natanson et Jacques Mauclair.
- 21.20 A bout portant Charles Dumont.
- 22.15 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 12.35 Magazine régional
- 12.50 La Folie des Bêtes (14) Feuilleton.
- 13.03 Aujourd'hui Madame
- 14.05 Le Cœur au Ventre (1) Feuilleton.
- 15.00 Aujourd'hui magazine Loisirs.
- 16.55 Fenêtre sur...
- 17.25 Dessins animés
- 17.40 C'est la vie
- 17.55 Des chiffres et des lettres
- 18.20 Actualités régionales
- 18.45 Top club
- 19.00 Journal de l'A 2
- 19.30 Spécial Coupe du Monde
- 19.40 Erika Werner (3) Feuilleton.
- 20.40 Apostrophes Trop de livres ? et trop d'idées ?
- 21.50 Journal de l'A 2
- 21.57 Ciné-club : Père Un film de Istvan Szabo.

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 17.35 FR 3 Jeunesse
- 18.05 La télévision régionale
- 18.20 Actualités régionales
- 18.40 Tribune libre Geneviève de Gaulle.
- 18.55 FR 3 actualités
- 19.00 Les jeux de 20 heures
- 19.30 Le nouveau vendredi Carte blanche à... Philippe Tesson.
- 20.30 Il était une fois... le pouvoir 1. La muraille de Rey Bouba.
- 21.30 FR 3 actualités

ALLEMAGNE 1

- 16.15 Pourquoi le terrorisme ?
- 17.00 Teamwörk 78
- 17.45 Le septième sens
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Der Entertainer
- 22.00 Football Coupe du Monde. Interviews et commentaires.
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Téléports
- 23.25 Un shérif à New York
- 0.40 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 11.00 Pour les petits
- 16.15 Art et société
- 16.45 Téléjournal
- 16.55 Pfiif
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Western d'hier
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Journal du soir
- 20.15 Derrick
- 21.15 Steckbrief
- 22.00 Téléjournal
- 22.20 Aspects
- 23.05 Kein Rauch ohne Feuer
- 1.00 Téléjournal

IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Le coup de midi. De A jusqu'à Z. 12.15 La tartine. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Rétro 33-45-78. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Le testament d'un excentrique (25). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Actualité-magazine. 19.15 Radio-actifs. 20.30 Pourquoi pas ? 22.05 Echos du festival de jazz-rock à Augst. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

14.00 Informations. 14.05 Vivre. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Au pays du blues et du gospel. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. Informations en ro-

manche. 19.40 Stéréo-service. 20.00 Informations. 20.05 Henri Guillemin vous parle de... 20.30 Les Concerts de Lausanne, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30 Plein feu. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE 1

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi: Informations et musique. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Interprètes célèbres: Collegium aureum; V. de Los Angeles; A. Ciccolini; Boston Symphony Orchestra, dir. R. Kubelik. 16.10 Musique pour les malades. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Riehen, village entre la ville et la frontière. 21.00 Chants et danses de Turquie. 21.30 Vitrine 78. 22.15-1.00 Rapide de nuit.

SUISSE ITALIENNE

12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Orchestre de musique légère RSI. 14.05 Radio 2-4: Musique légère. 16.05 Après-midi musical. 18.05 La ronde des livres. 18.20 Disques. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 La ronde des livres. 20.40 Chicago blues festival 1977. 21.45 Discothèque des jeunes. 23.05-24.00 Nocturne musical.

SAMEDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 7.30 Le regard et la parole. 8.05 Revue de la presse romande. 8.20 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Radio-évasion. 9.05 La petite vadrouille. 9.20 Les ailes. 9.30 Au fond à gauche. 11.05 Le kiosque à musique.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Informations. 7.15 Loisirs en tête. Nos patois. 7.30 Votre loisir Monsieur ou Madame X. 7.45 Philatélie. 7.55 Le dictionnaire sonore... 8.00 Radio-Hôpital de La Chaux-de-Fonds. 9.00 Informations. 9.05 L'art choral. 10.00 Sur la terre comme au ciel. 11.00 Informations. 11.05 Au-delà du verbe. 12.00 Midi-musique.

SUISSE ALÉMANIQUE 1

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Musique légère. 7.10 Mosaïque musicale. 11.05 Chronique politique. 11.30 Fanfares. 12.00 Homme et travail.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Programmes du jour.

IMPAR-RADIO



**CHÉZARD-SAINT-MARTIN — AU BOVERET**

17 JUIN 1978

**Kermesse pour un chien-guide**

15 h., jeux divers  
**GALA DE VARIÉTÉS**, présentation M. Arbogast  
 16 h. 30, démonstration de chiens-guides d'aveugles  
 17 h., concert de jazz  
 dès 19 h., repas campagnard  
**SOIRÉE DANSANTE** dès 21 heures  
 avec les Expressions Jazz de la RTF

JEUX - CANTINE - REPAS CHAUDS

Organisateur : Kiwanis-Club du Val-de-Ruz



**Suisse centrale! Seehotel Rigi - Immensee**

Le but de vos vacances - Très agréable également aux passants - Cuisine réputée - Situation calme - Terrasse sur le lac - Plage privée - Chambre avec/sans bain.

Tél. (041) 81 11 61  
 Prix modérés - Centre d'excursions

Une première européenne avec **VICTOR SCOTT** vedette de la TV américaine

Rôtisserie  
 Hôtel  
 Bar  
 Dancing Les Geneveys-sur-Coffrane Tél. 038 57 17 87

**SAMEDI 17 JUIN 1978, dès 21 h. SOIRÉE CONCERT avec DANSE AUX ÉPLATURES** (ancienne usine Haefeli)

**Jazz Club**

vous convie à venir écouter les formations anciennes et nouvelles de notre région

**Le Dixie Come Backs**

orchestre dont les exécutants sont tous très connus

**Le Quintet**

avec Ph. Bovet au piano  
 J. Ditisheim, vibraphone  
 J.-L. Glauser, basse  
 F. Huguenin, batterie  
 P. Lehmann, trompette

en intermède :  
 Alain Friedrich, orgue  
 P.S. - Les musiciens inconnus voudront bien prendre contact au bureau du show-business, tél. (039) 23 61 58 pour organiser une «jam»

**ITALIE**

A louer tout près de la plage joli appartement pour 2-6 personnes. Confort moderne. Tél. (021) 22 23 43, heures de bureau.

**À VENDRE**

**Audi 80 LS**

modèle 1974, beige, 65 000 km., très bon état, Fr. 6900.—  
 Reprise et crédit possibles.

S'adresser :  
**GARAGE DU JURA**  
 W. Geiser  
 2333 La Ferrière  
 Tél. (039) 61 12 14.

Nous cherchons pour le 1er septembre,

**SOMMELIÈRE**

Congé le dimanche, 3 soirs et 3 après-midi par semaine. Bon salaire payé au mois.

Tél. (039) 41 13 54.

**von gunten**

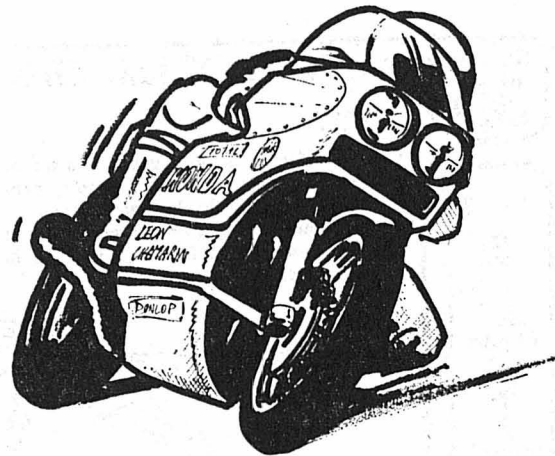
maître opticien  
 diplômé fédéral  
 Av. Léop.-Robert 23  
 Tél. (039) 22 38 03

**animations JUMBO**

du 13 au 17 juin

**Semaine de la moto**

exposition Honda, banc d'essai gratuit, accessoires, posters



vendredi 23 juin

**Bateau dansant**  
 encore quelques billets à Fr 22.—



mardi 27 juin

**Nouveauté des USA!**  
 (27 juin - 8 juillet) faites "computeriser" votre portrait ...



samedi 8 juillet

inauguration du circuit de mini-autos!



**La Chaux-de-Fonds, Les Eplatures**

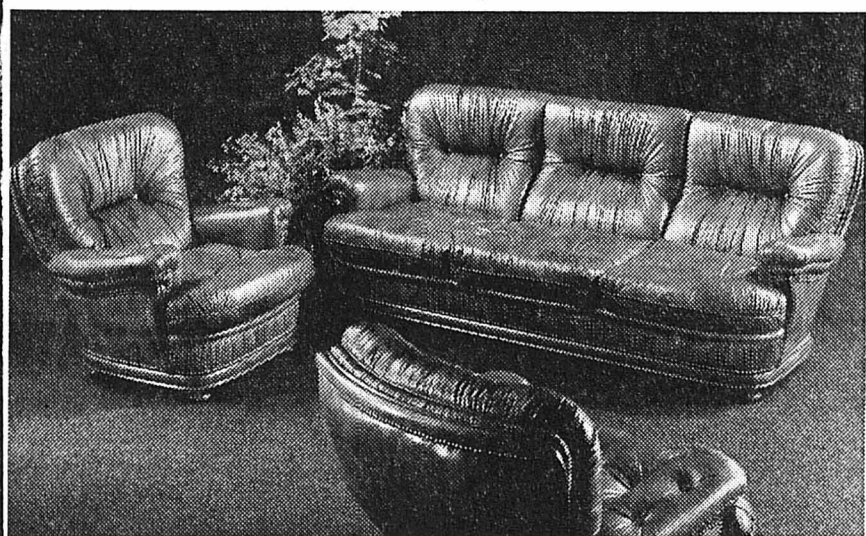
**HÔTEL SONNENDHOF 6390 ENGELBERG (OW).** Vacances extraordinaires à des prix minimes. Demi-pension dès Fr. 26.— à Fr. 32.—. Pensionnés, dîner gratuit. Tél. (041) 94 11 42.

**Bungalows pour vacances au Tessin**

Maisonnets et appartements pour vacances à Caslano, au lac de Lugano. Dès 10 fr. par personne. S'adresser à Beltrami M.D. via Cisera 6, 6900 Lugano. Tél. (091) 22 01 80.

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!

**SALONS EN CUIR**



3 places depuis **Fr. 2500.—**  
**LE PLUS BEAU CHOIX**



... C'EST NATUREL!

**AU BÛCHERON**

73, Léopold-Robert

Etude Clerc, notaires, 2, rue J.-L.-Pourtalès, Neuchâtel, tél. (038) 25 14 69

A vendre pour cause imprévue, Val-de-Ruz, à proximité de la forêt,

**maison de campagne ou d'habitation**

comprenant : 2 grands living dont un avec cheminée, deux chambres, loggia, cuisine, salle de bain, chauffage général électrique ou mazout.

Locaux confortables et remis à neuf.

Jardin d'agrément et verger, surface 2000 m2 environ. Garage. Situation très tranquille, accès facile (trolleybus), vue imprenable.

**A VENDRE A SAINT-BLAISE**

**magnifique attique**

surface habitable environ 170 m2, terrasse de 45 m2. Cuisine bien agencée. Place de parc couverte. Vue sur le lac, les Alpes et le vignoble.

Disponible tout de suite. Hypothèques à disposition.

REGENCE S. A., 2001 Neuchâtel, Rue Coulon 2. Tél. (038) 25 17 25.

**Une cuisine régionale pour tous les gourmets**

- Terrine de Ris de Veau 12.—
- Confit de Lapereau 14.—
- Mignon de Veau Jurassien 29.—
- Quenelles de Brochet au Gratin 17.—
- Caille farcie en Gelée 22.—
- Sole Soufflé Nantua 28.—

Tous les jours Entrée et Plat du jour pour environ 35.—

Ouvert tous les jours

Réserver si possible

★★ NN Villages-Hôtel

68, rue de Salins PONTARLIER Doubs



**CAFÉ DU GAZ**

CE SOIR ET SAMEDI SOIR

**DANSE**

avec Jean-François Bétrix (musette)

**Hôtel de la Couronne**

LES PLANCHETTES

Tél. (039) 23 41 07

**Jambon en croûte**

Salle pour noces et banquets



Dim. 18 juin. Dép. 13.30. Fr. 23.—  
**JOLIE COURSE D'APRÈS-MIDI**

Inscriptions :  
 Voyages GIGER - AUTOCARS  
 Téléphone (039) 22 45 51

**CAFÉ DU GLOBE**

CE SOIR

**JAMBON CHAUD**

FRITES - SALADE Fr. 8.—  
 Ambiance avec KURT et son accordéon

**Auto-Transports Erguel SA**

Saint-Imier

Agence de voyages  
 Courses en car pour noces, sociétés, écoles

Renseignements : tél. 039 41 22 44.

**VACANCES BALNÉAIRES**

DU 8 AU 23 JUILLET 1978

CAORLE à Fr. 695.— par personne avec pension complète

ROVINJ à Fr. 790.— par personne avec pension complète

**JEUNE FÉDÉRAL 78**

du 15 au 18 septembre - 3 1/2 jours  
**FÊTE DE LA BIÈRE A MUNICH**  
 Fr. 245.— par personne

Demandez nos programmes détaillés

Ne tardez pas pour votre inscription

**Publicité intensive**  
 Publicité par annonces.



# LA ROUTE ENCHANTÉE

organisation: HELVETIA ASSURANCES patronage: L'IMPARTIAL

pedalons vers la santé!

## NOTRE TROISIÈME CIRCUIT

### SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 JUIN 1978

Départ: Les Combettes (devant le Restaurant « Au Galetas ») - Les Planchettes - Les Roches-de-Moron (contrôle) - Les Joux-Derrière - Le Basset - La Roche-Guillaume (contrôle) - Les Bioles - Ecole du Valanvron - Les Rochettes - Arrivée aux Combettes, devant le Restaurant.

### A vous de... pédaler

Inscriptions sur place, de 8 h. à 16 h.

Un vélo homme, femme et enfant à gagner chaque week-end



## LA VIE JURASSIENNE

Nouvelles formes d'exécution des peines

# Bilan satisfaisant

Les résultats des premières expériences faites dans le canton de Berne avec les nouvelles formes d'exécution des peines (semi-détention et arrêts de fin de semaine) sont encourageants et positifs, particulièrement pour les peines n'excédant pas un mois. En 1977, sur 1405 peines de moins de 90 jours, 485 ont été exécutées dans tout le canton sous forme de semi-détention ou d'arrêts de fin de semaine, ce qui représente environ un tiers, indique l'Office d'information et de documentation du canton de Berne.

Après une période d'essai en 1974-1975, le canton de Berne a introduit les nouvelles formes d'exécution des peines en automne 1976. La semi-détention est applicable pour des arrêts ou des emprisonnements ne dépassant pas trois mois. Le détenu peut ainsi continuer à exercer une activité professionnelle en dehors de l'établissement pénitentiaire où il ne rentre que pour passer son temps libre et son temps de repos. L'exécution par journées séparées s'entend pour les peines

n'excédant pas deux semaines. Le condamné ne passe alors que le congé de fin de semaine dans l'établissement. La décision d'appliquer des mesures incombe aux préfets.

En 1977, sur 1155 peines de moins de 30 jours prononcées sur tout le territoire du canton (dont 229 dans les sept districts jurassiens) 391 ont été exécutées selon le principe de la semi-détention (Jura: 91), 54 sous forme d'arrêts de fin de semaine (Jura: 16) et le reste sous forme de détention ordinaire (soit 710 cas, dont Jura 122). Pour les peines allant de 30 à 90 jours (250 cas), la répartition est la suivante: 40 détenus ont bénéficié du régime de la semi-détention (Jura: 5) et 210 autres ont été soumis au régime de détention ordinaire.

Peu de problèmes ont été signalés depuis l'introduction des nouvelles formes d'exécution des peines. La direction de la police serait donc favorable à ce que ces mesures soient appliquées plus largement à l'avenir. (ats)

## Initiative antinucléaire, Eglise et pouvoir au Synode bernois

Le Synode de l'Eglise réformée bernoise qui a siégé mardi et mercredi à Berne, s'est entretenu de la prochaine votation fédérale sur l'initiative concernant la sauvegarde des droits populaires en matière d'installations atomiques.

Au terme d'un débat nourri, il a refusé un postulat qui demandait que les autorités de l'église invitent les fidèles à accepter cette initiative. Il est apparu au Conseil synodal en particulier que le caractère trop restrictif de cette initiative ne justifiait pas son soutien « quelle que soit l'urgence de la question ». Le Synode a aussi examiné un rapport sur le thème « Eglise et pouvoir ». S'appuyant sur trois exemples concrets, le baptême, les finances et le débat en Suisse sur l'Afri-

que du Sud, le rapport constate que le pouvoir existe et se manifeste aussi bien à l'intérieur de l'église que sous la forme de pressions qui s'exercent sur elle de l'extérieur. L'exercice du pouvoir doit se traduire non par l'opposition ou l'anéantissement, mais par une force de vie et de libération. Assorti d'un complément rédigé par le Conseil synodal, ce rapport sera discuté par la suite dans les paroisses.

Le Synode a décidé d'instituer deux nouveaux services généraux dans l'église: un responsable de l'information pour le Conseil synodal et, un responsable de la jeunesse au Centre réformé de Gwatt. Dans un proche avenir le Synode instituera encore trois nouveaux ministères, dont un pour la lutte contre la drogue. (ats)



Les trois heureux gagnants du second parcours de la « Route enchantée », de droite à gauche: M. Michel AMSTUTZ, Boudry; Mme Ginette VERMOT, Le Locle; et le jeune Christophe JACOT, La Sagne, ont reçu des mains de M. Maro Bloch, directeur, leur vélo offert par les Grands Magasins « Au Printemps », en présence de M. Pierre Mollier, de l'Helvetia-Accidents.

Dans  
**L'IMPARTIAL**  
du mardi 20 juin  
**LES NOMS  
DES GAGNANTS**  
Vendredi 23 juin  
**PRÉSENTATION  
du dernier circuit**

Chaque week-end  
25 prix à gagner

sur tous les parcours, les samedis et dimanches, de 08 h. 00 à 18 h. 00

**HELVETIA ASSURANCES**

vous assurent gratuitement dès que votre carte de participation est remplie.

Pratiquons:  
- 50 000.- en cas d'invalidité totale,  
- 20 000.- en cas de décès,  
- frais de guérison limités pendant 5 ans.

**HELVETIA-VIE**

CLAUDE STAUFFER  
agence générale de Neuchâtel  
2, ruelle Mayor, Neuchâtel - Tél. 25 94 44

**HELVETIA-ACCIDENTS**

FRANZ SIDLER  
agence générale de Neuchâtel  
10, rue du Seyon, Neuchâtel - Tél. 25 72 72

Bureau de La Chaux-de-Fonds Le Locle, Av. Léopold-Robert 107, tél. 039 23 63 63

Agent principal:  
M. Francis Gränicher, Léopold-Robert 107, tél. (039) 23 63 63

**printemps**

**AU PRINTEMPS-SPORT**  
2e étage

Grand choix de costumes de bain pour dames et messieurs, y compris des grandes marques Lahco et Pierre Cardin.

Tout pour le TENNIS  
raquettes, balles, chaussures et vêtements de tennis.

## Le vote par correspondance sera possible pendant les vacances

Le Conseil exécutif du canton de Berne a demandé au Conseil fédéral l'autorisation de modifier l'ordonnance du 23 septembre 1966 concernant l'exercice du droit de vote par correspondance. Cette modification permettra une application plus large du vote par correspondance. Ainsi, les électeurs séjournant hors de leur lieu de domicile, par exemple pendant les vacances, pourront faire usage du droit de vote par correspondance (précédemment seules les personnes qui séjournent hors de leur domicile pour des raisons professionnelles pouvaient voter par

correspondance). D'autre part, les citoyens qui sont empêchés pour des raisons de caractère impérieux de se rendre aux urnes (dans l'ancien article, les raisons étaient énumérées exhaustivement) pourront exercer leur droit de vote par correspondance. Autre modification (nouvelle article); le vote par correspondance pourra être exercé au plus tôt trois semaines avant le jour de la votation ou de l'élection. Ces modifications devraient entrer en vigueur, sous réserve de l'approbation par le Conseil fédéral, le 1er juillet 1978. (oid)

**mémento**

Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

**SAINT-IMIER**  
CCL: Exposition Wilmar.  
Service du feu: tél. 118.  
Service technique: tél. 41 43 45; électricité, eau et gaz: 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 41 78 ou 41 40 29.  
Hôpital: tél. 42 11 22.  
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.  
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 32 47 ou 41 33 95  
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

**COURTELARY**  
Service du feu: tél. 44 12 29 ou No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.  
Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Barich (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgemont.

**TRAMELAN**  
L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Services techniques et permanence eau, électricité: tél. 97 41 30.  
Service du feu: tél. 97 40 69; cdt des sapeurs-pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71.  
Police municipale: tél. 97 51 41; hors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.

Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16.  
Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.  
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid (032) 97 40 30.  
Aide familiale: tél. 97 54 84.  
Garde-malades: tél. 97 44 24.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.

**TAVANNES**  
Cinéma Royal: 20 h. 15, L'enfer des Mardingos.

**SAIGNELÉGIER**  
Police cantonale: tél. 51 11 07.  
Préfecture: tél. 51 11 81.  
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.  
Ambulance Nufer, Le Noirmont, tél. 53 11 87.  
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.  
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.  
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.  
Aide familiale: tél. 51 11 04.  
Service du feu: tél. 51 17 51 (professionnel), 51 18 17 (privé) ou 51 12 30 (professionnel), 51 10 95 (privé).  
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements: tél. 51 21 51.

**communiqués**

Tavannes: Chapelle de La Tanne, aujourd'hui et samedi, 20 h., dimanche, 9 h. 45 et 13 h. 45, Mme Doreen Irvine, l'auteur du livre « Arrachée au Démon » racontera personnellement ses expériences en Jésus-Christ. Dimanche, participation des « Gédéons ».



## • DELÉMONT • DELÉMONT • DELÉMONT •

Plénum de l'Assemblée constituante jurassienne

### Fonctionnaires et salaires: la « petite guerre »

Intéressante journée, hier, en la salle Saint-Georges à Delémont, où l'Assemblée constituante du futur canton siégeait. L'ordre du jour s'y prêtait particulièrement puisque les députés devaient régler les problèmes hospitaliers dans un premier temps et par la suite s'occuper de l'organisation de l'Etat avec au menu la déconcentration, la décentralisation et comme dessert le traitement et l'indemnité des fonctionnaires. Le dernier point à l'ordre du jour concernait la ratification de la Charte sociale européenne. Autant dire que les propos furent souvent vifs entre les différents interlocuteurs. Et ce n'est pas le président de groupe du parti libéral radical, violemment pris à partie par le groupe Béliers lors de la Fête de la jeunesse samedi dernier à Porrentruy, qui demeura en reste. Une « petite guerre » qui se poursuivra et qui se terminera certainement encore avant les vacances parlementaires.

Les fonctionnaires du futur canton ne seront pas à plaindre. Quatre semaines de vacances, des allocations familiales supérieures à la moyenne, des primes d'ancienneté, douze jours fériés (dont le 23 juin) et des salaires décents (le minimum équivaut à la classe 4 de l'échelle bernoise) sont des atouts qui devraient permettre de trouver, sans trop de problèmes, des candidats. Mais les discussions ont été ardues, surtout pour fixer le traitement minimum. En effet, certains messieurs trouvaient anormal qu'un ouvrier gagne en douze mois ce qu'ils (ces messieurs) touchent pratiquement en un peu plus de 30 jours. Le plénum, heureusement, n'a pas été aussi étroit d'esprit. Le minimum annuel sera de 24.544 francs (13e salaire y compris) soit environ 1800 francs par mois, le maximum atteignant pour sa part 95.191 francs (environ 7300 francs par mois). Fait im-

portant, il n'y aura pas de salaire « hors classe ». Pour une meilleure transparence.

#### INQUIÉTUDE DES RADICAUX

Autre événement important de cette assemblée, l'intervention du député Pierre Etique, plr, suite aux déclarations explosives du groupe Béliers tenues à Porrentruy, lors de la Fête de la jeunesse jurassienne. Parlant au nom du groupe libéral radical, M. Etique devait notamment demander que le plénum se penche, avant les vacances parlementaires qui auront lieu du 15 juillet au 15 août 1978, sur la question relative au passage des fonctionnaires. L'orateur devait préciser : « Les

thèses développées à Porrentruy ne peuvent que susciter l'inquiétude, dès lors qu'elles en appellent à une politique fondée sur l'arbitraire, la discrimination et le ressentiment à l'égard d'une partie de la population tout simplement coupable de n'avoir pas souscrit à l'opinion de la majorité. (...) Le but de notre intervention n'est pas de réclamer ici des protections pour qui que ce soit. Si toutefois, à la suite du transfert de souveraineté de l'Etat de Berne au canton du Jura, le risque devait exister pour certains fonctionnaires de perdre leur emploi de par leurs opinions politiques, que l'on ait donc le courage, face à l'opinion public, de le déclarer sans ambages ».

Laurent GUYOT

## • SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Au Conseil général

### Pas de rue pour les amateurs de planches à roulettes

Hier soir, le Conseil général de Saint-Imier a siégé à la Salle de spectacles. Un nouveau conseiller a participé pour la première fois aux débats. Il s'agissait de M. Fritz Walther qui remplaçait M. Henri Sommer. En un peu plus d'une heure, les douze points prévus à l'ordre du jour ont été passés en revue. Peu ou pas d'événement marquant à signaler. Le législatif imérien a adopté à l'unanimité les 99 pages du rapport de gestion et les comptes municipaux 1977. D'autre part, il a été procédé à de nombreuses nominations dans diverses commissions pour remplacer

M. Henri Sommer, démissionnaire, et M. Jean-Jacques Boillat, décédé. Ainsi, M. Roger Fiechter a été élu membre de la Commission des finances. M. Werner Wirthlin sera pour sa part membre de la Commission de surveillance de l'Ecole d'ingénieurs. Pour siéger à la Commission d'école, il a été fait appel à M. Aimé Brahier, alors que M. Roland Burkhalter devient membre de la Commission de police et de circulation routière.

A relever encore que les conseillers ont accordé, au bulletin secret et par 32 voix sans opposition, l'indigénat communal à deux jeunes ressortissants italiens, MM. Pierre et Jean-Louis Gadolini. A l'unanimité, le crédit de 24.000 francs pour la construction d'un mur de soutènement à la route de Chasseral a été décidé. Relevons à ce sujet que ce travail est terminé et que les promeneurs peuvent à nouveau emprunter la route de Chasseral côté nord avec leurs véhicules. Dans les divers, et suite à une demande, M. Francis Loetscher, a informé le Conseil général que les amateurs de planches à roulettes ne pourront pas disposer d'une rue fermée à la circulation dans Saint-Imier. A relever que cette décision provient de la Direction de la police et de la circulation routière du canton de Berne, suite à une demande du Conseil municipal inquiet de voir des jeunes s'adonner à ce sport même sur la route cantonale. (lg)

## DISTRICT DE COURTELARY

Exercice pratique de l'ASPDC à Villeret

### Incendie d'une maison d'habitation

Demain matin, dès 7 h. 15, un immeuble voué à la démolition et situé au milieu du village, sera incendié par l'ASPDC (Association des sapeurs-pompier du district de Courtelary). En effet, ce sera la première fois, dans le district et peut-être même dans le canton, qu'un tel exercice aura lieu.

C'est à la suite de nombreuses démarches que la Commission technique de l'ASPDC voit son projet se réaliser. Cet exercice se déroulera en plusieurs phases, soit mise à feu et extinction d'une pièce aux combles, d'une chambre, d'un étage et enfin, mise à feu de l'ensemble du bâtiment. Le travail sera effectué par les cadres des corps de sapeurs-pompier du district de Courtelary et un groupe du Service du feu de Villeret. La durée de l'exercice s'échelonnera vraisemblablement jusqu'en début de soirée.

En outre, un important dispositif de sécurité sera mis en place, afin d'assurer le fonctionnement des opérations. A ce propos, nous recommandons à toutes les personnes qui voudront suivre le déroulement de cette intervention, de se conformer strictement aux consignes du service d'ordre.

#### QU'EST-CE QUE L'ASPDC ?

L'Association des sapeurs-pompier du district de Courtelary a été fondée le 11 novembre 1972 et elle groupe l'ensemble des corps de sapeurs-pompier du district.

Le but de cette association est d'une part, de créer une franche camaraderie, organiser des conférences, visites et causeries, d'autre part, de collaborer avec les différentes instances et autorités de défense contre le feu, d'améliorer la formation des sapeurs-pompier. L'association est composée encore de membres d'honneur, d'inspecteurs et d'instructeurs. Ses organes sont : l'assemblée des délégués ; le comité ; la Commission technique (5 membres) et les réviseurs de comptes. Relevons enfin que cette association est supervisée par l'AIB (Assurance immobilière du canton de Berne). (mb)

LA SOCIÉTÉ D'AVICULTURE  
a le pénible devoir d'informer  
ses membres du décès de

Monsieur  
**Georges FAVRE**

membre actif de la société.

Elle gardera de ce cher ami  
le meilleur souvenir.

#### LA CHAUX-DU-MILIEU

A tous ceux qui ont honoré la mémoire de notre très chère épouse et maman, par leur témoignage d'affection et de profonde sympathie, et qui ont partagé notre douleur, nous adressons nos sincères remerciements.

Les paroles sont impuissantes à rendre nos sentiments, mais notre cœur leur garde un reconnaissant souvenir.

Monsieur René BURDET-VON BERGEN  
et ses enfants.

Très touchée par l'hommage rendu à son cher disparu, la famille de

Monsieur Ferdinand PECAUT

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence ou leur message, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

#### MONSIEUR RENÉ HOFSTETTER

profondément touché des marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de grand deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entouré, sa reconnaissance émue et ses sincères remerciements.

Les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient un jour avec moi.

Repose en paix cher époux, papa et bon grand-papa, ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Madame Hubert Klopfenstein-Jacot :

Madame et Monsieur Joseph Cassi-Klopfenstein, leurs enfants Serge, Fabrice et Alain ;

Madame et Monsieur Hans Lupberger-Klopfenstein, leurs enfants Olivier et Nicole ; à Gümliigen ;

Monsieur et Madame Jean Klopfenstein, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Julien Jacot-Aeschbacher,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

**Hubert KLOPFENSTEIN**

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, fils, beaux-fils, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, jeudi, dans sa 57e année, après une longue et pénible maladie, supportée vaillamment.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 juin 1978.

L'incinération aura lieu samedi 17 juin.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Les Bulles 18.

Veuillez penser à « Les Perce-Neige », ccp 23-252.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

#### LA MAISON Vve R. BOURQUIN & FILS

a le pénible devoir de faire part du décès de son fidèle et dévoué chef et ami durant 40 ans,

Monsieur  
**Georges FAVRE**

chef étaupeur retraité

Son sens du devoir, son fructueux travail, sa gentillesse resteront un lumineux souvenir.

A sa famille, nous présentons toute notre sincère sympathie.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

#### GLAND ET TRAMELAN

Touchées jusqu'au plus profond du cœur par les innombrables témoignages de sympathie reçus lors de la maladie et du décès de leur chère épouse, fille, sœur et parente,

Madame Michelle SCHILLI-BOILLAT

les familles en deuil remercient très sincèrement toutes les personnes qui les ont entourées et soutenues au cours de cette douloureuse épreuve.

GLAND ET TRAMELAN, le 15 juin 1978.

#### CORTAILLOD

La famille de

Monsieur Georges SAAS

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie très sincèrement tous ceux qui l'ont entourée de leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes, de fleurs, leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

CORTAILLOD, juin 1978.

La famille de

Madame Juliette RIES

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort.

La famille de

Monsieur Alfred MOOR

profondément émue par les marques d'affection et de réconfortante sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont partagé son épreuve, soit par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle en gardera un souvenir de profonde reconnaissance.

## Ephéméride

Vendredi 16 juin 1978, 167e jour de l'année.

FÊTES A SOUHAITER :  
Aurélien, Ferreol, Régis.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES :

1977. — Le Soviet suprême de l'URSS élit Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste, à la présidence de son présidium.

1976. — Francis Meloy, ambassadeur des Etats-Unis au Liban, et son conseiller, Robert Waring, sont enlevés et assassinés à Beyrouth.

1972. — Clifford Irving, accusé d'avoir rédigé une fausse autobiographie de Howard Hughes et de l'avoir vendue à un éditeur pour 750.000 dollars, est condamné à deux ans et demi de prison à New York.

1963. — La première femme cosmonaute, la Soviétique Valentina Terechkova, est lancée sur orbite à bord de la cabine « Vostok 6 », elle effectuera 48 révolutions en 78 h. 50 minutes.

1940. — Le maréchal Pétain remplace Paul Reynaud à la tête du gouvernement français. La ligne Maginot, tournée par les Allemands, est évacuée en grande partie.

1920. — Le Conseil de la société des Nations tient sa première réunion publique au palais Saint-James, à Londres.

IL EST NÉ UN 16 JUIN :

Le roi Gustave V de Suède (1858-1950).



Accusé d'irrégularités financières et d'évasion fiscale

## M. Giovanni Leone, président de la République italienne, démissionne

► Suite de la 1re page

M. Amintore Fanfani, rival malheureux de M. Leone lors de l'élection présidentielle de la Noël 1971, et aujourd'hui président du Sénat, doit assurer l'interim de la présidence de la République, après la démission de M. Leone.

Personnalité dominante de la vie politique italienne notamment dans les années 1960-1970, « père » du centre gauche, ancien président de l'Assemblée des Nations Unies, ancien président du Conseil, M. Fanfani assumera cet interim jusqu'à l'élection du successeur de M. Leone.

C'est une personnalité communiste, M. Pietro Ingrao, qui, en sa qualité de président de la Chambre des députés, doit convoquer d'ici quinze jours les deux Chambres — sénateurs et députés — en assemblée plénière pour l'élection du nouveau président.

Les 945 parlementaires devront élire le septième président de la République à la majorité des deux tiers durant les trois premiers tours, puis à la majorité absolue pour les tours suivants. L'élection de M. Leone avait requis vingt-trois tours de scrutin.

### BIOGRAPHIE DE M. LEONE

M. Giovanni Leone, 69 ans, qui a donné sa démission hier de la présidence de la République italienne à la suite des accusations de fraude fiscale portées contre lui, avait été élu en 1971 et devait achever son mandat au mois de décembre prochain. Il était le sixième président de la République.

Deux fois président du Conseil, en 1963 puis en 1968, à la tête de gouvernements « monocolores » démocrates-chrétiens, M. Leone participe à la vie politique italienne depuis 1946.

Elu, à cette époque, député à l'Assemblée constituante, il avait contri-

bué de manière importante à l'élaboration de la nouvelle Constitution italienne.

Président de la Chambre des députés de 1955 à 1963, il avait été en 1964 le candidat officiel de la démocratie-chrétienne à la présidence de la République. En 1967, il avait été nommé sénateur à vie par le président Giuseppe Saragat pour « avoir honoré l'Italie par ses mérites exceptionnels dans les domaines scientifique et social ».

Eminent spécialiste de droit et de procédure pénale, il est l'auteur de nombreux ouvrages traduits en plusieurs langues sur ces questions.

Le chef de l'Etat et sa famille viennent d'intenter un procès en diffamation contre la journaliste Camilla Cederna, auteur d'un ouvrage dénonçant plusieurs scandales dont les Leone se seraient rendus coupables.

Ses fils Giancarlo, Paolo et Mauro sont notamment accusés d'avoir participé à des opérations immobilières

discutables en utilisant la fonction et le titre de leur père.

### ZACCAGNINI, FUTUR PRÉSIDENT ?

De source politique informée, on affirme que les dirigeants démocrates-chrétiens escomptent obtenir l'appui communiste en vue de remplacer M. Leone, depuis longtemps une cause d'embarras pour eux, par leur énergique et populaire secrétaire, M. Benigno Zaccagnini.

En cas d'accord des communistes — et tout indique pour l'instant qu'ils le donneront — la passation de pouvoir à la présidence confirmerait aussi le maintien du présent gouvernement.

Médecin de profession, M. Zaccagnini, qui vient de Ravenne, a été un des principaux architectes de la première alliance officielle entre la démocratie-chrétienne et les communistes, et il paraît jouir de la confiance de ces derniers.

(ats, afp, ap)

## Le représentant de l'OLP à Koweït assassiné

M. Ali Yasin, chef du bureau koweïtien de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et membre du Fatah, a été assassiné hier matin de cinq balles de pistolet par un inconnu qui s'était présenté à son domicile, à Koweït.

Le ministre koweïtien de l'Intérieur, le cheik Naouaf al Ahmed al Sabah, a ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer les mobiles de cet assassinat, attribué, dans un

communiqué publié à Beyrouth par le Fatah, la principale organisation de feddayin, à des « lâches, protégés, abrités et télécommandés par les Services secrets de Bagdad ». De son côté, l'OLP a mis également en cause des « services de renseignement arabes » mais sans préciser lesquels.

M. Yasin, qui représentait l'OLP au Koweït depuis 1971, passait pour un dirigeant palestinien modéré. Originaire de Yazor, à l'est de Jaffa, âgé de 43 ans, il vivait depuis 17 ans au Koweït, dont le tiers de la population est d'origine palestinienne. Il a collaboré pendant plusieurs années à la radio locale. (ats, reuter)

### Attentat meurtrier au Guatemala

## 17 policiers tués

Dix-sept hommes de la police militaire guatémaltèque ont trouvé la mort mercredi dans une explosion qui a détruit, au sud de la capitale, leur camion.

Selon le témoignage des rescapés, il s'agit d'un attentat à la grenade ou à la bombe à retardement.

L'opération a été revendiquée par un représentant de l'Armée de guérilla des pauvres. Dans un appel téléphonique à un journal guatémaltèque, l'homme a précisé qu'il s'agissait d'un acte de représailles après la mort de 44 paysans tués le 29 mai dernier par l'armée lors de l'attaque de la garnison de Panzos. (ats, reuter)

### En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

● LONDRES. — Selon un sondage pourtant sur les intentions de votes, les conservateurs et les travaillistes sont actuellement à égalité.

● PARIS. — Le Prix international de journalisme « Bernard J. Cabanes » a été attribué à l'Egyptien Hazem Foda.

● STUTTGART. — Hold-up du siècle, hier en Allemagne, où deux hommes armés se sont emparés de

### Réunion à Paris des ministres de l'OCDE

## ACCORD UNANIME SUR UN PROGRAMME DE RELANCE

Les ministres participant au Conseil des 24 pays membres de l'OCDE ont adopté hier à Paris, un communiqué exprimant notamment leur accord unanime sur le programme général d'action concertée en faveur de la relance.

Voici les principaux points de ce communiqué :

— « L'accord s'est fait sur les principaux éléments d'un programme général d'action concertée au plan international, que les pays membres doivent mettre en œuvre pour réaliser une croissance économique plus durable, et sur les res-

### UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

## Une nouvelle étincelle

Encore sous le choc de l'affaire Moro, et toujours en proie à la menace constituée par les Brigades rouges qui avant-hier encore ont menacé M. Andreotti, la démocratie - chrétienne italienne vient de recevoir un nouveau coup d'assommoir.

Déjà éclaboussé il y a deux ans par l'affaire Lockheed, le président de la République, M. Giovanni Leone s'est vu hier contraint de démissionner. Depuis quelque temps, les rumeurs se faisaient de plus en plus persistantes quant à sa participation à de sombres histoires de fraude fiscale et de spéculation immobilière. Il a fallu que l'opinion publique ne soit plus accaparée par le long et tragique suspense dispensé par l'enlèvement de M. Moro pour que ces accusations éclatent au grand jour. La mèche allumée par un journal de gauche a rapidement été alimentée par divers mouvements de gauche également. C'est finalement le parti communiste qui, en réclamant la démission immédiate de M. Leone, a appuyé sur le détenteur.

Mais, que reproche-t-on en fait à M. Leone ? Fraude fiscale d'abord avons-nous dit ; ce serait durant les années 73 et 74 que le président de la République et son fils auraient commis des irrégularités dans leurs déclarations d'impôts. Plainte a été déposée sur la base des affirmations de « L'Espresso », le journal qui a mis le feu aux poudres ; une enquête est en cours. Spéculation immobilière : c'est au sujet d'une luxueuse villa de 39 pièces construite pour le compte de M. Leone à Fornello dans la région de Rome, que des doutes sont émis.

Dans ces deux cas, s'il y a en premier lieu attaque contre un

homme, à travers cet homme, c'est le parti démocrate-chrétien qui est visé. Il y a plus grave : M. Leone aurait également, toujours selon les mêmes sources, compromis son parti, et par là même, toute la diplomatie italienne en la mettant au service d'amis « douteux » en Indonésie et au Proche-Orient entre autres.

Les communistes ont tranché : le fait qu'ils soutiennent le gouvernement les a obligés à réagir à ces rumeurs, fondées ou pas. D'ailleurs, en demandant à M. Leone de démissionner, c'est, disent-ils, afin que celui-ci soit mieux à même de se défendre face aux accusations dont il est l'objet. Ce nouveau scandale aurait pu faire leur affaire il y a une année encore. Dans le contexte actuel, il les mets dans un embarras certain.

De son côté, le principal intéressé nie avec véhémence et en bloc ce qui lui est aujourd'hui reproché. Son parti, ayant, lui, réagi par des déclarations vagues, ne semble pas à première vue vouloir prendre de risques. Dès lors, l'avenir de M. Leone paraît bien sombre, même si, dans le meilleur des cas, il sort blanc comme neige de cette affaire.

Quoiqu'il en soit, dans une Italie malade, minée par le terrorisme, assiégée par les difficultés économiques, cette démission arrive à point nommé pour encore aggraver le climat politique.

Sans vouloir tomber dans le pessimisme ou le fatalisme, gageons que le torchon qui brûle dans la Péninsule n'est pas prêt de s'éteindre. Les étincelles qui jaillissent périodiquement n'ont pas encore réussi à tout faire sauter. L'incertitude demeure, mais les augures ne sont guère réjouissants.

Claude-André JOLY

### L'ACTUALITÉ SUISSE

## Genève : la compagnie aérienne SATA en difficulté

Une réunion a eu lieu jeudi 15 juin au Département cantonal de l'économie publique pour examiner la situation de la compagnie aérienne Sata qui se débat dans de très graves problèmes financiers. Cette réunion groupait des représentants de l'Office fédéral de l'air, des compagnies aériennes suisses, des agences de voyages et des banques intéressées. A l'issue de cette séance, le département communique ce qui suit :

Les pourparlers pour assurer le transports des passagers pendant la saison d'été se poursuivent entre Sata et Balair ; les agences de voyages concernées prennent des dispositions pour assurer l'exécution des programmes. Leurs clients seront renseignés ; le Conseil d'administration de Sata se réunira aujourd'hui pour examiner la situation. (ats)

### OPINION

## Lit d'épines pour un mariage de raison

► Suite de la 1re page

De même, M. Chirac a peut être quelques raisons de soupçonner le gouvernement de faire preuve de lâcheté vis à vis des besoins financiers de la ville de Paris avec la secrète et machiavélique espérance de ternir ainsi l'image de marque de bon administrateur dont jouit le chef du RPR dans l'opinion française.

Toutefois, si les gaullistes ont de quoi douter — pour autant qu'ils se soient une fois fait des illusions à ce sujet — de la parfaite loyauté de leurs alliés giscardiens, il faut bien admettre que de leur côté, le maire de la capitale et ses amis ne ménagent pas le président de la République.

La semaine dernière encore, M. Jacques Chirac a critiqué la politique étrangère, et en particulier africaine, de M. Valéry Giscard d'Estaing en des termes d'une violence que l'on croyait réservée aux ténors de l'opposition.

Un réquisitoire qui pourtant ne venait que s'ajouter aux critiques

quasi quotidiennes adressées par les représentants du RPR au gouvernement de M. Barre à propos des lacunes de sa politique économique et sociale.

En fait, tout porte à croire que le climat entre les formations de la majorité va continuer à se dégrader dans les mois et les ans à venir pour arriver à un point culminant lorsque débutera la prochaine campagne présidentielle.

Un point culminant qui frôlera peut être la rupture totale, mais qui probablement ne l'atteindra pas, la bipolarisation politique entre la droite et la gauche excluant pratiquement le divorce pour les conjoints de mariage de raison conclus sans grand enthousiasme entre gaullistes et giscardiens.

A moins que d'ici là, le président de la République ne soit parvenu à quelque résultat concret dans le flirt qu'il tente en direction des socialistes. Disons que pour l'instant, la vertu du parti de M. Mitterrand paraît sur ce plan encore inébranlable.

Roland GRAF

1,7 million de marks dans une banque de Grumd (Bade-Wurtemberg).

● MAR DEL PLATA. — Un texte antigouvernemental « pirate » a été diffusé en Argentine pendant la transmission télévisée du match Argentine-Pologne.

● LENINGRAD. — Un grand concert pop aura lieu le 4 juillet à Leningrad avec notamment la participation de Joan Baez, des Beach Boys et du groupe Santana.

● MADRID. — Selon un sondage, le Parti socialiste ouvrier espagnol battra l'Union du centre démocratique, au pouvoir, si les élections législatives avaient lieu maintenant.

## Crise en Belgique

► Suite de la 1re page

Enfin la récente crise du Shaba a provoqué des malaises entre les personnalités dominantes de l'actuelle coalition gouvernementale, c'est-à-dire le premier ministre Leo Tindemans et le ministre socialiste des Affaires étrangères M. Henri Simonet.

Hier soir, la situation politique en Belgique restait donc tendue. On exclu toutefois le recours à des élections anticipées et à un changement radical de la coalition gouvernementale actuelle qui regroupe près de 85 pour cent de l'électorat. Toutefois un remaniement ministériel n'est pas impossible. Il permettrait au gouvernement Tindemans de sortir renforcé de la crise et aux différents partis de la coalition gouvernementale d'accepter plus facilement des concessions. (ats, afp)

ponsabilités que les différents pays membres devraient respectivement assumer pour contribuer à une croissance plus rapide, à une plus grande stabilité des prix, à un meilleur équilibre des paiements et à un renforcement des politiques énergétiques ».

— Reconnaisant les dangers de la situation actuelle (chômage élevé, protectionnisme, maintiens artificiels d'emplois dans certains secteurs, déficits des paiements pour certains pays), les ministres ont estimé que la réussite d'un programme concerté dépend également d'une « attitude responsable » des gouvernements en matière de prix et de revenus.

— Le programme d'action concerté : la RFA, la Belgique, le Canada, la France, l'Italie, le Japon, le Royaume Uni et la Suisse « devraient faire en sorte que l'expansion de leur demande intérieure soit sensiblement plus forte qu'en 1977 ». Les Pays-Bas devraient consolider les résultats de l'an dernier.

### POSITION HELVÉTIQUE

M. Fritz Honegger, chef de la délégation suisse à la Conférence ministérielle de l'OCDE, a déclaré que la Suisse avait bien l'intention de participer à l'action concertée des pays de la zone, en faveur d'une économie durable, dont le principe a été décidé par la conférence. La Suisse a néanmoins fait des réserves sur l'effort spécial de relance demandé aux

## Envoi d'un engin spatial soviétique habité

Un vaisseau Soyouz ayant deux hommes à bord a été lancé à 21 h. 15 HEC du cosmodrome de Baikonour, en URSS, annoncent les élèves du Lycée britannique de Kettering, qui se sont spécialisés dans l'observation des performances spatiales soviétiques.

On pense que les cosmonautes vont rejoindre la station spatiale Saliout, avec qui le vaisseau Soyouz s'arrêtera aujourd'hui. (ats, reuter)

pays à balance excédentaire. La délégation helvétique a demandé par contre une modification des termes du communiqué final, inacceptable pour elle dans sa forme originale. Dans sa déclaration, la Suisse a souligné l'importance des mesures de lutte contre l'inflation qui pourrait prendre le membre le plus important de l'OCDE, les Etats-Unis d'Amérique. Elle a plaidé en faveur d'une action concertée qui reconnaisse explicitement le rôle essentiel d'une meilleure stabilité des changes. Elle souhaite que l'on permette à l'économie de marché de manifester son dynamisme. (ats, afp, dpa)

### Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Pari réussi pour M. J. F. Aubert
- 3 Au Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds : déprimants petits gars...
- 7 Ce week-end : Fête cantonale des musiques aux Geneveys-sur-Coffrane
- 9 En pays neuchâtelois : on balise pour les promeneurs
- 11 Assemblée générale de l'UBAH : la phase difficile continue...
- 13 Saignelégier fête samedi le centenaire de son Ecole secondaire
- 17 Interruption de la grossesse : solution fédéraliste ?
- 18 Le point de vue de Squibbs
- 21 Mondial 78
- 28 Programmes radio-TV

### Prévisions météorologiques

Le ciel sera en général très nuageux et des averse ou des orages épars auront lieu. Quelques brèves éclaircies toucheront l'est notamment.

En plaine la température sera proche de 12 degrés la nuit et de 18 degrés l'après-midi. La limite de zéro degré s'abaissera jusqu'à 2300 mètres. Vents faibles à modérés du sud-ouest.

### Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 8 h. 30 : 429,48 m.